

Point de vue de Guy Curdy: le ski alpin est-il un monde déformé?...

Une nouvelle vague de grèves en Italie

Le nombre des chômeurs augmente encore

De notre correspondant à Rome : La grève générale proclamée aujourd'hui, dans toute l'Italie, par les trois principales organisations syndicales, ne sera que de brève durée : quatre heures. C'est seulement à Rome, la capitale, qu'elle se prolongera pendant vingt-quatre heures.

Les syndicats ont perdu un peu de leur mordant et de leur agressivité, depuis quelque temps, et de profondes divergences de vues sont apparues parmi leurs dirigeants. Les uns voudraient que l'on entretienne en permanence, dans tout le pays, une atmosphère de tension, tandis que les autres, préoccupés par la détérioration de la situation économique et par l'accroissement du chômage, estiment nécessaire de tempérer les revendications. En d'autres termes, les idéalistes révolutionnaires s'opposent aux réalistes.

Cette grève générale aurait dû avoir lieu au milieu de décembre, mais de fortes pressions avaient été exercées pour qu'elle soit renvoyée. Les syndicats, après de longues discussions, se sont mis d'accord pour qu'elle dure au maximum quatre heures, ce qui fait qu'elle a l'allure surtout d'un geste symbolique.

Quels en sont les motifs ? Les syndicalistes ont accepté de négocier avec le gouvernement, et des réunions conjointes ont été convoquées régulièrement. Mais, ils estiment que M. Andreotti et ses ministres n'agissent pas avec l'énergie désirable dans le domaine économique et social, et c'est pour protester contre leurs atermoiements et leurs tergiversations qu'ils ont décidé de débrayer. Voici leurs principaux griefs : rien n'est entrepris pour réaliser les réformes les plus urgentes (construction de HLM, modernisation des hôpitaux, etc.). Le nombre des chômeurs augmente, les prix montent en flèche, les investissements dans le sud ne sont pas suffisants, l'emploi n'est pas garanti, et l'on assiste, ce temps-ci, à trop de licenciements.

Près de vingt millions d'employés et ouvriers sont appelés à participer à cette grève générale.

PARTOUT

D'autres grèves ont été proclamées. Les employés des postes, qui sont en agitation depuis plusieurs mois, ont décidé de débrayer pendant quarante-huit heures, dans toute l'Italie, vendredi et samedi. La distribution du courrier, qui continue à être très irrégulière, ne se fera pas. D'autre part, les distributeurs d'essence sont fermés pour deux jours, jeudi et vendredi. Pour ce qui est des « mécanos », ils projettent des grèves tournantes ces prochains jours, si le patronat n'accepte pas leurs revendications. Il en est de même des ouvriers du bâtiment.

En résumé, le climat social s'alourdit une fois de plus, alors que l'Italie traverse une phase de marasme économique. Les prix, l'an dernier, ont augmenté de 7 % et pour 1973 on prévoit d'ores et déjà une hausse de 8 %.

Jacques FERRIER



Une manifestation syndicale en Italie.

(Archives)

Les ménagères d'outre-Manche refusent de suivre le bœuf

LONDRES (AP). — Il semble que le pouvoir des ménagères britanniques ait agi sur le prix de la viande de bœuf qui a amorcé une baisse.

Jugeant le bœuf inabordable, elles le boude depuis plusieurs jours et se contentent de viandes moins chères telles que le porc et le poulet. Cette défaveur a fait jouer la vieille loi de l'offre et de la demande, ce qui s'est répercuté sur les prix.

Au grand marché de Smithfield, le prix de la livre de bœuf avait baissé mercredi de plus d'un penny (plus de 10 centimes) et, selon les experts, la baisse pourrait atteindre 5 pence (60 centimes).

Au cours des huit dernières semaines, les Britanniques ont constaté une augmentation moyenne de 13 pence environ par livre de bœuf.

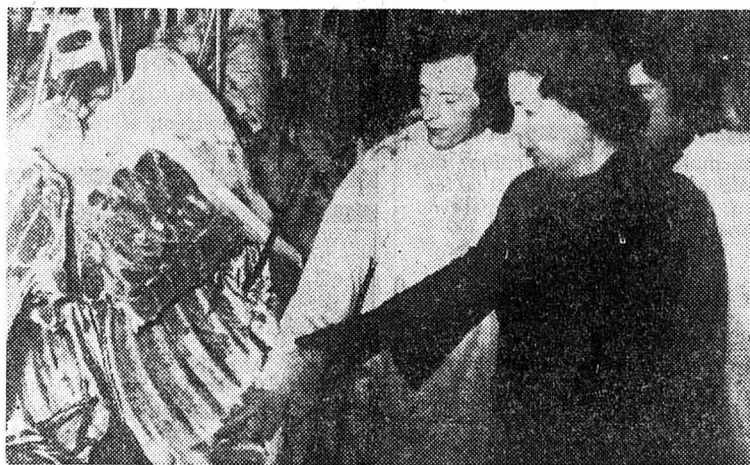
Cette augmentation a été imputée à la rareté du bœuf. Quelques bouchers ont aussi parlé d'exportations vers le continent. En 1972, les Britanniques ont vendu 10 % de leur production — 90.000 tonnes de bœuf — à l'étranger où elle obtient un meilleur prix.

Les ménagères britanniques sont depuis longtemps habituées à la nourriture bon marché et nombreux

ont été celles qui ont découvert au cours du week-end qu'elles ne pouvaient plus se permettre le roast-beef du dimanche. Elles ont donc choisi des viandes moins chères. Les rôtis sont restés derrière les comptoirs et des tonnes de viande invendue se sont entassées dans les entrepôts. Quelques abattoirs en ont été réduits à colporter des

quartiers de bœuf chez les grossistes pour les écouler. D'autres ont cessé d'abattre. Des fermiers ont cessé leurs livraisons.

Les approvisionnements ont été réduits de 35 % sur les marchés aux bestiaux mercredi et les prix les plus élevés étaient inférieurs d'environ 35 ff les 50 kilos à ceux d'il y a une semaine.



Une Londonienne et son roast-beef quotidien.

(Téléphoto AP)

Chronique régionale : pages 2, 3, 7, 11 et 13

Informations suisses : page 15

Tous les sports : pages 17 et 19

Carnet du jour — Programmes radio-TV : page 29

Dernière heure et bourses : page 31

Le tribunal de Neuchâtel au cinéma pour une bonne justice (Page 3)

Une nouvelle inflation en France : celle des promesses électorales (Page 23)

Promotions militaires (capitaines et officiers subalternes) (Page 31)

QUATRE ROUES MULTIPLIÉES PAR...

Nous ne sommes pas sur la place Rouge à Moscou, mais dans les faubourgs de Tokio, alors que les automobilistes réintègrent leur chez-eux à l'issue de quelques jours de vacances à l'occasion des fêtes du Nouvel-An. Fini le petit coin tranquille... (Téléphoto AP)

La Nouvelle-Orléans en proie à la psychose du terrorisme

LA NOUVELLE-ORLÉANS (AP). — L'atmosphère demeure tendue à la Nouvelle-Orléans à la suite de la tragédie de l'hôtel Howard Johnson et la police est continuellement alertée par des coups de téléphone signalant la présence d'individus suspects porteurs d'armes, ou le dépôt de bombes.

Mercredi, une demi-douzaine de policiers fortement armés ont ainsi fouillé la « Whitney national bank », située dans le même quartier que l'hôtel, où un secrétaire déclarait avoir vu entrer dans un ascenseur un homme qui portait une carabine.

Leurs recherches ont été vaines, et selon M. Carpenter, directeur de la banque, il est probable que le suspect soit l'un des agents de l'établissement qui sont armés lorsqu'ils accompagnent des fonds.

Mardi, déjà, pendant les obsèques du commissaire principal adjoint Sirgo et du policier Coleman, un correspondant anonyme avait annoncé au téléphone qu'une bombe avait été déposée dans « Plaza-Towers », une tour de 44 étages qui fut évacuée dans le temps record d'une heure seulement.

Il s'agissait également d'une fausse alerte.

C'EST LA FAUTE...

Pendant ce temps, les parents du tireur noir qui a été abattu par la police rejettent la responsabilité de ce drame sur la société en général et sur la marine américaine en particulier.

« Tout a commencé dans la marine, a déclaré sa mère, Mme Essex. Mon fils était revenu à Emporia en octobre pour réfléchir sur les injustices dont les Noirs sont victimes pendant leur service. »

Les hommes ont aussi des ennuis

UPPSALA (AP). — Les hommes aussi sont équipés d'une « horloge biologique » dont le rythme est analogue au cycle de la femme et qui se traduit par diverses manifestations mensuelles, écrit un professeur-assistant dans le journal « Svenska Dagbladet ».

Le professeur-assistant Jan-Erik Kihlstrom, de l'Université d'Uppsala, a mené des recherches approfondies sur cette question. Il rappelle que le savant italien Santori avait, dès le XVIIe siècle, noté que le poids des sujets mâles atteignait un maximum une fois par mois.

Le professeur Kihlstrom a noté pour sa part que la barbe de l'homme pousse plus vite à diverses périodes du mois, et atteint une croissance maximale une fois dans le mois.



Le tueur : James Essex. (Téléphoto AP)

Une ville d'Argentine dévastée par une tornade : 80 morts, 300 blessés

SANTA-FÉ (ARGENTINE) (AP). — Accompagnée de vents soufflant à quelque 200 kilomètres à l'heure, une tornade s'est abattue sur San-Justo, traversant du nord au sud cette ville agricole de 50.000 habitants, et semant la destruction sur son passage sur une largeur de 200 mètres.

Selon un bilan encore provisoire, on compte 80 morts et plus de 300 blessés dont beaucoup sont dans un état grave.

La violence du vent était telle qu'une voiture a été balayée comme un fétu de paille dans l'avenue principale et projetée à travers le mur du premier étage de l'hôtel California.

L'hôpital municipal figure parmi les immeubles détruits et les blessés sont transportés jusqu'à Santa-Fé, à une centaine de kilomètres de la ville sinistrée, à bord d'ambulances, de voitures particulières et d'autobus qui font la navette entre les deux cités.

Des équipes de sauveteurs poursuivent sous une pluie battante, la recherche des personnes ensevelies sous les décombres, à la lumière de projecteurs.

Le commissariat central de police a été transformé en morgue provisoire. Les cadavres sont alignés à même le parquet.

Les maisons qui comptent généralement un ou deux étages se sont effondrées par dizaines et les rues sont encombrées de voitures renversées, d'arbres déracinés et de pylônes électriques.

Les lignes téléphoniques ont été arrachées, mais, dans la soirée de mercredi, trois lignes de secours avaient été installées.

Selon les premières estimations, la ville a été détruite à 30 %.

La seule question

Ne pas s'arrêter aux conquêtes territoriales de la Seconde Guerre mondiale, ni au contrôle absolu, par les divisions soviétiques, de la moitié orientale de l'Europe, mais établir un jour l'hégémonie de l'URSS jusqu'à l'Atlantique : telle est l'intention maintes fois proclamée, et inlassablement réaffirmée par les maîtres successifs du Kremlin.

De quel pouvoir de persuasion — ou de dissuasion — le président Georges Pompidou dispose-t-il, à l'occasion de sa visite éclair à M. Brejnev, pour agir sur cette intention ? La vérité oblige à dire que les chances d'y parvenir sont bien faibles. Seul compte, en définitive, dans ce qu'il est convenu d'appeler l'équilibre des forces, le potentiel militaire des groupes de pays, ou des « blocs » en présence.

Or, comme le fait remarquer très opportunément, dans le livre qui vient de paraître, le général Paul Stehlin, député (centriste) à l'Assemblée nationale française, seule l'Union soviétique peut s'appuyer sur un « bloc » compact, obéissant à sa poigne de fer, et groupant ses propres forces armées et celles du pacte de Varsovie : ce potentiel équivaut au double de celui dont les Occidentaux, groupés avec les Américains dans une organisation diluée, dite de l'« Atlantique Nord », que nul ne saurait qualifier de « bloc ».

Mais il y a plus grave, pour la sécurité de la France et de l'Europe occidentale, si on les considère à la lumière de la démarche du président français en URSS. Les dirigeants soviétiques ne se contentent pas de cet inquiétant déséquilibre en leur faveur : ils n'en continuent pas moins de développer sans cesse, sur le théâtre européen, une surabondance militaire. Faisant croire à leurs citoyens et au reste du monde — comme Hitler et les nazis jadis le représentaient au peuple allemand — que leur pays est « menacé », ils exigent des restrictions et des sacrifices incessants, qui deviendront de plus en plus insupportables à leurs populations.

Le général Stehlin est d'avis qu'un pays qui entreprend un tel effort d'armement, aux dépens de son niveau de vie, le fait, soit pour sa défense, soit avec des intentions offensives. Or, qui menace l'Union soviétique ?

Aussi la question qui importe, pour le général Stehlin, est, celle-ci : quand les dirigeants du Kremlin, pour se soustraire au mécontentement intérieur résultant des restrictions imposées au peuple, se trouveront-ils contraints d'agir à l'extérieur ? Plus d'un Européen assurément se posera, avec angoisse, la même question.

* « La force d'illusion », de Paul Stehlin, chez Robert Laffont, éditeur.

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

HOTEL DE LA PAIX - CERNIER Vendredi 12 janvier, dès 20 h MATCH AU COCHON Tél. 53 21 43

DEMAIN SOIR à 20 h 30, vu nos engagements ultérieurs de tournée, irrévocablement dernière représentation du « SERIN MUET » et de « MÉDOR ». Location : agence Strübin, tél. 25 44 66, et au Théâtre dès 20 h, tél. 25 21 62.

JUGENDZENTRUM SHALOM Poudrières 21 2000 Neuchâtel Die Abkantung von REINHARD BRYNER findet am Samstag 13. Januar 1973 11.00 Uhr in der ref. Kirche Mörken AG. statt. Die Teilnehmer an der Trauerfeier besamen sich um 07.40 beim Bahnhof Neuchâtel.

Mesdames, venez profiter 30% de rabais sur tous nos jerseys au mètre à la Boutique Jersey Tricot, Seyon 5 c, 2000 Neuchâtel

GRATUIT un sachet de légumes avec une poule 1/2 kg 1.90 fraîche du pays aux Gourmets

ATELIER DES PARCS Reprise des cours de poterie et modelage, Mardi 16 janvier, 16 h 15 à 17 h 45. Téléphone (038) 24 24 52.

CABARET-DANCING LA ROTONDE NEUCHATEL

Naissances Marc a la grande joie d'annoncer la naissance de son frère Yann 10 janvier 1973 Monsieur et Madame Théo ENGGIST-WICHT

Bernard et Mady SCHWEIZER-GEISER ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille Sandy - Karin 10 janvier 1973

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel

Recherches scientifiques

Le Conseil fédéral a constitué plusieurs commissions extra-parlementaires pour la période administrative 1973-76. M. Charles-Albert Terrier, siégera à la commission administrative de la fondation Marcel Benoist, en tant que représentant de l'université de Neuchâtel.

Neuchâtelois à la radio...

Dimanche, sur le second programme, à 9 heures 30, rendez-vous avec de jeunes musiciens au conservatoire de la Chaux-de-Fonds. Mardi, sur le second programme, vers 14 h, on entendra la flûtiste Aurélie Nicolet, dans une cantate de Purcell. Mercredi, à 18 h, le Journal neuchâtelois, sur le premier programme. Le même jour, sur le second programme, la basse Heinz Rehlfuss chantera un air de Glinka, vers 13 h 15.

... et à la TV

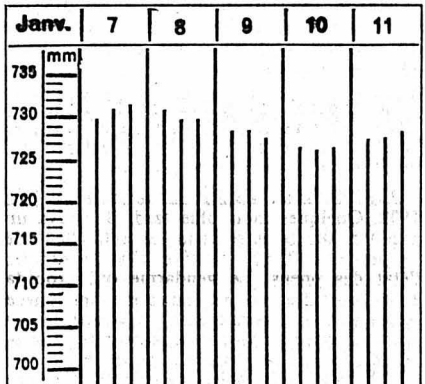
Samedi, à 19 h 05, l'émission « Neuchâtel et l'environnement » réunira le conseiller d'Etat, F. Béguin, MM. A. Perret, notaire à la Chaux-de-Fonds, D. Landry, avocat à Neuchâtel, Jean-Louis Richard, professeur à l'université, le Dr Max Béguin, de la Chaux-de-Fonds et M. A.-A. Quartier, inspecteur de la chasse et de la pêche. Lundi à 17 h 05, ce sera « La boîte à surprises » et les aventures du petit pingouin, dont la traduction est de Yette Perrin. Signalons que deux ou trois fois par semaine, désormais, on entendra les « Reflets de la presse allemande » à 18 h 05, sur le premier programme, présentés par Georges Perrin.

Extraits de la Feuille officielle suisse du commerce

18 décembre 1972. S.I. Pain-Blanc S.A., à Neuchâtel, immeubles, gérance, etc. Par suite de démission, Pierre Meylan ne fait plus partie du conseil, sa signature est radiée. Max Kleiner (inscrit), est nommé président; Jean Carnal (inscrit) actuellement domicilié à Colombier devient vice-président; Emond Isler actuellement domicilié à Gorgier, reste secrétaire; tous continuent à signer collectivement à deux. Jean-Pierre Ghelfi, de Renan BE, à Neuchâtel, a été nommé membre avec signature collective à deux.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 11 janvier 1973. — Température : moyenne -2,6; min. -3,2; max. -1,5. Baromètre : moyenne 728,2. Vent dominant : direction nord-est jusqu'à 12 h 30, ensuite est-sud-est calme à faible. Etat du ciel : couvert par brouillard élevé.



Température de l'eau 6 1/2 °C. Niveau du lac du 10 janvier 1973 428,78 Niveau du lac du 11 janvier 1973, 428,78

„un vrai temps à fondue“

Maculature soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

A Neuchâtel et dans la région

Limitation à 100 km. à l'heure : et l'information des étrangers ?

Il peut paraître surprenant à l'observateur étranger que la décision du Conseil fédéral de limiter la vitesse à 100 km/h sur le réseau routier helvétique (à l'exception des autoroutes) et de quelques tronçons déterminés, n'ait pas été accompagnée à temps de mesures visant à informer les étrangers traversant nos frontières. En effet, pour l'heure, les dispositions prévues pour avertir les étrangers ne sont pas encore en application. C'est ainsi que les panneaux indiquant cette limitation et qui devaient être posés à tous les postes-frontières, ne sont pas encore prêts. De plus, les douaniers ne sont nullement tenus de renseigner les conducteurs étrangers de cette mesure, d'autant plus que les douaniers ne dépendent pas du département fédéral de police!

Préparation à la semaine de l'unité

Avec le mois de janvier revient, comme chaque année, la semaine de l'unité. Cette fois-ci, les Eglises protestante, catholique romaine et catholique chrétienne de Neuchâtel mettent particulièrement l'accent sur des foyers mixtes qui, dans leur amour et leur vie familiale, ont déjà, en soi, réalisé cette unité à laquelle beaucoup aspirent. Ces couples ont donc un rôle éminent à jouer dans la marche de l'œcuménisme, car « là où des conjoints de confession différente font l'expérience d'une communauté dans le Christ, ils tracent vraiment les voies dans lesquelles leurs Eglises aussi s'engagent ».

Etat civil de Neuchâtel

Naissances : 9 janvier. Bernal, Susana, fille de Narciso, ouvrier de fabrique à Neuchâtel, et de Rosa-Maria, née Gonzales; Jacobelli, James, fils de Giacomo, couvreur à Boudry, et de Lucia, née Surano; Quadri, Véronique, fille de Michel-André, agent d'assurance à Marin, et de Regina-Elisabeth, née Wirz; Sauer, Sabine, fille de Gilbert-Maurice, mécanicien-électricien à Neuchâtel, et de Jacqueline-Monique, née Erlebach. 10. Dubois, Philippe, fils d'André-Willy, professeur à Colombier, et de Maurice-Jeanne, née Lebet; Orvini, Giuseppina, fille de Giuseppe, manoeuvre à Colombier, et de Vicenza, née Cangialosi.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

L'Eternel est mon berger : je ne manquerai de rien. Il me fait reposer dans des verts pâturages. Il me dirige près des eaux paisibles, il restaure mon âme, il me conduit dans les sentiers de la justice. A cause de nous. Ps. 23 : 1-3.

Monsieur et Madame Henri Künzi, à Gwatt; Monsieur et Madame Louis Künzi, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-fils; Monsieur et Madame Paul Künzi, à Neuchâtel, et leurs enfants; Madame et Monsieur Werner Wurgler-Künzi, à Zurich; Monsieur et Madame Camille Künzi, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur Georges Künzi; Monsieur et Madame Jean Künzi et leur fille, à Neuchâtel; famille Fritz Burri-Urben, à Cudrefin; famille Emile Urben, à Berne; famille Georges Jenni, à Berne, ainsi que les familles parentes, alliées et amies en Suisse et en France, ont la douleur de faire part du décès de Madame Félicie BERGER-KÜNZI leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui dans sa 79me année, après une courte maladie.

2000 Neuchâtel, le 11 janvier 1973. (Avenue des Cadolles 13) L'incinération aura lieu lundi 15 janvier. Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures. Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les membres de l'Association des maîtres de pension de Neuchâtel et environs ont le chagrin de faire part du décès subit de leur amie, Madame Marguerite VOEGELI née GIROLA membre fidèle durant plusieurs années.

IN MEMORIAM Irène PORRET 12 janvier 1970 — 12 janvier 1973 Déjà 3 ans que tu m'as quitté. La séparation fut cruelle, mais ton souvenir reste vivant dans mon cœur. Boudry, janvier 1973. Ton époux.

IN MEMORIAM Henriette MOSIMANN 1972 — 12 janvier — 1973

Announces transmises par téléphone Fautes d'impression

Aucune responsabilité ne peut être assumée en cas d'exécution inexacte d'ordres transmis, modifiés ou annulés par téléphone que nous acceptons pour rendre service à nos clients. Les erreurs de composition et les impressions défectueuses qui n'altèrent pas de façon déterminante le sens ou la portée d'une insertion, ne justifient ni un refus de payer, ni une réduction de prix, pas plus qu'elles ne donnent droit à une répétition gratuite de l'insertion.

Saint-Blaise s'apprête à passer en février une nuit... blanche !

De notre correspondant : La commission du 3 février qui est le moteur de l'organisation de la traditionnelle fête de Saint-Blaise a bien gardé ses secrets. Personne n'était, jusqu'à ce jour, informé de la panoplie de manifestations qui marqueront la première semaine du mois de février. Maintenant le rideau est déchiré et on est agréablement surpris. Certes, la cérémonie officielle au temple sera ordonnée comme les années passées. Les jeunes gens et jeunes filles de vingt ans seront félicités pour leur sagesse, leur maturité civique, leur sens des responsabilités dans l'avenir. L'orateur invité à prononcer le discours qu'exige la circonstance est M. Jean Cavadini, un habitant de Saint-Blaise, député au Grand conseil.

Le jeudi 1er et le vendredi 2 février, le grand auditorio du nouveau centre scolaire de Vigner sera ouvert, exceptionnellement, pour permettre la production d'un spectacle musical intitulé « Valse viennoise à Saint-Blaise ». Il groupe près de cinquante participants des chorales « Chantale » et « Chœur mixte Céliia », cette dernière commémorant aussi à cette occasion son 25me anniversaire. On chantera, on dansera sur des airs de Johann Strauss. Pendant une dizaine de jours, plusieurs peintres amateurs de la région transformeront la salle de gymnastique du collège de la Rive-de-l'Herbe en galerie d'art. Toutes les toiles représenteront Saint-Blaise et sa région. Pour exercer la sagacité des Saint-Blaisois un concours sera lancé. Les caves des propriétaires-viticulteurs ouvriront leurs portes à deux battants; il en ira de même pour le bar officiel caché dans les sous-sols de la vieille maison Crible proche du temple. Même si la neige ne vient pas d'ici au 3 février, Saint-Blaise s'apprête à passer une nuit... blanche !

PLATEAU DE DIESSE De beaux films pour Lamboing

Le Centre culturel jurassien présentera à la population du 18 janvier au 29 mars, des films sélectionnés à raison d'une projection tous les 15 jours (le jeudi). Au programme figurent des œuvres comme « La Traversée de Paris », de Claude Autant-Lara, « Nous sommes tous des assassins », de Cayatte, « America! America! » de Kazan ou « H... encore 10 secondes » du réalisateur tchèque Tanhofer.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Madeleine Englert-Scheurer; Monsieur et Madame Roland Englert-Schneider et leurs fils Philippe, Stephan et Michel; Monsieur et Madame Roland Tschantz-Englert et leurs enfants Olivier et Myriam; Monsieur Charles Englert; Madame Lotte Englert et famille; Monsieur et Madame Karl Herkel-Englert et famille; Madame Lucienne Scheurer et famille; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de Monsieur Charles ENGLERT leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle et parent, enlevé subitement à leur tendre affection, dans sa 71me année. La Neuveville, le 9 janvier 1973. (2, route de Bienne) Selon le vœu du défunt, l'incinération a eu lieu le jeudi 11 janvier, dans l'intimité familiale.

Madame Berthe Glauser-Niffenegger, ses enfants et petit-fils, à Berne; Monsieur et Madame Bernard Glauser et leur fils à Berne; Madame et Monsieur Bernard Lauener-Niffenegger, à Chez-le-Bart, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Jean Lauener et leurs enfants, à Saint-Aubin; Madame et Monsieur Henri Chevalier, leurs enfants et petits-enfants, à Yverdon; Madame Albert Bianchi, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Hans Niffenegger, leurs enfants et petits-enfants, à Bienné; Mademoiselle Lucy Schmolik, à Saint-Aubin; Mademoiselle Amélie Schmolik, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de Madame Ida NIFFENEGGER leur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, grand-tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection après une longue maladie supportée avec courage et résignation, dans sa 88me année. Berne et Chez-le-Bart, le 10 janvier 1973. Il est bon d'attendre en silence le secours de l'Eternel. Jér. 26. L'incinération aura lieu à Neuchâtel le vendredi 12 janvier. Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures. Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard, à Neuchâtel. Prière de ne pas faire de visite. Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, cet avis en tenant lieu

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre à chacun, et profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son deuil, la famille de Monsieur Walter MEIER remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance. Cortaillod, novembre 1973.

Profondément touchée des très nombreux témoignages d'affection et de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de Monsieur Edmond JEANPRÉTRE remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, se sont associées à son profond chagrin, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance. Un merci tout particulier à M. Blaser, pasteur à Corcelles. Peseux, janvier 1973.

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de Madame Joseph PAPAUX-TROUTOT née Caroline Castioni remercie très sincèrement toutes les personnes de la part qu'elles ont prise à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message, leurs dons ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

LES MONTRES ÉLECTRONIQUES C'EST L'AFFAIRE DE PALLADIUM QUEL CHOIX !

FAN L'EXPRESS BULLETIN D'ABONNEMENT JE M'ABONNE DÈS CE JOUR * jusqu'à fin mars 1973 pour Fr. 19.— * jusqu'à fin juin 1973 pour Fr. 38.— * jusqu'à fin décembre 1973 pour Fr. 74.—

A Neuchâtel et dans la région

IL SERA LE COMMISSAIRE BAERLACH À LA TÉLÉVISION FRANÇAISE

CHARLES VANEL tourne à la Neuveville...



Vanel: pipe et sérénité... (Avipress - J.-P. Baillod)

A 82 ans, Charles Vanel semble aussi solide que le château, ancré au roc, et il ne compte même plus les films qu'il a tournés depuis 1909. Il bourre lentement une pipe de Burrus bleu, avoue ne pas être revenu dans la région depuis bien longtemps: c'était à Neuchâtel, lors d'une tournée du Théâtre Sarah Bernhardt qu'il suivait dans les malles de «L'Aiglon». Hier en fin d'après-midi, il est entré dans la grande salle. Il s'est approché de Mme Zellweger:

— Vous voudrez bien m'excuser de ne pas avoir pris congé hier soir...

Elle sourit, ses deux enfants dans les jambes. Depuis quelques jours, la télévision française tourne à grand fracas à la Neuveville et dans les environs. Les chemins de ronde et la cour du château débordent de

câbles, de projecteurs et de gens qui tournent autour. Le chef-opérateur frise sa moustache d'une main et cherche, autant de la voix que de l'œil, l'angle idéal. Tout le monde s'agitte sauf Vanel et le jeune acteur allemand Roman Kopp qui tue le temps perdu en jouant aux échecs.

Il fait froid. La brume colle aux vieilles pierres et dans tout ce remue-ménage de ceux qui ne cherchent peut-être qu'à se réchauffer, Vanel reste impassible et le réalisateur presque inaccessible. Le seul soleil sera le visage réjoui de Jean Moulart, un ancien cascadeur devenu la doublure de Charles Vanel depuis bien des années. A première vue, rien ne les rapproche pourtant sinon, sur la bonne tête de Moulart, la casquette du capitaine de la «Mary-Morgan».

ATTENTE...

Si la télévision française tourne dans la région, c'est pour respecter au pied et à la lettre le roman de Dürrenmatt que Daniel Lecomte met en images pour la 2me chaîne. A l'origine, c'est Genève qui devait adapter au petit écran «Le juge et son bourreau». Heureusement, on y a renoncé pour une question de crédits.

Charles Vanel prête sa gueule et son talent au commissaire Baerlach. Michel Vitold, qui devait apparaître sur un balcon mais que l'on cherche vainement, Marika Green et Gilles Ségol complètent la distribution ainsi qu'un dogue allemand. La veille, Czar von Althaus, une bête de 65 kilos venue de Zurich avec son maître, avait sauté sur le commissaire. Stylé, ce n'est qu'après le «Coupé!» qu'il lui a badigeonné les joues à grands coups de langue...

A 18 heures, on ne tournait toujours pas. Même chez un directeur de la SSIH, l'horaire peut prendre des libertés. Le chat Gribouillis, un autre locataire occasionnel du château, passa à côté du dogue, la queue droite et en ronronnant...

Cl.-P. Ch.

LE TRIBUNAL AU CINÉMA POUR UNE BONNE JUSTICE

Erotisme, pornographie? Des notions qui ont évolué rapidement depuis quelques années!

On connaît la définition: «La chair est à l'érotisme, ce que la viande est à la pornographie!»

Chair, viande? Erotisme? Pornographie? Le tribunal de Neuchâtel, son président, M. Alain Bauer en tête, a dû se poser bien des questions embarrassantes, hier, à ce propos.

Le tribunal siégeait, comme nous l'avons dit, dans un cinéma du chef-lieu, exceptionnellement, car il n'y a évidemment pas de salle de projection à l'hôtel de ville où l'on puisse passer des films professionnels de 35 mm. S'il siégeait au cinéma, c'était pour voir, peut-être aussi pour regarder, deux longs métrages qui avaient été saisis au «Rex» sur ordre du procureur général, vers la fin de 1971.

Or, donc, pour pratiquer une bonne justice et juger sur preuves, le tribunal s'est transporté dans la salle obscure, après que les bobines des films y eurent été amenées depuis le greffe du tribunal, sous l'escorte d'un gendarme qui, pour son plus grand plaisir d'ailleurs, ne les quitta plus durant les quatre heures et demie de projection.

ET AILLEURS?

On n'a pas oublié que l'un de ces films fut projeté sans incident durant trois semaines. C'est quelques mois après, quand M. Kunzi le reprit pour son établissement, qu'il fut saisi sur ordre du ministère public! Pourtant, la bande avait passé à la censure zuricoise dont on connaît la rigueur et l'intransigeance et 60.000 spectateurs environ l'ont vu dans toute la Suisse. Même Saint-Gall l'avait autorisé avec bien entendu, comme ce fut le cas à Neuchâtel, la limite d'âge fixée à 18 ans.

Le second ne connut qu'une brève «existence» neuchâteloise, puisqu'au bout de quelques jours, une nouvelle saisie intervint au «Rex» et le procureur entra en scène après que deux juges d'instruction eurent visionné le film.

On le sait, il n'y a plus de censure préalable dans le canton, et sur le plan fédéral. Ce qui revient à dire que, dans les cantons qui en sont privés, où donc on a estimé que les adultes étaient assez grands pour faire leur propre sélection, la responsabilité de l'exploitant et des distributeurs de films est entière, sur le plan pénal.

C'est l'art. 204 du CPS, au chapitre des meurs, qui précise que:

«1. Celui qui aura fabriqué ou détenu des écrits, images, films ou autres objets obscènes en vue d'en faire le commerce ou la distribution ou de les exposer en public;

celui qui, aux fins indiquées ci-dessus, aura importé, transporté, ou exporté de tels objets, ou les aura mis en circulation d'une manière quelconque;

celui qui en aura fait le commerce public ou clandestin, ou les aura distribués ou exposés en public, ou fera métier de les donner en location;



Auto contre tram

● AU carrefour Beaugard, M. M. N., de Neuchâtel, circulait en auto hier, vers midi, rue Maillier, avec l'intention d'emprunter la rue des Tunnels. A l'intersection de la rue des Poudrières, il s'est arrêté sur les voies du tram pour accorder la priorité aux véhicules qui venaient sur la droite. Au même moment, sa voiture a été heurtée par le tram conduit par M. J. W., domicilié à Comondrèche, qui circulait en direction de Peseux. Dégâts.

Bus contre auto

● HIER, vers 16 h, au volant de sa voiture, M. C. M., de Corcelles, quittait sa place de stationnement en zone bleue, au nord de la place Numa-Droz. Au cours de la manœuvre, il n'a pas pris toutes les précautions et son véhicule est entré en collision avec le bus TN, conduit par M. P. R., domicilié à Neuchâtel, qui venait de la place Numa-Droz pour s'engager rue du Bassin. Dégâts.

celui qui aura annoncé ou fait connaître par n'importe quel moyen, en vue de favoriser la circulation ou le trafic prohibés, qu'une personne se livre à l'un quelconque des actes punissables prévus ci-dessus;

celui qui aura annoncé ou fait connaître comment et par qui de tels objets peuvent être obtenus directement ou indirectement;

UNE NOTION QUI A ÉVOLUÉ

Il faut reconnaître, comme le faisait justement remarquer hier l'un des deux distributeurs zuricois qui ont été cités à comparaître en même temps que M. Kunzi, que la notion de pornographie a rapidement évolué depuis quelques années.

Aujourd'hui, on admet communément comme pornographie les scènes montrant, par exemple, des relations sexuelles entre humains et animaux, mais l'amour tel qu'il se pratique entre gens de sexe opposé ne fait plus partie de la panoplie pornographique. Dans les films de cette catégorie, c'est plus le contexte général de l'œuvre que les scènes intimes, qui entre en ligne de compte pour une juste appréciation. Mais là encore, l'appréciation varie d'un individu à l'autre. C'est un sujet difficile.

Personnellement, n'ayant jamais été au Rex jusqu'ici, ni dans un autre cinéma à «vocation» érotique ou pornographique, il m'est difficile de parler avec compétence de ce genre de cinéma. Tout au plus puis-je dire que des deux films incriminés à «Pornorama», ni «Pornographie sans frontières» n'est choquant pour un adulte normalement constitué et lucide. Certes, sur un thème assez banal qu'on retrouve toujours dans ce genre de films, viennent se greffer, pour le plaisir du spectateur venu pour cela,

quelques scènes osées, assez brèves, prises par une caméra qui ne s'arrête pas aux détails. Ce ne sont pas des chefs-d'œuvre du septième art, oh! diable non, mais il n'en ont jamais eu la prétention. C'est américain avec un arrière-fond psychologique et psychanalytique, ou c'est allemand, sans autre prétention que de montrer des scènes plus ou moins croustillantes d'amour physique, le tout enrobé dans une pâte fade, mais que l'on sait rendre affriolante.

Nous avons pu voir, hier, par contre, un film prétendument à vocation didactique qui n'a soulevé aucune objection de milieux genevois pourtant bien pensants, à ce que nous a dit son distributeur en Suisse. «Les 101 positions de l'amour» est plus un ballet sur la joie de vivre à deux qu'un document érotique ou pornographique. Il fut projeté pour permettre au tribunal de mieux cerner le problème avant de rendre son jugement, le 30 janvier, à l'issue de la seconde audience, au terme des plaidoiries des mandataires des trois prévenus.

DES SPECTATEURS PLUS AMUSÉS QUE TROUBLÉS

Pour cette séance de projection qui était tout ce qu'il y avait de plus officielle, le public qui emplissait ordinairement la salle était remplacé exceptionnellement par dix spectateurs plus amusés que profondément troublés...

On verra dans vingt jours ce que pense le tribunal de police de Neuchâtel, de quelques milliers de mètres de pellicule et de quelques scènes osées, mais pas plus que dans n'importe quel film simple érotique.

Et certainement moins nocives que toutes les scènes de violence que nous servent, quasi quotidiennement, certaines télévisions où là, l'âge limite du spectateur n'existe pas!

G. Mt

Au tribunal de police de Neuchâtel

Pneus resculptés: un gendarme n'avait pu relever cette anomalie

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. Jacques Ruedin, assisté de Mme M. Steininger qui assumait les fonctions de greffier.

J.-P. C. avait acquis un véhicule en juin 1972. Quelques mois plus tard, il trouva un papillon sur le pare-brise lui enjoignant de se présenter à un contrôle afin de vérifier l'état des pneus. Le gendarme qui procéda à ce contrôle lui rit au nez: les pneus semblaient en parfait état! Quelque temps après, le premier gendarme, auteur du procès-verbal, le mit à l'amende pour le fait de rouler avec trois pneus resculptés. On sait que ce type de pneu qu'on nomme également «sirié» ou «retailé», c'est-à-dire ceux sur lesquels on a pratiqué une incision sans rajouter le caoutchouc comme pour le regommage, est interdit depuis 1969. Il a été impossible de retrouver le responsable de cette opération, chacun des détenteurs successifs de la voiture s'étant refusés. Le tribunal a estimé que si un gendarme n'avait pu relever cette anomalie, c'est sans doute de bonne foi que J.-P. C. n'avait pu s'en rendre compte. Celui-ci a donc été acquitté, les frais restant à la charge de l'Etat.

L. B. n'avait pas respecté le signal «Céder le passage» situé à l'intersection du faubourg et de l'avenue de la Gare à Neuchâtel. Son auto étant entrée en collision avec un autre véhicule, B. fit appel à un gendarme qui procéda à un constat à l'amiable. L. B., qui avait accepté de prendre les frais à sa charge, n'en paya qu'une partie ce qui détermina son

adversaire à porter plainte. Le gendarme avait redressé la tête à la main et L. B. croyait que cette intervention serait suffisante. N'importe quel carrossier pouvait le détromper... Cette erreur de jugement lui a valu 50 fr. d'amende et 30 fr. de frais.

Le 7 octobre 1972, A. G. attira l'attention de la police en oubliant de respecter un «stop», une signalisation lumineuse et une interdiction de tourner à droite... Il roula à cyclomoteur avec un taux d'alcoolémie se situant entre 2,5 et 3,8 gr.‰, bref une ivresse grave!

Bien qu'il ait déclaré ne rien y comprendre, il a été condamné à cinq jours d'arrêts sans sursis, 100 fr. d'amende et devra payer 185 fr. de frais.

C.Fx.

SAINT-BLAISE

Bonne fête!

(c) Les autorités communales de Saint-Blaise ont tenu, mercredi soir, à marquer le 90me anniversaire de Mlle Cl. Zimmermann, actuellement en pension à Cressier mais qui a passé la journée de sa fête chez des connaissances domiciliées rue Daniel-Dardel.

Les membres du conseil communal ont fleuri la nonagénaire et la société de musique «L'Helvétia» était présente pour lui jouer quelques morceaux entraînants.

Que pense l'homme de la rue des mesures anti-surchauffe? Une certaine passivité mais aussi une prise de conscience de la nécessité de ne plus vivre au-dessus de ses moyens!



De gauche à droite: Mmes Betty Jemmola et Denise Kramer: — Il faut penser aux personnes ne jouissant pas de revenus élevés...

A la suite des cinq arrêtés anti-inflationnistes votés par les Chambres fédérales en décembre, le Conseil fédéral a fait connaître, mercredi, les mesures pratiques qu'il entendait prendre.

Rappelons brièvement ces différentes ordonnances: la première tend à limiter le taux d'accroissement des crédits pour la période s'achevant le 31 juillet à 6% du volume des crédits autorisés au 31 juillet 1972.

La seconde concerne les petits crédits bancaires, les ventes par acomptes, les comptes-clients, les cartes de crédits, ainsi qu'en faveur de la location de biens immobiliers. Toute publicité relative à ces crédits, soit par la télévision, soit par prospectus

pou par affichage public, a été interdite.

La troisième tend à limiter les amortissements fiscaux. Une autre ordonnance prévoit également la stabilisation du marché de la construction.

Par ailleurs, l'entrée en vigueur de l'arrêté comporte l'obligation d'annoncer et de motiver les hausses de prix envisagées dans certaines branches de l'économie et pour certaines catégories de marchandises soumises à des accords cartellaires rigoureux, ou pour des marchandises ayant subi ou devant subir de fortes hausses de prix.

D'emblée, nous a fait remarquer le directeur de l'Office économique cantonal, à la Chaux-de-Fonds, il faut se réjouir du fait que les arrêtés votés



Un facteur: — L'inflation sera peut-être freinée par ces mesures, mais après? — Un employé de Fribourg: — Il faut une certaine discipline pour ne pas vivre au-dessus de ses moyens!

(Avipress - Baillod)

en décembre dernier ont été précisés. Et, ajoute M. Baumgartner, les ordonnances s'attaquent tout de suite aux prix:

SURVEILLANCE DES PRIX

— C'est pourquoi, il me semble très important d'avoir mis en place un dispositif permettant de surveiller les prix.

— On en parlait, mais rien ne laissait prévoir de telles dispositions! Le préposé à la surveillance des prix, le conseiller national Léo Schurmann attend de ces arrêtés des effets immédiats.

Cependant, nous dit M. Baumgartner, «je crains que, très vite, le bureau de M. Schurmann ne soit submergé».

Si, dans une première phase, on va assister à une sévère surveillance des prix, il ne manquera pas d'y avoir dans un second temps des augmentations. Le fait que celles-ci devront être motivées est important.

Ainsi les négociations se déroulent au niveau des associations et les augmentations risquent d'être moins fortes que par le passé.

Quant à savoir si ces mesures viennent trop tard, il est difficile de répondre. L'important est qu'elles aient été mises en place. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que nous sommes dans un marché d'économie libre ce qui implique certaines lenteurs. Avant de pouvoir prendre des mesures, il faut que la situation se dégrade sinon on ne manquerait pas de reprocher au Conseil fédéral sa politique interventionniste.

ET LE BATIMENT?

Et si le bâtiment a pensé être touché profondément, il n'a rien à craindre du moins pour le moment. Tous les projets déjà sanctionnés seront menés à terme. Il risque cependant ajoute M. Baumgartner d'y avoir un creux à partir de 1974, 1975.

Quant à savoir si ces mesures seront efficaces, nous pensons qu'elles le seront dans la mesure où la population voudra bien y croire. Si d'emblée le consommateur ne réagit pas, si le problème ne semble pas le concerner et si finalement la population ne prend pas ses responsabilités, ces mesures risquent malgré toute leur netteté de perdre de leur efficacité.

Or, il semble bien que le consommateur ne se rend pas encore bien compte de la situation.

Dans la rue, les personnes âgées et les femmes principalement, ne semblent absolument pas se soucier de ces mesures. Que les crédits soient limités, que les prescriptions sur la vente par acompte soient renforcées, cela ne produit aucun effet sur le consommateur moyen. On sent une certaine lassitude.

Et puis, nous a-t-on fait remarquer, les salaires sont indexés, alors, si les prix augmentent notre revenu sera également augmenté. Le blocage des salaires n'est en aucune façon envisagé.

Tout le monde n'est cependant pas du même avis. Nous en avons pu nous en rendre compte en interrogeant des passants.

Cet employé de Fribourg pense qu'il faut avant tout que les gens cessent de vivre au-dessus de leurs moyens:

— Qu'ils sachent se discipliner!

Et puis il y a ce passant, facteur de profession, qui pense que les mesures anti-inflation prises par le Conseil fédéral freineront provisoirement l'inflation mais que cela recommencera!

Un peu plus loin, nous abordons deux passantes. Leur point de vue?

— Les personnes aux revenus modérés sont les premières touchées.

Ce n'est pas juste!

Avant de connaître l'effet de ces ordonnances, il faudra donc attendre quelques mois. Pour le moment, le consommateur fait preuve de passivité tout en commençant à se rendre compte du danger de vivre au-dessus de ses moyens.

CAD

Les problèmes hospitaliers et le troisième âge Le vieillissement de la population: un phénomène général

(SUITE — Voir notre édition des 10 et 11 janvier)

Qui dit problèmes hospitaliers évoque au premier chef l'espérance de vie moyenne d'une population. Car on ne saurait concevoir des établissements consacrés exclusivement au maintien de la santé d'une couche exclusivement active, au détriment des secteurs non productifs: étudiants, écoliers ou personnes du troisième âge.

Ainsi que nous l'avons souligné dans un précédent article, le canton de Neuchâtel, suivi en cela par l'ensemble des régions de la Suisse, connaît dans les années à venir des difficultés certaines. La progression du nombre de vieillards comme l'augmentation de la classe des moins de vingt ans, représenteront une surcharge financière dont devra s'acquitter la population active. Pour les personnes âgées, l'augmentation se traduira par une avance de 116 pour mille habitants en 1960 et 126 pour mille en 1980, tandis que les jeunes de moins de vingt ans passeront de 282 à 286 pour mille en 1980. Des raisons, bien sûr, à cela, notamment une diminution de la mortalité infantile, puis le gain en années à l'âge adulte, résultante des progrès de la médecine et de l'amélioration des conditions de vie.

Ce qui amène l'âge moyen d'un individu à 74 ans. Mais ce phénomène, constate le rapport du Comité d'étude ne se poursuivra pas indéfiniment et il faut «prévoir que la baisse du taux de mortalité tende à se stabiliser, sinon à remonter». Cependant, on observe au cours des décennies une évolution sensible des causes de décès. Ainsi les maladies infectieuses, qui au début de ce siècle, en Suisse, se signalaient par un pourcentage élevé de morts (21% environ) dont 15% pour la tuberculose (à elle seule), les maladies respiratoires avec 15% ou les maladies de l'appareil circulatoire (13%) ont, elles, été «remplacées» précisément par ces maladies de l'appareil circulatoire avec 43% dont

17% relèvent de l'artériosclérose. Puis viennent les tumeurs (19% des décès) tandis que la tuberculose, la débilité congénitale ne figurent pratiquement plus dans les statistiques.

UNE CONSTATATION

Une constatation s'impose, née de différentes études, et qui tend à classifier les causes de décès de personnes âgées par le simple vieillissement de l'organisme. «...La cause de la mort n'est que l'expression de la détérioration des systèmes cellulaires que le temps provoque inexorablement», relève à son tour le rapport, plaçant hygiène, mode de vie et progrès de la médecine sur un juste plateau. On doit en être conscient si l'on souhaite une politique hospitalière cohérente, établie en raison des classes d'âges, et si l'on sait que la charge des personnes âgées sera nettement plus ressentie dans certaines régions (116 pour mille habitants de vieillards dans le bas du canton, contre 138 pour mille dans la Jura neuchâteloise et 148 pour mille rien qu'au Val-de-Travers).

Un tableau révélateur, établi sur le plan suisse pour mille décès «hommes», attribue 172 au cancer (variété de cancer), 13 à la tuberculose, 47 à d'autres maladies infectieuses ou pneumonie, 271 à l'artériosclérose, apoplexie cérébrale, sénilité, angine de poitrine, 128 à des maladies de cœur, 71 à d'autres maladies de l'appareil circulatoire, 51 à des maladies de l'appareil digestif, 89 à des morts violentes, accidents ou suicides, 158 à d'autres causes relevant de la mortalité générale.

Pour les femmes, et sur mille sujets également, on arrive à 147 carcinomes, 9 cas de tuberculoses, 51 autres maladies infectieuses ou pneumonie, 320 cas d'artériosclérose, apoplexie cérébrale, sénilité, angine de poitrine, 167 maladies du cœur, 80 autres maladies de l'appareil

reil circulatoire, 41 maladies de l'appareil digestif, 47 morts violentes et 138 autres causes de décès. Si l'on examine ensuite en détail l'âge moyen par groupes de causes, on constate d'emblée que les femmes meurent plus tardivement que les hommes, une remarque qui, elle aussi, doit tenir sa place dans le cadre d'une vaste étude sur le plan médical d'une organisation hospitalière.

En effet, pour les hommes, l'âge moyen de décès se situe à 68,7 ans tandis que pour le sexe dit faible il atteint 74,1...

«La diminution des décès pour certaines causes sera dans les années à venir», poursuit l'étude du groupe d'experts, «partiellement contrebalancée par l'accroissement des décès dus aux maladies et aux accidents dits de «civilisation»: surmenage, bruit, pollution, accidents de la route, etc.». Et de constater que le développement de la médecine sociale et surtout préventive augmentera cette espérance de vie.

Le deuxième document du comité d'étude pour l'organisation hospitalière neuchâteloise, nous a permis au cours de différents articles, d'examiner la répartition en pour mille des décès par cause, l'âge moyen au décès; par groupes de causes, le taux d'hospitalisation selon diverses enquêtes menées tant sur le plan suisse que cantonal. Si les besoins en lits, et pour l'ensemble du territoire neuchâtelois, se révèlent suffisants pour les années à venir, qu'en est-il du rapport entre ces besoins hospitaliers et ceux existants, ainsi que du facteur né des malades âgés?

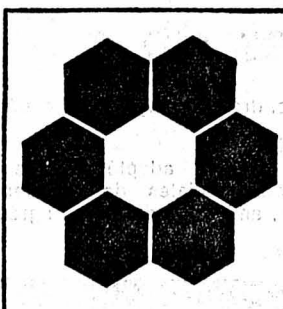
Nous aurons l'occasion de revenir sur plusieurs aspects de cette deuxième phase du document, fruit d'un comité regroupant des représentants des milieux les plus divers, mais plus spécialement du monde médical.

Ph. N.

VENTES SPÉCIALES



<p>MANTEAUX GIRLS</p> <p>Valeur 179.- 198.-</p> <p>Soldé 70.- 90.-</p>	<p>MANTEAUX DAMES</p> <p>Valeur 198.- 229.- Modèles</p> <p>Soldé 90.- 110.- 130.-</p>
<p>JAQUETTES lainage UNIES ET FANTAISIE</p> <p>Valeur 198.-</p> <p>Soldé 110.-</p>	<p>MANTEAUX IMITATION FOURRURE</p> <p>Valeur 229.- 229.-</p> <p>Soldé 120.- 150.-</p>
<p>ROBES pour DAMES EN TOUS GENRES</p> <p>Soldé 20.- 30.- 50.-</p>	<p>ROBES CHASUBLE ET MATERNITÉ</p> <p>Soldé 10.- 20.- 30.-</p>



AU LOUVRE
La Nouveauté SA

Neuchâtel — Vente autorisée dès le 15 janvier

A vendre ou à louer

pianos

neufs à partir de **Fr. 35.-**
location mensuelle

pianos

à queue à partir de **Fr. 58.-**
location mensuelle

orgues

électroniques à partir de **Fr. 38.-**
location mensuelle.

Plus de 220 Instruments en stock. Prise en compte totale des montants payés pendant la première année. Service de réparations et d'accordages soigné et assuré par personnel diplômé.
G. Heutschl, Sprünglistrasse 2 (Egghözli), BERNE. Tél. (031) 44 10 82 ou (031) 44 10 47.

SINGER

vous propose un grand choix de

boutons

J. Monnier
rue du Seyon 11
Neuchâtel.
Tél. (038) 25 12 70

Machines à laver

Marques suisses 100% automatiques, neuves légèrement grissées ou défrâchées, avec ou sans fixation. A CEDER A TRÈS BAS PRIX avec garantie d'usine. Poste installation et service après-vente assurés par nos monteurs.

Maglc,
av. de la Harpe 21,
Lausanne.
Tél. 27 84 10.

A vendre plusieurs

moteurs électriques

puissance 1,4 à 3 CV. Bon prix.

S'adresser à :
Viso, Saint-Blaize,
tél. (038) 33 22 12,
Interne 219.

FEU VERT
SUR NOS SOLDES
Manteaux - Costumes - Robes - Pulls, etc.

articles de toute 1^{re} qualité
Soldés à des prix exceptionnels

à la Belette

SOUS LES ARCADES
fbg de l'Hôpital 9 Neuchâtel Ø 25 20 18
Vente autorisée dès le 15 janvier

Des idées canapés transformables

Grand choix de salons transformables tous styles et modernes.

Vionnet SA
BULLE GENEVE YVERDON BIENNE CHARRAT/VS

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Masserey SOLDES

- Plus de 500 coupons de Fr. 5.- à Fr. 200.- pour chambres, cuisines, corridors, entrées, balcons, salles de bains, bateaux, voitures et caravanes
- Tapis de fond: 60 rouleaux sur supports mobiles dès Fr. 26.- le m², 100% nylon, 3000 m² en stock, prêt-à-poser
- 250 milieux RYA 100% laine, 200 x 300 cm et 250 x 350 cm dès Fr. 320.- la pièce
- 100 tours de lit laine, dès Fr. 144.-
- Plastique-feutre du stock, Fr. 13.- le m²
- Tapis d'Orient - Jetés de divan - Rideaux

Etonnante exposition Entrez et choisissez
Livraison gratuite à domicile
Tél. 25 59 12

MAGASIN
8 vitrines - 2 étages
PORTES-ROUGES 131-133

● PARC
● ARRÊT DU TROLLEYBUS

Stop à la hausse - Venez aux soldes Masserey

L'attrait irrésistible des vrais soldes

armourins neuchâtel

Vente autorisée du 15.1 au 3.2/73



Pulls dames 29.90 15.-	Manteaux 149.- 50.-
Pantalons dames 39.90 20.-	Blouses shifts 19.90 8.-
Jeans	Grenouillères 7.95 4.-
Levi's 52.- 30.-	Chemises messieurs 26.- 15.-
Robes 59.- 30.-	

armourins

Ce ne sont là que quelques exemples parmi des milliers d'articles **VRAIMENT SOLDÉS** à tous nos rayons

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Pour entrée à convenir, nous engageons

UN OUVRIER BOUCHER

Nourri et logé. Bon salaire. Si possible avec permis de conduire.
Boucherie A. Leuba, Saint-Aubln.
Tél. 55 21 44.

Je cherche DAMES ou DEMOISELLES disposant de quelques heures par semaine pour

ACTIVITÉ ACCESSOIRE

Gain très intéressant.
Indépendance totale.
Branche cosmétiques.
Formation assurée (1 jour).

Pour vous renseigner, téléphonez au (024) 4 55 41, le matin ou le soir.

employée de bureau

Commerce de la place cherche
à la demi-journée.
Travail intéressant.
Adresser offres écrites à AI 74 au bureau du journal.

On cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

VENDEUSE

ou aide-vendeuse.
Place de travail agréable.

Adresser offres à :
boulangerie-pâtisserie Jos. Koller,
2014 Bôle.

ZURICH

Importante fabrique de produits en papier cherche

employée de bureau

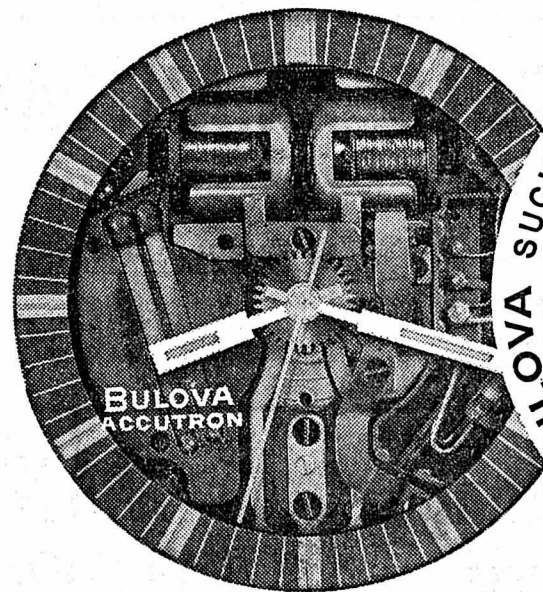
pour la correspondance française et l'établissement des devis.

Nous désirons :
employée habile et consciencieuse, ayant si possible quelques connaissances d'allemand.

Nous offrons :
ambiance de travail jeune et dynamique, très bonne occasion de perfectionner ses connaissances d'allemand, semaine de 5 jours, avantages sociaux.

Prière d'adresser offres, avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie, à

WAGNER & CIE, fabrique de produits en papier, Badenerstrasse 820, case postale, 8021 Zurich.



BULOVA CHERCHE BULOVA SUCHT BULOVA CHERCHE BULOVA SUCHT BULOVA CHERCHE BULOVA SUCHT

EMPLOYÉE DE BUREAU

qui serait chargée de l'établissement des documents d'exportation, de transport et de la facturation, ainsi que de travaux généraux de secrétariat.
Langue maternelle française avec connaissances d'anglais.
Entrée en service immédiate ou pour époque à convenir.
Veuillez appeler le (038) 24 15 52, ou envoyer votre offre de service à BULOVA WATCH COMPANY, 10 place de la Gare, 2000 Neuchâtel

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.
Feuille d'avis de Neuchâtel

La Société suisse pour l'industrie horlogère (SSIH)

qui groupe en particulier les marques Omega et Tissot cherche, pour ses Services Marketing, un

collaborateur

dont les tâches principales seront :

- la gestion d'une banque de statistiques (réception des données, contrôle des fichiers, édition et diffusion, surveillance des délais)
- répondre à des demandes spéciales d'information chiffrée
- travaux d'analyse et de synthèse des statistiques existantes
- contacts avec les utilisateurs, participation à des travaux de développement.

Nous demandons :

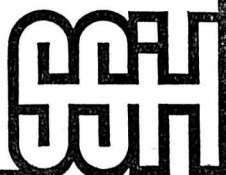
- formation commerciale
- sens de l'organisation, esprit systématique
- intérêt pour les travaux statistiques
- connaissances EDP souhaitables.

Nous offrons :

- travail varié dans une équipe dynamique
- salaire en rapport avec capacités.

Faire offres à :

SSIH Management Services S.A.
Direction du personnel,
rue Centrale 63, 2500 Bienne.



DÉPARTEMENT REPRÉSENTATIONS
CONTACT EXPANSION 2000

cherche

afin de compléter son département de représentations générales d'entreprises commerciales et diverses, plusieurs

COLLABORATEURS

Suisses ou permis C, formés aux techniques modernes de la vente, dynamiques et ambitieux, s'exprimant avec aisance aussi bien en français qu'en allemand (ou Schweizerdeutsch).

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et photographie, à
Ris + Giboureau & Cie
3b, rue du Locle
2300 la Chaux-de-Fonds.

**ARKINA**

Nous cherchons, pour entrée immédiate :

une employée de commerce

consciencieuse et active, ayant le sens des responsabilités, pour notre service de réception, enregistrement des commandes et organisation des livraisons ;

un adjoint au chef de dépôt

Cette place conviendrait à magasinier expérimenté.

Nous offrons un salaire adapté aux exigences actuelles, prestations sociales de premier ordre, semaine de 5 jours, ambiance de travail agréable.



LE LOCLE - LE LOCLE

AU TRIBUNAL DE POLICE

L'agriculteur croyait vraiment bien faire

Le tribunal de police a tenu, hier après-midi, son audience hebdomadaire sous la présidence de M. Jean-Louis Duval, président, assisté de Mme Danielle Pistor, commis au greffe.

IDENTITE

Le 15 décembre, un agent de la police locale réglait la circulation à l'intersection des rues Jehan-Droz et de l'Hôtel-de-Ville. Un cyclomotoriste n'ayant pas respecté les indications données par l'agent, ce dernier intervint mais le prévenu G. F.D.J. refusa de révéler son identité. Il fut même grossier envers le représentant de l'ordre public lequel déposa une plainte. F.D.J. ne voulut pas donner son nom mais il reconnaît le reste des infractions. Comme l'injure est le délit le plus grave, le juge demande aux parties de s'arranger. L'agent consent à retirer sa plainte à condition que F.D.J. témoigne des excuses aux agents et s'engage désormais à se comporter convenablement envers eux. C'est admis.

Restent les infractions à la LCR. Pour ces chefs d'accusation, le tribunal inflige à l'inculpé une amende de 50 fr. et le paiement de 10 fr. de frais.

Moins grave est cette affaire de collision qui s'est produite le 25 novembre, rue des Envers, où l'automobiliste loclais F.F. circulait pour gagner l'avenue du Collège sans prendre toutes les précautions. Il circulait à faible distance d'une automobile qui le précédait et, en voulant éviter un véhicule qui s'était déplacé, son auto glissa sur la chaussée

AUJOURD'HUI

DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS. — Corso : 20 h 30, César et Rosalie (16 ans).
Eden : 20 h 30, L'Hôpital (16 ans), 23 h 15, Mon petit oiseau... toujours à disposition (20 ans).
Plaza : 20 h 30, Cosa nostra (18 ans, prolongations).
Scala : 20 h 30, Orange mécanique (18 ans).
ABC : 20 h 30, La Salamandre (16 ans).
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements, Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10.
Galerie de la Marge (Marché 4) : Leiter, dessins.
Permanences médicale et dentaire : En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Henry, Léopold-Robert 68, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.

Le Locle

CINÉMAS. — Casino : 20 h 30, Les Derniers Aventuriers (18 ans), 23 h 15, Agonie d'amour (18 ans).
Lux : 20 h 30, Le voleur de chevaux (16 ans), 23 h 15, L'amour à la campagne (20 ans).
Pharmacie de service : Mariotti, Grand-Rue 38, Dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire : En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

Où pourra-t-on skier ce week-end ?

L'Office neuchâtelois du tourisme, dans son bulletin d'enseignement d'hier, relève la situation des pistes de la région.
A Tête-de-Ran, il y a 10 cm de neige dure mais les pistes sont défavorables ; à la Vue-des-Alpes (0-10), la neige est également dure, comme partout ailleurs, et les pistes sont bonnes. A la Corbatière-la Roche-aux-Crocs (10-15), aux Bugnenettes-Savagnières (0-10) et au Pâquier-le Crêt-du-Puy (10), ainsi qu'à Buttes-la Robella-Chasseron Nord (5-10), la Chaux-de-Fonds-Chapeau Râblé, au Locle-Sommartel et à Chaumont (10), les pistes sont praticables.
Les skieurs trouveront des pistes balisées praticables pour ski de randonnée à Tête-de-Ran, à la Vue-des-Alpes, à Poulliller-la Chaux-de-Fonds, Buttes-la-Robella, la Brévine, les Cernefs-Verrières, Couvet-Nouvelle-Censière. Tous les moyens de remontées fonctionnent normalement.

et entra en collision avec une voiture venant en sens inverse.

Après explications, le juge condamne F.F. à une amende de 15 fr. assortie de 20 fr. de frais.

IL A (TROP) SOUVENT LES DOIGTS LONGS!

L'ancien domestique de campagne d'un agriculteur des Cotards, P.Z., a, le 16 décembre, brisé une fenêtre pour s'introduire dans la ferme de son ancien patron où, après avoir fracturé la porte d'un secrétaire, s'est emparé de 230 fr. serrés dans un portefeuille et de 120 fr. trouvés dans un porte-monnaie placé dans une armoire, non fermée à clef. Z. pense que ces sommes n'étaient pas importantes. Mais comme ce n'est pas la première fois qu'il vole, le tribunal admet la thèse du plaignant. Z. se voit infliger une peine d'emprisonnement de 30 jours, sans sursis. Il a déjà accompli 25 jours en prison préventive. Les frais, 200 fr., sont mis à sa charge.

LES DEUX BOUTS

Ch. S. a disposé arbitrairement de quelques mensualités résultant d'une saisie opérée à son préjudice en novembre 1971. Il est donc inculpé de détournement d'objet mis sous main de justice. S. a des arguments solides à faire valoir. Le plaignant a retiré sa plainte. De plus, S. a eu tous les malheurs imaginables en 1972 : femme malade, fille blessée dans un accident, absences au travail, six mois de logement en retard, etc. Après l'évocation de cette situation difficile, le juge libère S. de cette prévention car il appartenait au plaignant (qui ne l'est plus) d'établir la preuve que S. pouvait payer. L'Etat prend à sa charge les frais de cette cause.

L'ÉTAT DEVAIT-IL S'EN MÊLER ?

Un agriculteur du district, H.M., dispensé de comparaître pour raisons de

maladie, et un entrepreneur, M.R., ont construit une fosse à purin sans être au bénéfice d'une autorisation officielle quelconque. Ils sont donc tous deux prévenus d'infractions à la loi sur les constructions.

Un long débat s'engage car il ne s'agit pas d'une construction mais d'une rénovation. En effet, au début des travaux, l'entrepreneur s'est rendu compte qu'il fallait refaire entièrement cette fosse. Or, pour des travaux de ce genre, il en a fait plusieurs dans la région. R.N. n'a jamais demandé d'autorisation ni présenté de demande de sanction. La commune du reste a adressé une lettre de félicitations à l'agriculteur pour ce travail de salubrité!

Le mandataire dit que R.N. est conscient de ses responsabilités. Il s'est basé sur l'usage et la pratique antérieure. Il demande donc la libération de ses deux clients. Le juge rassemble ses nombreux documents et annonce son jugement pour jeudi prochain.

UNE COMPTABILITÉ AURAIT ÉTÉ UTILE

Deux frères, F.C. et M.C., sont prévenus de violation de tenir une comptabilité. Leur affaire, une entreprise de cosmétiques a fait fiasco. Ce n'est pas étonnant car, comme le président l'a fait remarquer aux prévenus, sans comptes ils ne pouvaient jamais savoir où ils en étaient. Les prévenus affirment qu'ils n'ont jamais cherché à être malhonnêtes. Ils reconnaissent une impardonnable négligence. Le tribunal fixe ainsi les peines : F.C. 20 jours d'arrêt, sursis 1 an, frais 30 fr. ; M.C. 30 jours d'arrêt, 1 an de sursis et le paiement de 30 fr. de frais.

P.C.

VAL-DE-RUZ

Nettoyage des orgues

(c) Une entreprise spécialisée démonte actuellement les orgues de la collégiale, celles-ci n'ayant subi aucun nettoyage particulier depuis leur installation en 1961. De ce fait, les cultes doivent être supprimés pour quelque semaine, mais les paroissiens pourront assister à ceux de Boudevilliers.

Plus de chaudière...

(c) A la suite de l'éclatement de la chaudière, le collège se trouve privé de chauffage pour quelque temps. Fort heureusement, les classes sont tempérées par des radiateurs électriques et les leçons se déroulent de façon normale.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergianni, Fontaines.
Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

De la neige pour les skieurs

Une fois de plus, en cet hiver déroulant, il a fallu que des hommes pallient les insuffisances de la nature. Pour que les skieurs puissent pratiquer leur sport de saison, la famille Besson, des Loges, aidée par les familles Meyer, de la Balance, et Roemer, de la Vue-des-Alpes, est allé chercher de la neige dans les environs de la Vue-des-Alpes, au moyen de tracteurs et du rattrac.

C'est ainsi que plusieurs centaines de mètres cubes de neige ont pu être récupérés et éparpillés sur les pistes de l'endroit. Aussi, deux remontées mécaniques et bientôt une troisième seront-elles remises en action, tandis que la patinoire de la Vue-des-Alpes est ouverte.

Demain aura donc lieu l'éliminatoire de la coupe de ski Perrier (slalom) à laquelle participeront 259 jeunes gens et jeunes filles. La première manche de ce concours inauguré l'hiver dernier sera disputée samedi 20 janvier. Cent quatre-vingts jeunes y participeront.
Grâce à la ténacité et à l'effort d'une poignée de personnes, le ski alpin sera de nouveau praticable dès demain et le soir aussi à la Vue-des-Alpes.

G.Mt.

LA CHAUX-DE-FONDS

La Fédération suisse des Ciné-clubs (FSCC) pour la première fois à la Chaux-de-Fonds

Samedi 27 janvier se tiendra, pour la première fois à la Chaux-de-Fonds, une assemblée extraordinaire de la Fédération suisse des ciné-clubs (FSCC). On sait que cette institution a pour but de coordonner l'activité des ciné-clubs suisses, d'informer ses membres sur la littérature cinématographique, les films qu'elle achète elle-même, sur ceux dont elle demande le visionnement en vue de les acquérir et de les proposer aux adhérents et de permettre la projection d'œuvres actuelles qu'on ne verrait pas dans les salles commerciales. Etant donné le rôle croissant d'animateur culturel que joue la Guilde du film locale,

on ne saurait sous-estimer l'importance de ces assises fédérales.

C'est sur proposition de la Guilde du film de la Chaux-de-Fonds, que la fédération a décidé de tenir ses assises dans le Jura neuchâtelois. Elle a même accepté de retarder cette réunion, afin que cette assemblée coïncide avec le week-end japonais mis sur pied par la Guilde et que nous avons déjà annoncé. C'est au jeune critique Max Tessier, spécialiste du cinéma nippon, qu'il appartenait d'arrêter le programme de ce week-end en tenant compte des films japonais disponibles dans les maisons de distribution suisses.

C'est ainsi que nous pourrions voir deux films muets de Kinugasa (*Une page folle*, 1926 et *A l'ombre de Yoshiwara*, 1928) ; *Godzilla*, un film de science-fiction de Ishiro (1955) ; *Barberousse*, du célèbre Kurosawa (1965) ; *Honno* du non moins connu Kaneto Shindo (1966) ; une œuvre assez peu vue de Kobayashi, *Rébellion* (1967) ; *Le sang est plus rouge que le soleil* (1967) de Wakamatsu ; *Désirs impurs* (1964), de Imamura et enfin *Jetons les livres et sortons dans la rue* (1971) de Terayama et qui fut présenté à Cannes dans les manifestations parallèles.

Grande réunion comme on le voit à la fin de ce mois pour les cinéphiles non seulement jurassiens, mais aussi de toute la Suisse, car la plupart de ces films japonais n'ont connu qu'une diffusion très discrète dans les grandes villes et encore.

Perte de maîtrise près de la Cibourg

Hier vers 13 h 40, une voiture conduite par M. F.Z., domicilié au Peu-Péquignot, près du Noirmont, circulait de la Chaux-de-Fonds en direction de la Cibourg. Peu avant le passage à niveau des chemins de fer jurassiens, le conducteur a perdu la maîtrise de sa machine qui a heurté le flanc gauche d'une auto pilotée par M. E.R., habitant Winterthur, et qui roulait normalement en sens inverse. Deux occupants de la première voiture ont été conduits en ambulance à l'hôpital pour un contrôle mais ils ont pu regagner leur domicile. Déjàts aux deux véhicules.

Cridor : nouvelle alerte au feu !

L'usine d'incinération des ordures Cridor semble jouer de malchance puisqu'une nouvelle alerte au feu nécessitant hier l'intervention des services compétents. Il était 12 h 15 lorsque les premiers secours devaient se rendre à Cridor, où un retour de flammes avait communiqué le feu à des matériaux bloqués dans la trémie. Il a été nécessaire d'engager une équipe munie d'appareils de protection contre les gaz. Les matériaux, ainsi que le caoutchouc garnissant les parois de la trémie dégagé une intense fumée. Après trente minutes d'efforts, tout était rentré dans l'ordre.

Le samedi 27 janvier, tant à la Chaux-de-Fonds qu'à Neuchâtel-Serrières, diverses institutions dont les groupes internationaux de travail en Israël, la compagnie aérienne El-Al, l'office israélien du tourisme, présenteront les diverses possibilités de séjours d'étude, de vacances, de travail en Israël et en particulier dans les Kibboutzim. Des films seront en outre projetés.

Début février, l'orateur catholique français, le R.P. Riquet parlera du problème palestinien. Le 17 février, le grand ballet israélien Hatzabarim sera l'hôte du théâtre de la Chaux-de-Fonds. C'est en mai que le 25ème anniversaire de l'Etat hébreu sera fêté en tant que tel. Entre temps, on recevra vraisemblablement la visite de l'un des plus brillants journalistes et écrivains arabes, Abd-el-Kader, descendant du résistant algérien du siècle dernier et qui présentera, en tant qu'arabe, « Le fait palestinien ».

La section Neuchâtel-Jura de l'Association Suisse-Israël va fêter les 25 ans de l'Etat juif

De notre correspondant :

L'année 1973 marquera le quart de siècle de la fondation de l'Etat d'Israël. Sans doute, cette date importante sera-t-elle célébrée comme il convient sur le plan fédéral comme dans tous les pays d'Europe. Mais la section Neuchâtel-Jura de l'Association Suisse-Israël, a décidé de mettre sur pied diverses manifestations, dont quatre auront lieu aux mois de janvier et de février.

Les 22 et 23 janvier, à la Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel, nous aurons une visite et une conférence de l'animateur de l'association France-Israël, présidée par l'ancien ministre Diomède Catroux, le vice-président Alexandre Reiter, l'un des plus éminents connaisseurs des problèmes internationaux, venant traiter de ce sujet d'une brûlante actualité : « La paix au Proche-Orient dépend des grandes puissances ».

Au Conservatoire

Concert de la Clé d'Ut

Les fervents de la musique ont écouté hier soir un duo bâlois : Annie Hoever-Rudin, violoncelle et Hans-Peter Granert, piano. Deux œuvres importantes (la suite No 3 de Bach et la sonate op. 69 de Beethoven) ont permis d'apprécier le talent de ces deux jeunes musiciens ; deux pièces secondaires ont complété le programme (la sonate de J.-Chr. Fr. Bach dit « Bach de Buckenbourg » et l'Opus 3 de Chopin). Le piano dans l'œuvre du quatrième fils de Jean-Sébastien n'avait qu'un rôle minime avec la réalisation de la basse chiffrée d'Auguste Wenzinger. Dans la sonate de Beethoven, il aurait pu s'affirmer au contraire ; l'instrument n'aurait-il pas dû être ouvert pour rivaliser avec le violoncelle ?

Annie Rudin maîtrise son archet avec une rare souplesse ; sa main gauche possède une très juste intonation. Jouant tout son programme par cœur, cette artiste peut encore acquiescer pour la salle de concert un certain panache (qui donnera à ses interprétations le vernis que possèdent les grands virtuoses). Dans la Suite No 3, elle a maîtrisé, stylisé le discours de Bach avec une économie remarquable ; dans la sonate de Beethoven, les cantilènes ont vibré avec autant de chaleur que de clairvoyance. Son succès fut donc très grand.

M.

Le major et les poules...

Dans la soirée de mercredi, le feu a pris dans un poulailler de la rue de Jérusalem appartenant à M. Parel. Les causes : une chaudière installée pour maintenir le niveau de la température. Les premiers secours de la ville ont dû intervenir... tandis que l'on notait sur place la présence du commandant du bataillon des sapeurs, le major Grisel. Les dégâts sont importants, la bâtisse ayant été détruite. Ses occupants, dix poules et vingt-cinq lapins, ont péri dans les flammes.

Informations horlogères

L'INDUSTRIE HORLOGÈRE EN 1972 Grand succès des montres électroniques à l'étranger

La marche des affaires de l'industrie horlogère a été un peu plus animée que ces dernières années. C'est ce dont témoigne l'évolution des exportations qui portent sur plus de 95 % de la production de la branche, écrit le Crédit Suisse dans son dernier « bulletin ». Durant les dix premiers mois de 1972, 69,3 millions de montres et de mouvements ont été écoulés à l'étranger, ce qui représente au total une progression de 11,6 pour cent par rapport à l'année passée. En valeur par contre, les exportations ne se sont accrues que de 5 % pour s'établir à 2,2

milliards de francs. Cela tient à une certaine pression sur les prix et surtout au fait que les ventes de montres de catégories de prix inférieures se sont fortement développées. Cet accroissement était relativement faible, la part de l'horlogerie à l'ensemble des exportations suisses, qui atteignait encore 16,8 % en 1958, a continué à baisser pour tomber à 10,5 %.

SUCCÈS DE L'ÉLECTRONIQUE

Sur les débouchés étrangers, les montres-bracelet électroniques ont connu un succès particulièrement grand ; en quantité, l'augmentation a été d'environ 90 %, mais par rapport à l'ensemble des exportations de la branche ce type de montres joue encore un rôle secondaire. Des résultats remarquables ont été enregistrés avec les montres simples du type « Roskopf » puisque l'augmentation des exportations a atteint presque 30 %. Pour ce qui est des montres ancre automatiques, le taux de progression s'est établi à 10,9 %, tandis que les exportations de montres ancre, de montres-bracelets et de mouvements du même type ont stagné durant les neuf premiers mois de l'année quasi au niveau de l'an dernier.

LES ROSKOPF EN EUROPE

En ce qui concerne la répartition géographique des exportations, les ventes de montres Roskopf en Europe ont enregistré en valeur une progression particulièrement forte, à savoir de 35 %. Les affaires avec les Etats-Unis et le Canada, où les ventes de montres Roskopf ont augmenté de 18,2 % en valeur dans les neuf premiers mois de l'année, ont été particulièrement animées. Sur les autres débouchés importants, par contre, l'expansion des exportations est demeurée beaucoup plus faible ; en ce qui concerne l'Afrique on a même enregistré un recul de 28,8 %. En revanche, les livraisons de montres ancre au Proche-Orient et à l'Amérique du Nord ont pu être augmentées respectivement de 10 % et de 6 %, tandis que presque partout ailleurs on enregistrait une diminution.

Alors qu'à fin 1971 les milieux horlogers se montraient encore assez peu optimistes, leurs dispositions se sont améliorées depuis lors grâce à l'accroissement de la demande. C'est ce que reflète aussi l'évolution de l'indice d'occupation qui s'établissait à 112 au troisième trimestre, contre 106 au quatrième trimestre 1971. Un fait est à souligner, à savoir que l'augmentation de la production et des exportations de cette année a pu être réalisée avec des efforts en baisse, ce qui témoigne du succès des efforts de rationalisation de la branche.

Pleine réussite à Milan

L'importance de l'exposition des musées d'horlogerie du Locle et de la Chaux-de-Fonds qui a été organisée à Milan en novembre de l'année dernière, vient d'être attestée par le nombre des entrées. C'est ainsi que 6000 visiteurs se sont rendus au centre Longines pour voir cette collection. Par ailleurs, une maison d'horlogerie désireuse s'est adressée aux collections des deux villes du Jura neuchâtelois, ce qui en soi représente l'aboutissement de nombreux efforts des animateurs de deux musées.

VENTE SPÉCIALE

RABAIS : 30 - 40 - 50 % ET PLUS

EXCELSIOR

AVENUE LÉOPOLD-ROBERT 31

LA CHAUX-DE-FONDS

VÊTEMENTS POUR DAMES ET MESSIEURS

10 ET 20 % SUR DE NOMBREUX ARTICLES NON DÉMARQUÉS

AUTORISÉE PAR LA PRÉFECTURE

OFFRES D'EMPLOIS



cherche pour entrée immédiate ou à convenir

Employée de bureau

de langue maternelle française, notions d'allemand désirées mais non indispensables.

Faire offres à Paul Kramer, usine de Mallefer, 2002 Neuchâtel. Tél. (038) 25 05 22.

COMMUNE D'AIGLE

La municipalité d'Aigle met au concours un poste

d'agent de police

Conditions : être incorporé dans l'armée ; justifier d'une bonne conduite ; posséder une bonne instruction générale avec, si possible, des connaissances d'une seconde langue ; taille 170 cm, de constitution robuste ; être titulaire du permis de conduire pour automobiles.

Traitement : selon statut du personnel ; indemnité supplémentaire pour service irrégulier.

Entrée en fonction : immédiatement ou à convenir.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un bref curriculum vitae, de références, du livret de service et d'une photographie, doivent parvenir au Greffe municipal, hôtel de ville, Aigle, d'ici au 31 janvier 1973.

Aigle, le 8 janvier 1973

LA MUNICIPALITÉ



LA NEUCHATOISE

Compagnie Suisse
d'Assurances Générales

Nous désirons engager pour notre service informatique, système

IBM 360-25 DOS

et à la suite de l'extension continue de nos affaires, un

opérateur

connaissant le système mentionné ci-dessus. Nous nous chargeons cependant volontiers de la formation d'un opérateur instruit sur d'autres installations.

M. Rod, notre chef du personnel, vous renseignera avec plaisir sur les conditions d'engagement et de travail dans notre service informatique.

LA NEUCHATOISE
Compagnie Suisse d'Assurances
Générales

Bassin 16, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 21 11 71, Interne 208.

Transport
Accidents
Responsabilité civile
Véhicules à moteur
Bateaux
Incendie
Chômage Incendie
Vol
Bris des glaces
Dégâts des eaux
Bagages
Bijoux et fourrures
Machines

SECURITAS S.A.

engage, pour sa direction de Neuchâtel,

un responsable administratif

Conditions :

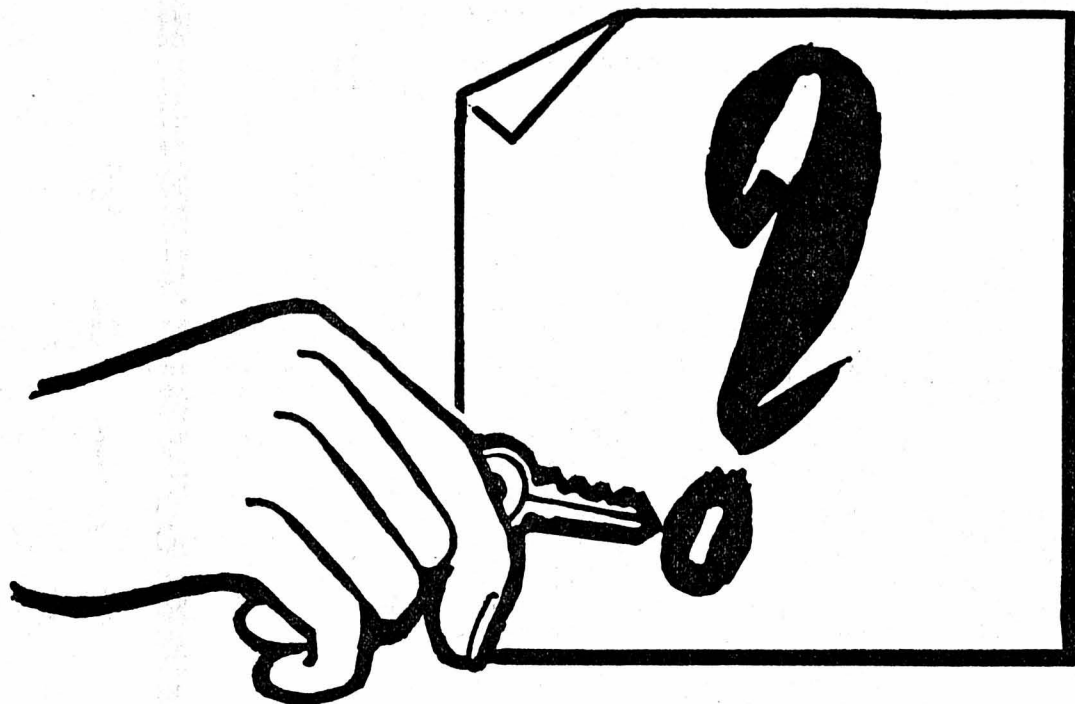
- employé de commerce diplômé
- sens de l'organisation et de la gestion
- assiduité au travail.

Les candidats intéressés sont invités à adresser leurs offres à M. J.-P. Authier, Securitas S.A., case postale 13, 2000 Neuchâtel 4.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse

Feuille d'avis
de Neuchâtel

LA CLÉ DE VOS ÉCONOMIES



Grande vente de soldes à notre rayon ménage



DOUBLE RISTOURNE

SUR TOUS NOS ARTICLES

En plus : 20% de rabais
+ double ristourne à nos rayons

MEUBLES et TAPIS



La Treille

MÉNAGE

Autorisation officielle du 15 janvier au 3 février



FABRIQUE D'HORLOGERIE
DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON

INGÉNIEUR-TECHNICIEN ETS CONSTRUCTEUR

en microtechnique

Nous désirons adjoindre la collaboration d'un constructeur particulièrement dynamique et habitué à travailler de manière indépendante dans un bureau technique.

Nous demandons des aptitudes sérieuses pour le développement et la mise au point dans nos ateliers de produits horlogers d'avant-garde.

Nos conditions agréables de travail ainsi que les prestations d'une grande entreprise devraient vous décider à présenter vos offres à :

Fabrique d'Horlogerie de Fontainemelon S.A., 2052 Fontainemelon.
Nous vous garantissons une totale discrétion.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

Notre Direction régionale de Neuchâtel cherche pour entrée immédiate une

TÉLÉPHONISTE- STÉNOGRAPHISTE

qui devrait seconder notre téléphoniste et être à même d'exécuter quelques travaux de sténodactylographie.

Cette place conviendrait à une personne de langue maternelle française et ayant si possible de bonnes connaissances d'allemand. Il s'agit d'un emploi à plein temps, stable et bien rétribué.

Si cette offre vous intéresse, adressez-vous à

Winterthur-Accidents, Direction régionale de Neuchâtel,
M. E. Galland, chef du personnel, Saint-Honoré 2,
2001 Neuchâtel, tél. (038) 25 78 21.

Winterthur
ACCIDENTS

NESTLÉ

Notre LABORATOIRE CENTRAL DE CONTRÔLE est responsable de la vérification de la qualité des matières premières et des produits fabriqués dans le monde entier, ainsi que de la mise au point de nouvelles méthodes analytiques. Nous offrons dans notre laboratoire de vitamines un poste de

technicienne-chimiste ou de laborantine expérimentée

Son travail consistera à faire des analyses organiques : dosage de vitamines en utilisant des méthodes physico-chimiques ou microbiologiques. Elle participera également au développement de nouvelles méthodes et aura la responsabilité de certains travaux administratifs. Ce poste permettra par la suite à une candidate consciencieuse d'assister le chef de laboratoire.

Elle bénéficiera des avantages offerts par une grande entreprise, tels que l'horaire variable, le restaurant d'entreprise, l'association de sports et loisirs, etc.

La préférence sera donnée à une candidate ponctuelle, précise, de nationalité suisse ou en possession d'un permis de travail. Elle pourra obtenir une formule d'offre de service ou des renseignements complémentaires en téléphonant au No (021) 51 02 11 à M. J.-T. Langer, Interne 2114.

Les offres écrites peuvent être adressées directement au Service du personnel Nestlé (Réf. FN), 1800 Vevey.

NESTLÉ

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OLMA

cherche
SECRÉTAIRE

de langue maternelle française, pour son département de vente. Ce poste exige de bonnes connaissances de la sténographie et de la dactylographie. Travail varié et ambiance agréable.

EMPLOYÉE DE BUREAU

connaissant la dactylographie, pour son service expédition. La préférence sera donnée à personne habituée à travailler avec des chiffres.

Faire offres ou se présenter à :
NUMA JEANNIN S.A. - 2114 Fleurier
Tél. (038) 61 25 25



UNIVERSO S.A. No 30

cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

DESSINATEUR expérimenté

ou

MÉCANICIEN

avec formation de dessinateur

MÉCANICIEN OUTILLEUR

pour outils de découpages simples, gabarits et posages ;

FRAISEUR expérimenté

MÉCANICIEN DE PRÉCISION

pour la fine et moyenne mécanique.

S'adresser à UNIVERSO S.A. No 30, rue du Locle 30, 2300 la Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 26 06 06.

LA FABRIQUE

AGULA

engage tout de suite ou pour date à convenir :

personnel féminin

pour ses différents ateliers de fabrication

mécaniciens de précision

pour ses ateliers de construction

ouvriers de fabrication

responsables du chargement et du contrôle des machines

jeune homme

pour être formé dans son atelier de contrôle et de terminaison.

Prière de se présenter ou de téléphoner à AGULA S.A., manufacture d'aiguilles pour métiers à tricoter, chemin des Noyers 11, Serrières-Neuchâtel.
Tél. 31 19 02.



OCCUPATION ACCESSOIRE SUR MESURE
SECURITAS S.A.

engage pour assurer des services de contrôle d'entrées et de caisse à NEUCHÂTEL et aux environs

gardes auxiliaires

Faire offres à Securitas S.A., rue du Tunnel 1, case postale, 1000 Lausanne 17, ou téléphoner au (021) 20 24 51.

HASSLER

cherche, pour son département tapis,

JEUNE HOMME

s'intéressant à la vente et aimant le contact avec la clientèle, ayant une bonne présentation. Nous offrons salaire intéressant. Bonne formation assurée par nos soins. Date d'entrée à convenir. Bonnes conditions de travail, semaine de 5 jours.

Faire offres ou se présenter chez :
HASSLER S.A., 12, rue Saint-Honoré, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 21 21.

Huber+co

2068 HAUTERIVE-NEUCHÂTEL TEL. 038 / 33 13 72

HUBER & CO

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, une

secrétaire

Notre nouvelle collaboratrice doit être à même de seconder efficacement son chef et donc savoir travailler de manière indépendante. Elle doit avoir de très bonnes connaissances des langues allemande et anglaise. Des notions de la langue française sont souhaitables.

Nous offrons un travail très intéressant et varié comprenant principalement les relations avec notre clientèle étrangère.

Si vous cherchez une place au sein d'une petite équipe jeune et dynamique, veuillez nous soumettre vos offres ou vous présenter, sur rendez-vous exclusivement, à Rouges-Terres 23, 2068 Hauterive (NE)

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

OUVRIER MAGASINIER

pour notre dépôt d'Hauterive.

Semaine de 5 jours - Prestations sociales.

Faire offres ou téléphoner à la direction

BAILOD

Bassin 4 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 43 21

VENDEUSE QUALIFIÉE

ayant du goût et pouvant collaborer aux achats et à l'organisation. Connaissance de l'allemand. Emploi de longue durée à personne de confiance. Bon salaire, semaine de 5 jours.

Pour printemps 1973 :

APPRENTIE VENDEUSE



Faire offres, avec références, à L. HURST, maroquinerie, 24, rue de la Gare, BIENNE.
Tél. (032) 3 53 50.

CENTREDOC

Centre de documentation scientifique et technique de l'industrie horlogère suisse

cherche

SECRÉTAIRE

Connaissance de tous les travaux de bureau et bonnes notions de comptabilité. Activité variée avec introduction à des travaux de bibliothécaire. Entrée à convenir.

Adresser offres à : CentreDoc, 2, rue A.-L.-Breguet, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 41 81.

MADemoiselle

SI

- vous avez entre 25 et 35 ans.
- vous aimez le contact avec la clientèle
- vous êtes à l'aise au téléphone
- vous avez le permis de conduire

VOUS ÊTES

la personne que nous cherchons pour seconder notre équipe de vente.

En prenant contact avec M. R. Kull, vous recevrez des renseignements plus complets concernant ce nouveau poste très intéressant.

SCM (SWITZERLAND) S.A., Gouttes-d'Or 19, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 65 65.

SCM Pour la photocopie dans le monde entier

Un poste de

REPRÉSENTANT

est à repourvoir auprès d'une entreprise suisse importante.

Vous trouverez des conditions de travail intéressantes (fixe, frais, allocations et caisse de prévoyance). Nous voudrions trouver en vous un homme dynamique, doué pour la vente et de bonne réputation.

Adresser vos offres sous chiffres 87-192 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

MIGROS

cherche

pour sa succursale de Marin

MAGASINIER EXPÉRIMENTÉ

dans magasin d'alimentation.

Place stable, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

M-PARTICIPATION

Adresser offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel. Tél. (038) 33 31 41.

MONTEUR-ÉLECTRICIEN

Nous avons des missions temporaires intéressantes à vous proposer. Bons salaires, avantages sociaux. Possibilité de passer d'un mandat temporaire à un emploi fixe. Téléphonnez-nous.

adia interim

Rue de l'Hôpital 19 2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 74 14

CENTRE ÉLECTRONIQUE DE L'ÉTAT DE VAUD

Administration cantonale vaudoise

Pour compléter son personnel actuel, et en vue de l'introduction du traitement à distance (télétraitement) sur un système IBM 370 avec mémoire virtuelle, le Centre électronique de l'Etat de Vaud cherche

un programmeur de système

qui sera spécialisé dans les applications en télétraitement.

- Système d'exploitation OS - VS 1 - IBM
- Système TP - CICS.

Un programmeur connaissant parfaitement le langage Assembleur de la série 360 IBM pourrait être formé.

Le candidat devra, en plus des connaissances techniques, avoir les qualités nécessaires pour établir les contacts avec les divers services de l'Etat qui participent au télétraitement.

Les conditions de rétributions seront fixées en fonction de la formation, des connaissances et de la pratique.

Les offres, avec copies de certificats, doivent être adressées au Centre électronique de l'Etat de Vaud, rue Caroline 11 bis, 1003 Lausanne. Tél. (021) 22 25 91-92.

J'engage pour date à convenir

aide en pharmacie

à temps partiel.

Adresser offres écrites à

PHARMACIE DE LA **Croix du Marché**

Dr K. Kreis
2001 Neuchâtel

MORRIS

GARAGE R. WASER
Rue du Seyon 34-38
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 16 28



Nous engageons

1 mécanicien sur automobiles

de première force. Place stable et bien rétribuée. Semaine de cinq jours. Avantages sociaux.



LE KIOSQUE BERNE

Pour la reprise prochaine du kiosque à Journaux, la Neuveville centre, nous cherchons une

gérante

Cette belle activité, particulièrement intéressante pour une femme, offre l'avantage de la variété et lui laisse le sentiment de diriger sa propre affaire.

N'ayez surtout pas la crainte de ne pouvoir faire face à vos responsabilités : nous nous chargeons de vous former sérieusement. Vous aurez le plaisir de vous initier à la direction d'un kiosque.

Vous pouvez sans autre vous adresser à nous :

Société anonyme, LE KIOSQUE, case postale, 3001 Berne. Tél. (031) 25 24 61, Interne 34.

Situation intéressante

Nous publions des livres de vulgarisation de science (histoire, zoologie, encyclopédies, etc.) en français et en allemand, et cherchons un (e)

ASSISTANT (E) DE LA RÉDACTION

de préférence de formation universitaire, de langue maternelle française avec de très bonnes notions d'allemand. Le poste est très intéressant, permet de faire valoir toutes les connaissances acquises, demande de l'exactitude et est susceptible d'un développement rapide.

Veuillez s.v.p. présenter votre offre par écrit, avec photo, curriculum vitae et prétentions de salaire, AUX ÉDITIONS STAUFFACHER S.A. (Direction), case postale 280, 8055 Zurich 3.

mécanicien de précision

— connaissant si possible l'électro-érosion
— mécanicien non initié serait formé par nos soins. Le service du personnel attend votre appel téléphonique pour fixer un rendez-vous.

HUGUENIN MÉDAILLEURS S.A.

2400 LE LOCLE
BELLEVUE 32 Tél. (039) 31 57 55

d'ENCAISSEUR NON PROFESSIONNEL

Importante société suisse d'assurances désire engager personne sérieuse et de confiance en qualité

pour l'encaissement régulier des primes. Un candidat marié, de 28 à 40 ans, qui envisagerait, après un certain temps, d'exercer cette activité à titre professionnel, aurait notre préférence.

Adresser offres sous chiffres 28-300004 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

BERG + Cie 2300 La Chaux-de-Fonds
Fabrique de cadrans 32, Bellevue
cherche

GALVANOPLASTE

Faire offres ou téléphoner au (039) 22 23 23.

PROFITEZ DES SOLDES MAGIQUES DE



La Cité

dans chacun de nos rayons DES BAISSSES FORMIDABLES

+

LA DOUBLE RISTOURNE

SUR TOUS NOS ARTICLES

Autorisation officielle du 15 janvier au 3 février

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

119^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

SOUVENIRS DE LA RÉVOLUTION NEUCHÂTELOISE Deux gendarmes ivres marquèrent l'avènement du nouveau régime!

De notre correspondant régional :

Si en 1814, les alliés ayant pris Paris et Napoléon, abdié, les Fleurisais laissèrent éclater leur allégresse, cela n'avait encore rien à voir avec la Révolution. Mais on fête copieusement la déchéance de l'empereur des français mal aimé au pied d'une montagne portant pourtant le nom de son chapeau.

Nous nous trouvâmes quatre ou cinq, écrivait un chroniqueur de l'époque, pour aller boire et finalement nous fûmes vingt et quelques.

Nous portâmes les santés à tous les souverains alliés et aux principaux généraux. Les Anglais n'ont pas été oubliés, de même que Wellington, car sans cette brave nation, le continent serait toujours dans les fers d'un tyran.

Il s'est fait une fête pour la prise de Bonaparte. Une quarantaine de garçons et d'hommes mariés s'habillèrent en généraux et en chasseurs. Charles-Henri était Blucher, Pierre-David Bourquin, Bonaparte.

L'on fut sur Longereuse avec la caisse, la musique et un fourgon. Bonaparte fut livré à ses ennemis, jugé par un conseil de guerre et après ses aveux, condamné à être fusillé.

Trois enclaves de maréchaux étaient en place de canons pour simuler les détonations de ceux-ci.

On s'amusa bien. Garçons, filles, hommes, femmes dansaient des rondes. Quelques Prussiens se mêlèrent à la foule. On les trouva beaucoup plus agréables que les Autrichiens, car il fallait moins de vivres pour les nourrir...

Le passage du roi de prusse, rentrant de Londres, souleva encore l'enthousiasme. Il y

eut un feu de joie aux Creuses, une illumination générale et des arcs de triomphe furent élevés côté Saint-Sulpice et côté Môtiers.

L'année suivante, en raison d'une nouvelle invasion des Français on déchantait. La détresse et l'angoisse devinrent extrêmes, jusqu'au moment de l'arrivée des troupes chapeau.

« Le Val-de-Travers historique »

(sp) Dans le cadre des cours de perfectionnement organisés par le département de l'instruction publique, un cours a débuté mardi après-midi à la salle d'histoire du Collège régional de Fleurier. Trente-cinq enseignants du Val-de-Travers surtout, mais aussi de Neuchâtel, Colombier et la Chaux-de-Fonds y participent. Le cours qui a pour thème « Le Val-de-Travers historique » est donné par M. Eric-André Klausner, professeur au Collège régional de Fleurier.

Personne d'autre que M. Klausner n'était plus qualifié pour parler du Val-de-Travers, des origines à nos jours; la matière est divisée en six parties, correspondant aux après-midi consacrés par les maîtres et maîtresses des sections primaire et préprofessionnelle à se perfectionner. Les leçons ont déjà eu lieu mardi et mercredi après-midi. Elles se poursuivront, aux mêmes moments, les deux prochaines semaines. Signalons que les participants à ce cours ont été salués lors de la 1^{re} séance par M. Georges Bobilier, directeur de la section P. du Collège régional de Fleurier, qui a présenté le directeur du cours.

helvétiques constituées par des bataillons bernois et reçus avec soulagement.

DEUX GENDARMES...

La Révolution de 1813 paraît avoir laissé les Fleurisais assez calmes même si les adeptes d'un canton devant être exclusivement suisse ne manquaient pas. Certes, on partageait dans une certaine mesure le mécontentement des patriotes du Val-de-Travers, mais on ne prêta pas son concours au renversement du gouvernement. Au contraire, la commune reconnaissait les bienfaits du roi...

En 1848, la (vraie) Révolution ne provoqua aucun trouble, si ce n'est le fait que la commune dut demander le renvoi de deux gendarmes ivres qui avaient fait l'objet de plainte. Puis une fois le Château de Neuchâtel aux mains du gouvernement provisoire, les édiles écrivirent que la communauté de Fleurier s'efforçait de donner sa pleine et entière adhésion à toutes les mesures que le gouvernement provisoire avait dû prendre et lui promettait aide, secours et obéissance dans toutes les occasions. Mais c'est quand même depuis les événements de 1848, que Fleurier se développa considérablement, au point d'être aujourd'hui le plus grand village du Vallon. G.D.

Le niveau de l'Areuse a baissé

(c) La sécheresse persiste et le débit de l'Areuse a encore sensiblement diminué ces derniers jours, tombant hier après-midi à 2,5 mètres cubes.

Plusieurs problèmes pour la commission de prévention des accidents de Couvet

De notre correspondant :

La commission communale de prévention des accidents formée de neuf membres et qui s'appelaient récemment encore, commission de signalisation routière, a siégé mercredi soir à l'hôtel communal. Son président F. Juvet a tout d'abord présenté un rapport sur l'entrevue du 26 décembre entre d'une part les représentants du département des travaux publics, M. J.-D. Dupuis, ingénieur des ponts et chaussées, le capitaine Stoudmann, commandant de la gendarmerie, et M. M. Quinche, inspecteur de la signalisation et d'autre part, le président de com-

mune de Couvet, M. Cl. Emery, et le président de la commission de prévention des accidents.

Cette commission a pris acte que le 80 km/h n'est pas imposé, comme le mentionnait la décision du département des travaux publics du 1^{er} décembre, entre le home Dubied et l'hôpital de Couvet, mais bien sur un tronçon de 200 m. situé entre l'intersection de la rue du Quarre avec la RC 10 jusqu'à l'immeuble No 23 de la rue de l'Hôpital. Les signaux ont été posés mardi après-midi. Ils permettent une décélération progressive de 120 à 60 km/h.

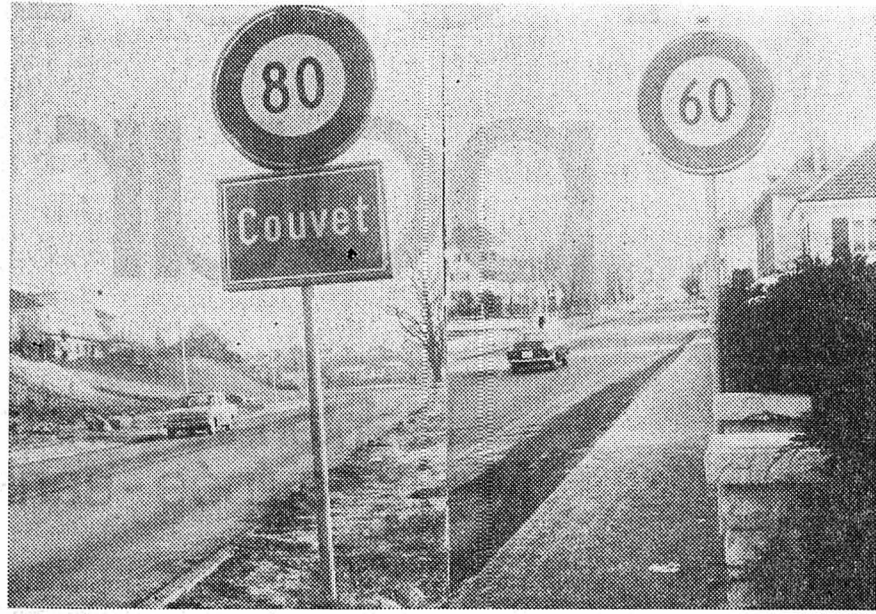
Ainsi tous les carrefours de la RC 10 dans la traversée de Couvet sont compris dans la zone limitée à 60 km/h. A l'est du village, la fin de la limitation à 60 km/h est placée au-delà du garage Pethoud.

UNE ÉTUDE COMPLÈTE

La commission, nommée par le Conseil général, a vu ses compétences accrues par une décision de l'exécutif couvasset. Celui-ci a chargé la commission de préventions des accidents d'entreprendre une étude complète de la circulation routière de toute la zone comprise entre la rue de la Saugie et l'hôpital; cela en plus des problèmes qu'elle avait à résoudre; pose de barrières de sécurité à proximité des passages pour piétons le long de la RC 10; formation de patrouilles scolaires; installation de feux clignotants au carrefour principal de Couvet et marquage de pistes de préélection à différents endroits de la traversée de Couvet par la « Pénitente ».

Les membres de la commission ont tout d'abord fait l'inventaire des questions qui se posent dans la traversée du village. Ils ont également pris acte que le bureau fédéral de prévention des accidents (BPA) a été d'accord de venir à Couvet pour examiner les mesures qui seront prises pour augmenter la sécurité des usagers de la route. Le bureau de la commission, MM. Juvet, Gidder (vice-président) et le Dr. Borel (secrétaire) formeront la délégation qui rencontrera celle du BPA, probablement ce mois-ci. D'autre part, pour examiner les problèmes de circulation dans les quartiers neufs, au nord et au sud de la RC 10, entre l'hôpital et le home Dubied, deux sous-commissions ont été formées qui rapporteront à la prochaine séance de la commission du 7 février. Le travail de la commission communale de prévention des accidents, sera de présenter des propositions au Conseil communal.

Pour l'instant, il faut se réjouir que l'intervention de la commune de Couvet au sujet de la limitation à 80, puis à 60 km/h dans la traversée de Couvet, ait permis une solution très acceptable. D'autres mesures de sécurité viendront plus tard!



A l'ouest de Couvet, le 80 km/h est autorisé jusqu'au 23 de la rue de l'Hôpital. Ainsi cette zone ne se trouve pas dans une région habitée, conformément à la loi.

(Avipress - Fyj)

VAUD - VAUD - VAUD

Événement rarissime à Villars-le-Grand



Un agriculteur de Villars-le-Grand, M. Alfred Marion, a eu la grande surprise de voir l'une de ses vaches mettre bas des quadruplés, ce qui est un événement rarissime. Les quatre veaux se portent comme un charme et font le bonheur de la famille Marion.

(Avipress - Pache)

Baisse de la population à Baulmes

(c) La population de Baulmes est en baisse: 792 habitants contre 804 l'an dernier à pareille époque. Il est intéressant de relever que 25% des enfants habitant cette localité sont d'origine étrangère où on compte, par exemple, 98 ressortissants italiens et 32 ressortissants espagnols.

GRANDCOUR

Recensement: 12 habitants de plus

(c) Le dernier recensement de la population de Grandcour, fait au 31 décembre a donné les résultats suivants: 504 Vaudois, 156 Confédérés et 7 étrangers, soit au total 667 habitants. Ce chiffre est en augmentation de douze personnes sur l'année précédente.

VILLARZEL

Conseil général: nomination du bureau

(c) Dans sa dernière séance, le Conseil général de Villarzel a approuvé le budget pour 1973, prévoyant un boni de 4900 Fr., sur un total de recettes de 161.000 francs. Au cours de la même séance, il a autorisé la municipalité d'entreprendre la remise en état de plusieurs chemins communaux. Il a ensuite nommé son bureau comme suit: MM. Louis Rossier, président; F. Mayor, vice-président; Ch. Rossier, deuxième vice-président; Claude Hennard et J.-F. Maeder, scrutateurs; U. Bersier et A. Maeder, suppléants. Commission de gestion: MM. M. Boujour, A. Schupbach et Ed. Maeder; suppléants: MM. Ch. Rossier et H. Cachin. Le secrétaire reste M. Jacques Rossier.

Une pomme chaque jour

(c) Dans le cadre d'une campagne de distribution de pommes à l'école, ce sont 320 élèves des classes primaires et préprofessionnelles qui se sont inscrits. La distribution a commencé lors de la reprise scolaire. Elle durera six semaines à raison d'une pomme chaque jour du lundi au vendredi.

Seconde dose de vaccin

(c) La seconde dose de vaccin antipoliomyélite sera administrée par le Dr Borel et ses aides mercredi prochain à quelque nonante élèves des classes primaire et préprofessionnelle.

FLEURIER

Régression des naissances

(sp) Pendant l'année dernière, on a enregistré à Fleurier 67 naissances, qui ne concernent pas uniquement le village mais aussi les communes avoisinantes puisque les jeunes mères viennent accoucher à la maternité de l'hôpital.

20 enfants de moins qu'en 1971 sont nés durant les douze derniers mois. Les mariages civils ont été au nombre de 31 et les décès de 62.

Quant aux publications de mariages reçus d'autres communes, on en a dénombré 44. Enfin, au 31 décembre, il y avait 2252 feuillets ouverts dans le registre des familles.

Rappelons que la population totale de la commune est de 4058 habitants et que parmi cette population sont compris quelque 22% d'étrangers.

LES SPORTS AU VALLON

Nos coureurs de fond au championnat de ski nordique

(c) Plusieurs coureurs de fond des ski-clubs des Cornets et Verrières et de Couvet ont participé samedi et dimanche au 46^e championnat jurassien de ski nordique à Tête-de-Ran. Ils s'y sont fort honorablement comportés comme le prouvent les résultats ci-dessous.

● En individuel, catégorie OJ I (4 km - 14 classes), Pascal Junod (C + V) s'est classé premier; Pascal Michaud (C + V), 8^{me} et Pascal Rey (C + V), 10^{me}. En catégorie OJ II (4 km - 29 classes), Alain Junod (C + V) a pris la 3^{me} place; Claude Rüttimann (C + V), la 18^{me}. En catégorie J III (6 km - 23 classes), Pierre-Eric Rey (C + V) a gagné; son frère André s'est classé 4^{me}; Jean-Pierre Amstutz (C + V), 16^{me}. En juniors (7,5 km - 33 classes), le palmarès est le suivant: 1^{er}: Jean-Pierre Rey (C + V); 5^{me}: Marcelin Garin (C + V); 14^{me}: Roland Keller (C + V); 15^{me}: Albert Amstutz (C + V); 24^{me}: Jean-Pierre Tainaud (Couvet). Chez les dames (9 classes) Cosette Québatte (C + V) s'est classée 2^{me} et Sonia Zbinden (C + V), la fille de l'ancien coureur à vélo et skieur de fond 5^{me}.

En catégorie vétérans, seniors et élite (15 km - 53 classes), Fritz Keller (C + V) a pris la 4^{me} place; Willy Junod (C + V), la 11^{me}; Jean-Paul Junod (C + V), la 12^{me}; Raymond Junod (C + V), la 20^{me}; Laurent Québatte (C + V), la 24^{me}; Hermann Schneider (C + V), la 28^{me}; Jean-Pierre Zürcher (Couvet), la 35^{me}; Roger Müller (Couvet), la 36^{me}; Jean-Louis Furrer (C + V), la 37^{me}; Jean-Claude Matthey (C + V), la 41^{me}; Arthur Ritter (Couvet), la 45^{me} et Jacques Rossettel (Couvet), la 49^{me}.

● En relais qui se sont disputés dimanche par un temps splendide, les résultats ont été excellents. Chez les OJ, les Cornets et Verrières I ont terminé deuxième, Pierre-Eric Rey accomplissant le meilleur temps individuel sur 4 km, son frère André, le 4^{me}. Les Cornets et Verrières II se sont classés 12^{mes} et Couvet, 14^{me} (sur 18 équipes engagées). Tony Bouquet de Couvet a réalisé le 6^{me} temps du premier relais OJ. En catégorie juniors, l'équipe des Cornets et Verrières a nettement dominé le débat prenant presque quatre minutes au Locle, individuellement, J.-P. Rey (C + V) a réalisé le meilleur temps devant Marcelin Garin (C + C), 2^{me}; Roland Keller et Roland Amstutz (C + V), 1^{er} et 2^{me} relayeurs ont réalisé les 5^e et 6^{es} temps de ce relais 4 fois 8 km.

Les Cornets et Verrières ont terminé deuxième des relais 4 fois 8 km seniors derrière La Brévine I. Les quatre équipiers étaient Robert Fattin, les frères Jean-Paul et Willy Junod et Fritz Keller. Les Cornets et Verrières II ont terminé 8^{mes}; les Cornets et Verrières III, 14^{mes} et Couvet, 15^{me} (19 équipes classées). Fyj

Et l'horloge du temple?

(c) Depuis plusieurs mois déjà, l'horloge du temple de Couvet marque invariablement midi... ou minuit si l'on préfère. On sait que le mouvement est tombé en panne alors qu'il avait un urgent besoin d'être révisé. Des délais assez longs ont été donnés pour qu'un nouveau mouvement puisse être posé. Ces réparations à l'horloge du temple devraient normalement avoir lieu ce mois encore. C'est lorsque l'horloge du temple ne marche plus qu'on se rend compte de l'importance qu'elle tient dans nos habitudes quotidiennes.

REMERCIEMENTS

Profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui leur ont été adressés lors de leur grand deuil,

Madame Ernest FLÜCK-MATTHEY

ses enfants et petits-enfants

remercier du fond du cœur toutes les personnes qui, de façon si spontanée, leur ont manifesté leur attachement et leur amitié, qui les ont entourés par leur présence, leurs messages ou leur envoi de fleurs.

Ils les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance et ils regrettent de ne pouvoir répondre personnellement à chacun.

Un merci tout spécial à Monsieur le docteur Roulet et à Monsieur le pasteur Roulet, tous deux à Travers.

Le Sappel, sur Travers, janvier 1973.

Madame FURER, ses enfants et familles,

très sensibles aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de leur grand deuil, expriment leur vive reconnaissance et leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui les ont entourés. Leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs leur ont été d'un précieux réconfort.

La Foule, Saint-Sulpice, janvier 1973.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, « Les Charlots font l'Espagne ».
Château de Môtiers: ouvert, exposition d'affiches polonaises.
Môtiers, Musée Rousseau: ouvert.
Fleurier, Patinoire: ouverte.
Médecin et pharmacien: habituels.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital de Couvet: tél. 63 25 23; de Fleurier: tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.
Bureaux de renseignements: Fleurier, Vacher-Bognar, av. de la Gare, tél. 61 10 37; les Verrières, Banque cantonale.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 18.
Police cantonale: tél. 61 14 23.

Avis mortuaire

Réception des ordres: Jusqu'à 22 heures

Dieu est amour.

Madame et Monsieur Willy Petit-pierre-Borel, à Moutier; Monsieur et Madame Armand Chollet-Borel et leurs enfants, à Roannes (France);

Monsieur et Madame Gaston Nater-Borel et familles, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Edgar Furrer-Borel et familles, à la Chaux-de-Fonds; Madame Lisette Loolli, ses enfants et petits-enfants, à Couvet, ainsi que les nombreuses familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Eugène BOREL

leur cher frère, beau-frère, ami, oncle et cousin, enlevé à leur affection dans sa 76^{me} année.

Couvet, le 11 janvier 1973.
(Rue Saint-Gervais)

Je lève mes yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours.
Ps. 121: 1.

L'ensevelissement aura lieu à Couvet, le lundi 15 janvier.
Culte au temple à 13 h 30.
Domicile mortuaire: hôpital de Couvet.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

AVIS DIVERS

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE POMPES FUNÈRES
COUJET ☎ 63 23 42
FLEURIER ☎ 61 11 47
non-réponse ☎ 61 15 47

Après deux régions de France et les Pays-Bas l'horaire cadencé en Suisse dès 1978?

Les CFF envisagent l'introduction dans quelques années de l'horaire cadencé, c'est-à-dire la mise en marche des trains de voyageurs à des intervalles réguliers d'une heure sur toutes les lignes, tant pour les directs que pour les omnibus. Leurs services travaillent actuellement à la mise en pratique de cette innovation qu'ils étudient sous tous ses aspects, notamment l'aspect financier. Or, il apparaît que cette amélioration — car c'en serait une — n'accroîtrait que dans une faible mesure les dépenses d'exploitation, alors que dans l'esprit de ses initiateurs, elle devrait avoir pour conséquence une majoration de recettes assez substantielle. Cette solution n'est guère possible, semble-t-il, avant 1977, car elle est en corrélation avec l'introduction du nouveau concept des messageries qui permettra de libérer les trains de voyageurs des tâches accessoires: colis express, poste, etc...

PAYS-BAS ET LORRAINE

L'horaire cadencé est appliqué depuis 1938 dans les Pays-Bas où il est fort apprécié des usagers. Il est vrai que sa mise en pratique était relativement facile dans un pays à très forte densité de population, au réseau ferroviaire très serré et d'une superficie restreinte.

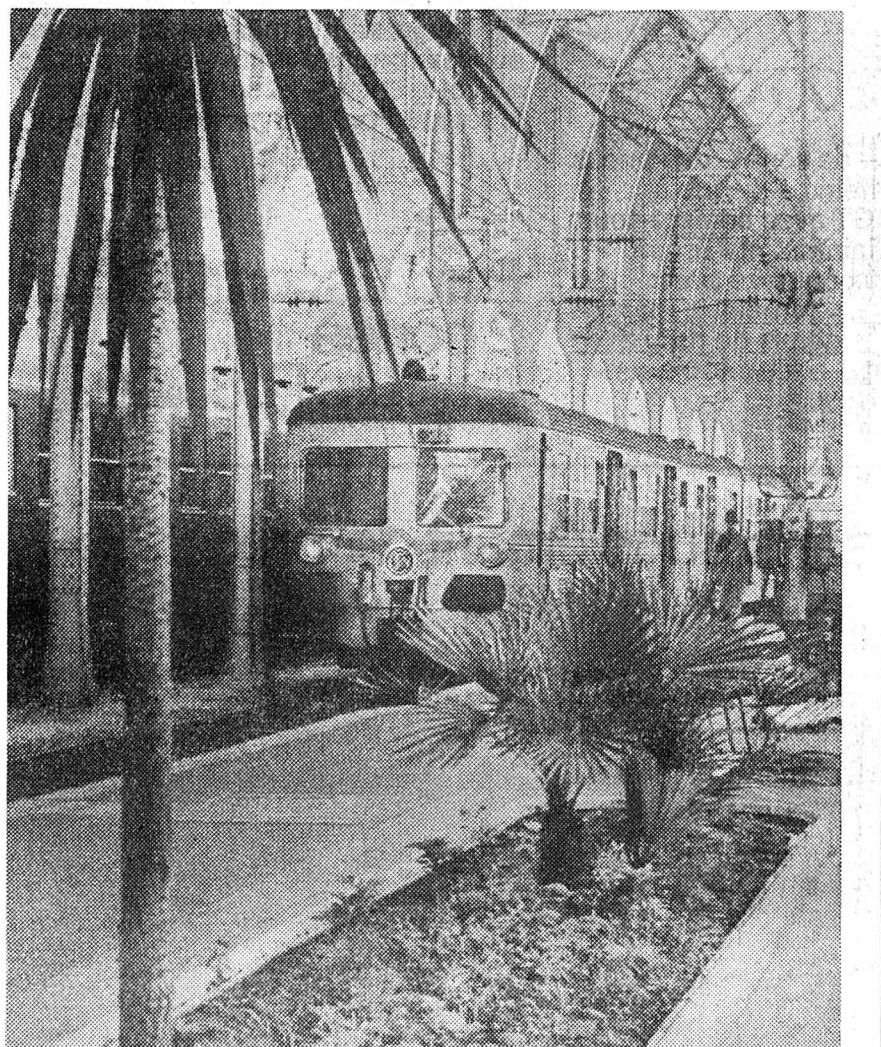
En France, un tel horaire est en service depuis deux ans. En Lorraine, cette circulation cadencée, appelée « Métrolor » parce qu'elle a été mise en service pour améliorer la desserte des deux métropoles lorraines que sont Nancy et Metz. Elle est prolongée jusqu'à Thionville, cité industrielle et neud ferroviaire important à proximité du Luxembourg et de l'Allemagne. Le trafic total des trains « Métrolor », selon des déclarations faites à la « Vie du rail » par M. Roger Guibert, directeur général de la SNCF, a été de 56 millions de kilomètres-vooyagers

en 1970, de 69 millions en 1971 et il sera vraisemblablement de 83 millions en 1972. Il aura donc augmenté respectivement de 48 et de 20% par rapport à 1970 et 1971. Une convention passée entre la SNCF et les départements lorrains règle les conditions d'exécution et de rémunération du service.

... ET SUR LA COTE D'AZUR

L'autre desserte cadencée concerne la Côte-d'Azur, d'où son nom de « Métrazur ». Durant les mois à fort trafic touristique et automobile et pour décharger le réseau routier, des trains navettes rapides circulent à

intervalles réguliers également entre Cannes et Menton, desservant en particulier les villes de Nice, Antibes, Juan-les-Pins, Villefranche et Monte-Carlo. Les modalités de ce service ont été fixées par une convention liant la SNCF et le département des Alpes-Maritimes. Le total de ces kilomètres-vooyagers enregistrés durant les mois de juillet et d'août pendant lesquels cet horaire est appliqué, a été de 4,03 millions en 1970, 5,03 en 1971 et 7,57 millions en 1972, soit une augmentation respective de 88 et 50 pour cent.



Une des rames Métrazur.

(Photo « La Vie du rail »)

Arrestations en cascade au Tessin

AIROLO (ATS). — Trois étrangers qui se sont rendus coupables de détournements de mineures ont été appréhendés par la police tessinoise. Les trois hommes tentaient de conduire à Zurich, avec des intentions encore inconnues, deux fillettes de 14 et 11 ans, disparues de Campione la semaine précédant les fêtes de Noël. La police a pu mettre la main sur deux d'entre eux à Airola, grâce à la collaboration d'un employé de la gare qui avait reconnu les deux fillettes d'après leur signalement donné à la radio. Le troisième complice a pu être arrêté à Lugano.

Par ailleurs, deux habitants de Zurich ont été arrêtés à Lugano pour commerce de matériel pornographique.

Enfin, trois jeunes gens appartenant à une bande de voleurs qui sévit un peu partout dans le canton du Tessin ont été arrêtés, dont une jeune fille de 19 ans.

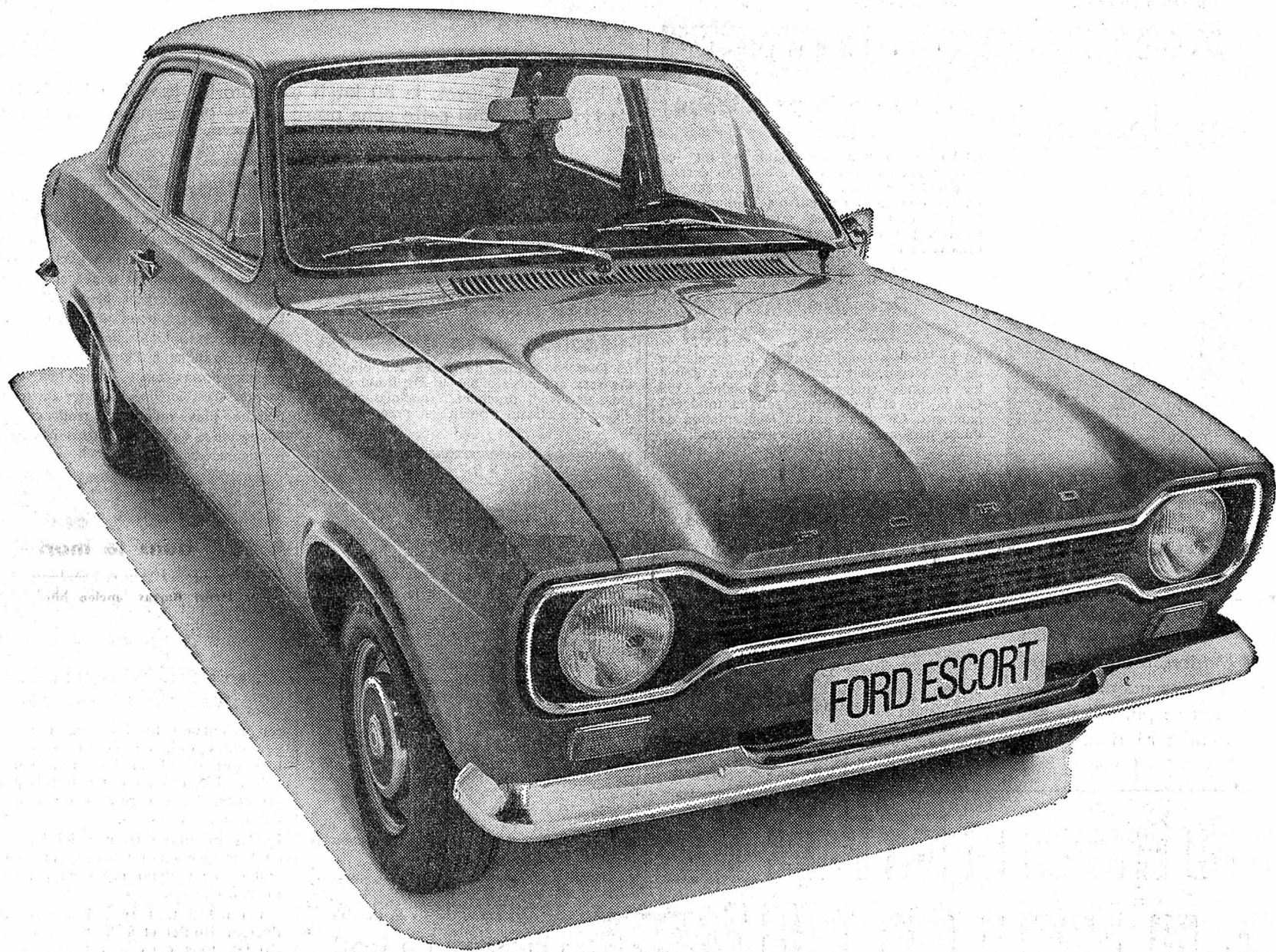
Conçue spécialement pour locaux spéciaux et entreprises, la

CHAUFFERETTE À MAZOUT

Pratique et puissante, de 12.500 à 53.000 calories
Chaleur sur mesure - Pas d'installation
A partir de Fr. 1100.— Renseignements chez
Schmutz FLEURIER CRESSIER
Tél. 61 19 44 Tél. 47 13 74

Ford Escort pour la

Maintenant construite en Allemagne.
Mieux équipée - sans supplément de prix.



Grande nouvelle: pour la Suisse, la Ford Escort est maintenant construite en Allemagne. Avec la Ford Escort vous bénéficiez d'une garantie de qualité et de finition impeccable et aussi d'une voiture mieux équipée - car nous y avons ajouté beaucoup d'équipements supplémentaires - et ce n'est pas tout: malgré tous ces avantages le prix de l'Escort reste inchangé. Ainsi vous profitez de la sécurité, de la robustesse, des performances qui ont permis à l'Escort de gagner de nombreux rallyes - tels que l'East African Safari 1972 - ... bref, vous profitez d'une voiture économique, jolie avec un passeport allemand et des équipements supplémentaires et tout cela - sans supplément de prix.

Ford Escort 1300 L

L'Escort 1300 L de production allemande est maintenant encore mieux équipée. Servofreins et freins à disque à l'avant pour un freinage encore plus puissant. Des pneus

radiaux pour une conduite plus sûre. Des sièges garnis de tissu avec dossier réglable à l'avant pour plus de confort. Un alternateur pour assurer une charge plus régulière de votre batterie. Les démarrages seront ainsi plus faciles par temps froid. Le dégivreur de glace arrière si pratique en hiver. Tout ceci fait de la Ford Escort 1300 L - de production allemande - une voiture encore mieux équipée - sans supplément de prix.

Ford Escort 1300 GT

L'Escort GT a déjà - de série - des pneus radiaux, freins assistés, freins à disque à l'avant, tableau de bord GT avec compte-tours et manomètre d'huile. Maintenant l'Escort 1300 GT est encore mieux équipée avec: dégivreur de glace arrière, alternateur, montre électrique, console, sièges garnis de tissu avec dossier réglable à l'avant - et cela toujours - sans supplément de prix.

Quand à l'Escort Sport elle est même équipée - en plus du dégivreur de glace arrière, de l'alternateur et des sièges garnis de tissu à dossier réglable à l'avant - de splendides roues de sport qui lui donnent un cachet encore plus sportif - tout cela toujours - sans supplément de prix.

Les Ford Escort pour la Suisse, construites en Allemagne, sont maintenant des voitures mieux équipées - sans supplément de prix.

Aujourd'hui même - chez votre concessionnaire Ford - essayez la Ford Escort de votre choix - et souvenez-vous: le réseau Ford couvre toute l'Europe.

**Ford Escort 1300 L
2 portes
toujours Fr. 8 800.-**



Mieux équipée - sans supplément de prix.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

BILLET BERNOIS

Venin xénophobe jusque dans les églises...

«Xénophobe» est un adjectif relativement jeune: il remonte, tel qu'on le connaît, aux premières années de notre vingtième siècle.

«Xénophobe» est un adjectif relativement jeune: il remonte, tel qu'on le connaît, aux premières années de notre vingtième siècle.

à la vie de sa paroisse. Cette loi, cependant, contient une restriction: l'étranger peut participer à toutes votations et élections paroissiales, mais n'est pas éligible.

LES XÉNOPHOBES ONT REPRIS LA HALLEBARDE...

Le comité bernois de l'Action nationale pour le peuple et la patrie compte, en effet, recueillir au moins 5000 signatures d'ici au 5 mars prochain.

UNE LOI FRATERNELLE

LES ÉTRANGERS, MÊME PAS DANS LES PAROISSES ?

En effet, si les «Schwarzenbachiens» n'ont pas inventé la poudre, ils s'ingénierent, en revanche, à y mettre le feu.

De quoi s'agit-il? Au cours de sa session de novembre dernier, le Grand conseil bernois avait admis, sans opposition, le droit de vote des étrangers pratiquant une religion dans le cadre d'une paroisse bernoise.

Si l'U.D.P.S. lutte pour le main-

ten des articles constitutionnels concernant l'interdiction en Suisse de la «Compagnie de Jésus» et la création de nouveaux couvents en distribuant toute une littérature, la section du canton de Berne de «L'Action nationale pour le peuple et la patrie» vient de décider le lancement d'un référendum contre la modification de la loi cantonale sur l'organisation des cultes.

Rentrée des classes et programme de vacances

C'est lundi que tous les établissements scolaires de Bienne rouvriront leurs portes. D'autre part la direction des écoles a établi le programme suivant: fin de semaine prolongée: du samedi 17 février au lundi 19 février 1973; fin de l'année scolaire: vendredi 30 mars 1973.

Election d'un président de tribunal

(c) La chancellerie d'Etat annonce officiellement que l'élection d'un président du tribunal en remplacement de M. Peter Jordan de Bienne, nommé à la Cour suprême, a été fixée au dimanche 4 mars, le terme du délai d'inscription étant fixé au 5 février.

Les accidents

Hier à 8 h 30, rue Neuhaus, collision entre une automobile et un cyclomotoriste. Ce dernier souffre d'une fracture d'une jambe et a été hospitalisé.

FRIBOURG - FRIBOURG

Mécontentement après l'augmentation massive des taxes sur les lotos

Le 19 décembre dernier, le Conseil d'Etat prenait un arrêté concernant les loteries, tombolas, lotos et autres jeux publics avec prix.

d'une autorisation par année à la même société. Les lotos et autres jeux publics avec prix ne peuvent avoir lieu que les vendredis, samedis, dimanche, veille de fête et jour férié.

PENALISATION

«L'intention manifestée par la direction cantonale de la police de réduire le nombre des lotos est louable — écrit le parti libéral-radical de Fribourg — pour autant que cette réduction ne touche que des groupements dont l'activité ne justifie pas un appel à la générosité du public.

On s'accorde généralement à estimer judicieuses les mesures destinées à diminuer le nombre des lotos dont la «valeur culturelle» n'est guère défendable.

UN SEUL PAR SOCIÉTÉ

Selon le nouvel arrêté, l'autorisation d'organiser un loto est délivrée contre paiement d'une taxe équivalant à 5% de la valeur totale des lots, mais au minimum de 50 francs.

«L'adoption de ces mesures financières a des conséquences graves pour les sociétés de lotos. Elles avaient jusqu'ici le loisir de multiplier les lotos: celui des juniors, celui des seniors et celui des vétérans d'une même société, par exemple.

Après Chiètres et Attalens: encore un jeune agriculteur coincé sous un tracteur!

Lundi dernier, un agriculteur de Chiètres âgé de 20 ans perdait la vie, écrasé sous un tracteur qui s'était renversé.

circulait au volant d'un tracteur en direction d'Attalens. Le véhicule transportait une caisse dans laquelle se trouvait un porc.

Singine, Sarine et Glâne: quatre blessés

Hier, vers 18 h 20, une voiture a dérapé sur les verglas à Luggwil, près de Guin. Un passager, M. Eric Siegrist, apprenti à Guin, domicilié à Berne, a dû être transporté à l'hôpital cantonal.

Il était 8 h, hier, Guy Perroud, fils de feu René, agriculteur à Bossonnens,

Institut agricole de Grangeneuve: modernisation pour 22 millions?

De notre correspondant:

Les députés fribourgeois ont reçu le message du Conseil d'Etat qui accompagne le nouveau projet de modernisation de l'Institut agricole de Grangeneuve.

groupées à Grangeneuve sont fréquentées par quelque 650 jeunes gens et jeunes filles. Il faut y ajouter environ 2300 agriculteurs et fermières qui participent, temporairement, en hiver surtout, à divers cours de perfectionnement.

BROC

Unis jusque dans la mort

(c) Hier on lie les obsèques de Monsieur Henri Barras, ancien bûcheron de la commune de Broc, et de sa femme, Mme Angèle Barras-Descloux.

PORTALBAN

Démission du syndic

(c) M. Paul Monney, syndic de Portalban, vient de donner sa démission pour raisons professionnelles.

Mille livres pour la bibliothèque allemande

La bibliothèque allemande de Fribourg a officiellement pris possession, mercredi, d'un don de mille livres fait dans le cadre du concours de Bibliosuisse.

Informations horlogères

A la société suisse de chronométrage sportif

Le Conseil d'administration de la Société suisse de chronométrage sportif, à Bienne, a nommé récemment son secrétaire général en la personne de M. Jean-Claude Sandoz.

Représentants de la Confédération au conseil d'administration de l'ASUAG

Le Conseil fédéral a désigné le conseiller national Edouard Rothlen, président de la ville de Granges, et M. Gilbert Tschumi, secrétaire central de la Fédération suisse des travailleurs sur métaux et horlogers, comme nouveaux représentants de la Confédération au Conseil d'administration de la Société générale de l'horlogerie suisse S.A. («ASUAG»).

La nouvelle machine à laver automatique qui sèche le linge.

Machine à laver automatique combinée avec un tumbleur. 21 programmes entièrement automatiques. Système de séchage alternatif ménageant le linge.

Vous vous enverrez volontiers notre documentation sur la machine à laver automatique qui sèche le linge. Bosch VT 590.

(AVIPRESS-ADG)

La toilette des arbres

Avec la mi-janvier, mais surtout grâce au temps sans neige, a commencé avec quelques semaines d'avance (en général c'est en février que s'effectue ce travail) la toilette des arbres.

Une opération de nettoyage des arbres s'ajoute le contrôle des arbres malades, trop vieux, et qui lors de bourrasques risqueraient de provoquer des accidents et qui sont abattus.

L'équipe des jardiniers de la ville chargés de ce travail n'hésite pas à réquisitionner les échelles comme le montre notre photo.

RÉPARTITION DES DIRECTIONS

Le nouveau Conseil municipal a présenté ses propositions

Le nouveau Conseil municipal a tenu sa première séance hier après-midi. Parmi les nombreux points à l'ordre du jour, il y a eu les propositions, pour la séance du Conseil de ville de jeudi prochain, de la répartition des directions.

Le Conseil propose donc aux conseillers de nommer: M. Fritz Staehli, maire, à la direction des écoles, M. Hans Kern étant suppléant; M. Walter Gurtner, à la direction des travaux publics; suppléant: M. Raoul Kohler; M. Hans Kern, œuvres sociales; suppléant: M. Fritz Staehli; M. Raoul Kohler, directeur de police

et des services industriels; suppléant: M. Fidel Linder; M. Fidel Linder, direction des finances; suppléant: M. Walter Gurtner.

Il est certain que ces propositions vont donner lieu à de vifs commentaires. Les fractions politiques vont se réunir et prendre position pour le vote de jeudi. On entend dire que M. Walter Gurtner, qui n'a pas suivi les ordres du parti socialiste de Madretsch, risque fort d'être exclu du parti. Quant à M. Hans Kern, s'il est nommé aux œuvres sociales, il pourra se reposer et faire, comme il le dit, de la politique...

JURA - JURA - JURA - JURA

Moutier: ce... qu'on ne saurait voir!

Le «Concours du plus beau sein peint», annoncé pour le dimanche 28 janvier dans un dancing de Moutier n'aura pas lieu. On sait que l'annonce de cette manifestation avait fait l'objet d'un communiqué des autorités, communiqué appuyé par les Eglises et demandant l'annulation du spectacle.

dans le domaine publicitaire, nous en avons vu d'autres. 3) De plus, chacun sait qu'en faisant une centaine de kilomètres, on peut assister à un spectacle tout ce qu'il y a de plus pornographique. 4) Pour terminer, expliquons encore que notre concours a un but plus artistique qu'érotique et que le jury accordera la palme au meilleur assemblage de couleur et de forme.

Ainsi, ce concours n'aura pas lieu et ceux qui désirent voir ce genre de spectacle pourront toujours se rendre à Bienne...

MOUTIER

Nouveau juge d'instruction fédéral suppléant

(c) Parmi les juges d'instruction suppléants désignés par le Tribunal fédéral figure M. Albert Steullet, président du tribunal du district de Moutier.

Un exemple!

(sp) Mme Bélat, qui vient de fêter ses 80 ans, jouit d'une bonne santé. On la rencontre parfois effectuant le parcours «Vita»!

CORMORET

Grande manifestation pour un bateau et son constructeur

(sp) Infatigable, M. Ulrich Steiner mène à chef les travaux de finition de son bateau, nommé «L'Épervier». Avant que le constructeur, son coéquipier et leur bateau ne rallient Bâle par la route pour entamer un grand périple autour du monde, une grande manifestation de soutien aura lieu samedi à la salle communale. L'après-midi, la projection d'un film sur la construction sera le prélude à une grande soirée organisée par les sociétés locales.



Sous le patronage de la «FAN - L'Express» Porrentruy: gala des «Galaxies»

L'orchestre «les Galaxies», une des deux meilleures formations du Jura à l'heure actuelle dans le domaine de la musique de danse et de variété, organise samedi, à l'Inter à Porrentruy, sa propre soirée familiale et dansante.

actuelle. Ses sept membres viennent de Delémont, Malleray, Porrentruy, Tavannes et Reconvilier. Le succès que remporte cet orchestre partout où il passe, il le doit à la valeur de ses musiciens qui sont tous d'excellents solistes, au sérieux mis dans la préparation des morceaux, à la variété d'un répertoire qui est constamment renouvelé et tenu au goût du jour, enfin à l'ambiance créée et entretenue durant toute la soirée.

Samedi à l'Inter, l'orchestre fera procéder à l'élection d'une Miss Galaxies, élection patronnée par notre journal. C'est au scrutin populaire, effectué dans la salle au moyen de bulletins de vote, que Miss Galaxies et ses deux demoiselles d'honneur seront désignées.

(AVIPRESS-BÉVI)

BELPRAHON

Décès du secrétaire municipal

(c) M. Roger Joray, âgé de 69 ans, est décédé dans la nuit de mercredi à jeudi à la suite d'une chute dans les escaliers de sa maison. Il était burlesque postal depuis juin de l'année dernière et venait d'être réçu comme secrétaire municipal pour une nouvelle période.

PORRENTROY

Début d'incendie dans une fabrique

Hier à 11 h 20, les premiers secours ont été appelés à la fabrique Raymond Prétat, qui de l'Allaine, où le feu avait pris naissance dans des machines. Les pompiers n'ont cependant pas eu à intervenir, le personnel de l'usine étant parvenu à maîtriser le sinistre au moyen d'extincteurs.

SAINT-IMIER

Affaires municipales

(c) La première séance du Conseil général de l'année aura lieu le 25 janvier. Outre la constitution du bureau, le législatif procédera à diverses nominations et traitera des tarifs de l'électricité, du budget 1973 et de la quotité d'impôt. M. Frédéric Savoie, nouveau conseiller municipal, a assisté à la séance de l'exécutif. M. Loetscher, maire, a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres.

COURT

Œuvres sociales

(c) Mlle Madeleine Boillat, de Court, a été nommée par la direction des œuvres sociales, inspectrice des œuvres sociales et organes de surveillance des enfants placés du 57me arrondissement qui comprend les communes de Court, Sorvilier, Champoz, Bévillard, Malleray et Pontenet, en remplacement de M. André Juillerat, de Sorvilier.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel

BOUM

SUR LES PRIX

Amateurs de meubles!

Acheter maintenant, c'est réaliser une grande économie... à ces prix, on ne se prive pas des meubles dont on a besoin!

<p>POUR FIANCÉS! MOBILIER COMPLET</p> <p>1 chambre à coucher moderne, très élégante, 1 salon avec canapé-lit et 2 fauteuils sur roulettes, très beau tissu et manchettes skal, 1 table de salon mosaïque, 1 belle paroi murale en véritable noyer, avec bar, niche TV, lumière.</p> <p>L'ensemble au prix BOUM de Fr. 3540.-</p>		<p>FAUTEUIL RELAXE</p> <p>en simil cuir lavable. Très confortable. Position réglable pour regarder la TV.</p> <p>Prix BOUM Fr. 495.-</p>		<p>NOTRE GRANDE EXPOSITION PERMANENTE</p> <p>sur 6 étages, compte parmi les plus importantes de Suisse. Plus de 200 mobiliers modernes, classiques et de style. Des centaines de petits meubles pour embellir votre intérieur. Un déplacement en vaut la peine, même de très loin!</p>		<p>BUREAU POUR CHAMBRE DE JEUNES</p> <p>frêne clair, avec tiroirs.</p> <p>Prix BOUM Fr. 159.-</p> <p>Nombreux autres modèles au choix.</p>					
<p>SEULE UNE VISITE</p> <p>vous convaincre de notre choix immense, de la modicité réelle de nos prix, et de la qualité réputée de nos meubles.</p>		<p>ARMOIRE À DEUX PORTES</p> <p>Ton noyer, finition soignée</p> <p>Prix BOUM Fr. 268.-</p>		<p>PETIT MEUBLE RUSTIQUE ESPAGNOL</p> <p>avec tiroir.</p> <p>Prix BOUM Fr. 98.-</p>		<p>Superbe chambre à coucher moderne</p> <p>Ton noyer. Grande armoire « haute » à 4 portes, lits jumeaux ou lit « français », 2 tables de nuit, 1 commode, 1 miroir cristal.</p> <p>Prix BOUM Fr. 1490.-</p>		<p>TABLE DE SALON MODERNE RECTANGULAIRE</p> <p>Plateau mosaïque, pieds métal</p> <p>Prix BOUM Fr. 98.-</p> <p>Choix immense d'autres modèles dans tous les genres et prix.</p>		<p>VOYEZ</p> <p>notre merveilleuse galerie de MEUBLES DE STYLE</p> <p>Un choix grandiose exposé sur un étage complet.</p>	
<p>SALON</p> <p>Canapé transformable en lit, coussins mobiles. Mécanisme de 1re qualité. Avec matelas. 2 fauteuils assortis, sur roulettes.</p> <p>Prix BOUM Fr. 1490.-</p>		<p>ÉTAGÈRE À TUBES</p> <p>comprenant : 2 montants télescopiques noirs, 4 rayons structure noyer.</p> <p>Prix BOUM Fr. 130.-</p>		<p>PROFITEZ de nos larges facilités de paiement</p> <p>CRÉDIT - MEUBLES - MEYER</p>				<p>TRÈS BELLE PAROI MURALE</p> <p>Véritable noyer américain, avec bar, niche pour TV, éclairage, etc.</p> <p>Un prix incroyable!</p> <p>Prix BOUM Fr. 980.-</p>		<p>Et comme toujours mobiliers livrés avec garantie de longue durée</p>	
<p>HEURES D'OUVERTURE :</p> <p>Chaque jour de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30. Fermé le lundi matin.</p> <p>Samedi, sans interruption, de 8 h. à 17 h.</p>				<p>Immense choix de PETITS MEUBLES style ou modernes, soit : étagères à livres, bars, tables roulantes, tables TV, commodes, meubles à chaussures, etc.</p> <p>Plus de 1000 meubles divers pour embellir votre intérieur.</p>		<p>POUR LES JEUNES</p> <p>Fauteuils modernes tissu « hippie ».</p> <p>Livrables par éléments combinables à volonté.</p> <p>Prix BOUM Fr. 198.-</p>		<p>Malgré ces prix tous nos meubles sont livrés franco domicile</p>		<p>SALON MODERNE</p> <p>1 canapé-lit et 2 fauteuils sur roulettes, tissu rouge, manchettes skal noir lavable.</p> <p>Prix BOUM Fr. 980.-</p>	

meubles **MEYER**

neuchâtel

fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Quelle est la participation du travailleur en Suisse? Affaire Legros: le Conseil fédéral répond

BERNE (ATS). — On peut estimer que la participation des travailleurs dans l'économie de la Suisse connaît un développement respectable. Il convient toutefois de noter que la participation porte principalement sur l'information et la consultation et non pas sur le droit de codécision. Tel est le résultat d'une enquête menée par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), en collaboration avec un institut d'étude du marché de Zurich, dans un certain nombre d'entreprises privées, dans les administrations cantonales et urbaines, ainsi que dans l'administration générale et dans les entreprises de transports et de communications de la Confédération. Ce résultat a été commenté par le directeur de l'OFIAMT, M. Albert Gruebel, et le directeur suppléant, M. Jean-Pierre Bonny, au cours d'une conférence de presse donnée au palais fédéral.

employeurs et un représentant des travailleurs. A part quelques inévitables différences, l'enquête a montré une assez large concordance des avis exprimés de part et d'autre. En ce qui concerne les fermetures d'entreprises, 35 % (selon les employeurs) et 38 % (selon les travailleurs) des entreprises ne connaissent aucune participation. Le pourcentage est beaucoup plus bas pour d'autres domaines. Ainsi, au sujet de l'organisation de la durée du travail, 9 et 11 % des entreprises n'ont aucune forme de participation. Ces mêmes données sont de 9 et 11 % pour le transfert dans d'autres places de travail et de 54 et 58 % pour le travail à la tâche et les primes. Aux organes politiques de dire si ces données sont satisfaisantes ou non.

BERNE (ATS). — L'affaire Legros a suscité une petite question urgente posée au Conseil fédéral par le conseiller national Gautier, de Genève. Dans sa réponse, le gouvernement rappelle que le dossier de cette affaire a été transmis au Tribunal fédéral pour décision. A deux reprises, le Tribunal fédéral a accordé à l'avocat de l'intéressé un délai qui est venu à échéance le 15 décembre dernier. Comment M. Legros, demande le député genevois, a pu donner une conférence de presse, alors qu'il était un détenu laissé en liberté surveillée? Le 7 février 1972, répond le Conseil fédéral, la division de police a subordonné la libération provisoire de Legros à une nouvelle condition. Aux termes de celle-ci, l'intéressé s'engageait à ne pas accéder aux représentants de la presse, de la radio et de la télévision, des entretiens concernant ses rapports avec la Suisse et la procédure d'extradition qui y était suivie. La division de police n'a pas eu connaissance d'une conférence de presse qui aurait eu lieu dans le courant de l'automne. Par contre, selon les constatations faites par la police genevoise, le 1er juin 1972, Legros a reçu la presse pour l'informer de l'heureuse issue d'un procès contre un journaliste américain. Cette information de la presse n'avait aucun rapport avec la Suisse ni avec la procédure d'extradition du pré-nommé.

quelles circonstances l'intéressé a quitté la Suisse. On peut relever à ce sujet que, dans le cadre de la procédure pénale suivie en Valais, l'incarcération de Legros n'avait pas été ordonnée, bien que la procédure d'extradition n'eût pas fait obstacle à une telle mesure. D'autre part, le passeport de Legros est encore déposé auprès de la division de police, de sorte que l'intéressé était très vraisemblablement dénué de papiers d'identité valables. On croit savoir que Legros séjourne à New-York, ce qui n'a jusqu'à ce jour pas été confirmé officiellement. Au sujet de la demande d'extradition dont l'homme d'affaires a fait l'objet de la part de la France, le gouvernement déclare que, lors de la disparition de Legros, le Tribunal fédéral ne s'était pas encore prononcé au sujet de son extradition en France. Legros ayant de toute évidence quitté le territoire suisse, la demande d'extradition française est dès lors sans objet. Enfin, le Conseil fédéral est d'avis qu'une demande d'extradition adressée au gouvernement des Etats-Unis ne se justifie pas. Même si l'on fait abstraction du fait que Legros possède la nationalité américaine, les dispositions du traité d'extradition conclu le 14 mai 1900 entre la Suisse et les Etats-Unis d'Amérique ne peuvent s'appliquer aux infractions mises à sa charge par les autorités françaises. Est également exclue une extradition en vue de l'exécution du jugement intervenu en Valais, Legros ayant été mis au bénéfice du sursis, conclut le gouvernement.

qui souhaiterait de la part de nos autorités une politique de démission claire son désir de voir la Confédération, les cantons et les communes se soucier de l'utilisation adéquate du sol, de l'occupation rationnelle du pays, ainsi que de la collaboration nécessaire entre les différents partenaires. Il convient de créer, par la nouvelle législation, un aménagement du territoire qui permette de garantir un développement approprié et d'assurer à chaque individu qui y vit l'épanouissement le plus large possible. A cet égard, le dialogue engagé entre la Confédération et les cantons d'une part, entre les cantons et les communes d'autre part, constitue le ciment indispensable à la structure de l'aménagement continu du territoire. Enfin, dans ce même contexte, le gouvernement est attentif aux voix qui encouragent l'adoption d'un nouveau droit foncier. Il faudra examiner si les dispositions actuellement en vigueur sont en accord avec les buts fixés par l'aménagement du territoire.

encore prononcé au sujet de son extradition en France. Legros ayant de toute évidence quitté le territoire suisse, la demande d'extradition française est dès lors sans objet. Enfin, le Conseil fédéral est d'avis qu'une demande d'extradition adressée au gouvernement des Etats-Unis ne se justifie pas. Même si l'on fait abstraction du fait que Legros possède la nationalité américaine, les dispositions du traité d'extradition conclu le 14 mai 1900 entre la Suisse et les Etats-Unis d'Amérique ne peuvent s'appliquer aux infractions mises à sa charge par les autorités françaises. Est également exclue une extradition en vue de l'exécution du jugement intervenu en Valais, Legros ayant été mis au bénéfice du sursis, conclut le gouvernement.

Les places de tir et le bruit: le DMF cherche une solution acceptable

ZEIHEN, (ATS). — En rapport avec le projet de place d'armes de «Sulzbahn», dans la commune argovienne de Zeihen, le département militaire fédéral veut tenter de trouver une solution qui permettrait de réduire le bruit provenant des places de tir à une limite supportable. C'est ce qui ressort d'un entretien qui s'est déroulé entre des représentants du DMF, du canton d'Argovie et de la commune de Zeihen. Au cours des discussions, les autorités de Zeihen ont qualifié d'insupportable le bruit provenant de la place de tir «Eichwald» et ont déclaré que l'installation dans la même région d'une autre place d'exercice conduirait à une situation intolérable. Le Conseil d'Etat argovien quant à lui, approuve la création d'une place d'exercice à «Sulzbahn», à la condition expresse toutefois qu'une solution acceptable soit trouvée au sujet du bruit. Les représentants du DMF ont déclaré que l'ordre de tir donné en août 1972 à «Eichwald» devait être considéré comme un cas exceptionnel et que les mesures nécessaires ont été prises en vue d'éviter que le cas ne se répète. Ils ont d'autre part affirmé qu'un concept commun sera élaboré pour les deux places de tir «Eichwald» et «Sulzbahn» afin d'éviter du bruit supplémentaire et de réduire l'intensité du bruit à une mesure tolérable. Le DMF est enfin prêt à conclure avec les autorités communales un accord portant sur l'utilisation des places de tir,

accord qui comportera notamment l'horaire des tirs. Les autorités de Zeihen ont pris d'autre part connaissance du fait qu'un certain nombre de tir d'essais seront désormais organisés au cours de cette année en vue de déterminer les emplacements les plus favorables des différentes armes. Le DMF a donné l'assurance qu'il informera la population de la commune des résultats des essais entrepris.

DANS LES ADMINISTRATIONS Une enquête a été menée auprès des cantons et des villes de 30.000 habitants ou plus en octobre 1972. Tous les cantons et demi-cantons et 15 villes ont été consultés. Dans les administrations cantonales et urbaines, les commissions du personnel sont moins répandues que dans l'économie privée. Des 25 cantons, seuls quatre connaissent cette institution. En revanche, on la rencontre dans sept administrations urbaines. Beaucoup plus fréquente est la forme d'une commission paritaire permanente. Celle-ci est institutionnalisée dans 16 cantons et 7 villes. Dans 9 des 40 administrations, les membres de la commission du personnel sont exclusivement élus par les travailleurs. Dans deux administrations, l'employeur nomme également des membres de la commission. En outre, le travailleur bénéficie d'un droit légal de recours dans 20 cantons et 14 villes. En ce qui concerne l'intensité de la participation, on constate la prédominance du droit de consultation. C'est ainsi que les travailleurs sont consultés au sujet de l'aménagement de la place de travail dans une bonne moitié des administrations et jouissent d'un droit de codécision dans un quart des cas. Dans 28 sur 40 administrations, les travailleurs sont consultés à propos de l'organisation de la durée du travail. En l'occurrence, la proportion est plus forte dans les villes (13 sur 15). Enfin, en matière de mesures disciplinaires, 23 administrations ne connaissent aucune participation.

Comment M. Legros a-t-il pu quitter la Suisse? Le Conseil fédéral rappelle que le 5 décembre 1972, un des avocats de Legros a signalé la disparition de son client à la police genevoise. L'enquête suivie à Genève a permis d'établir que Legros, qui avait l'obligation de s'annoncer à la police deux fois par semaine, s'était présenté la dernière fois au commissariat le vendredi 1er décembre 1972. L'enquête n'a pas permis d'établir dans

VALAIS

Après la disparition d'une Anglaise à Champéry S'agit-il d'un drame de l'amour?

De notre correspondant: Cela fait quinze jours maintenant que dure l'énigme de l'étudiante anglaise en vacances à Champéry et disparue dans des circonstances inquiétantes. Rappelons que Mlle Derrde-Jane Baker, 31 ans, domiciliée à Sheffield, avait gagné le Valais avec un groupe de touristes britanniques. Elle séjourna à Champéry, fit des promenades et devait normalement quitter le Valais le 30 décembre. Surprise au matin du départ: la jeune Anglaise, étudiante en sociologie, avait disparu. Elle avait pourtant préparé ses valises pour le départ. Ses compagnons gagnèrent Genève où ils pensaient la retrouver, puis Londres où la malheureuse était toujours absente. L'émou fut bientôt à son comble lorsqu'on apprit qu'elle n'était ni à Sheffield, ni à Champéry. Durant plusieurs jours on lança des appels, on publia sa photo, on diffusa

son signalement. Il y a une dizaine de jours, l'un des employés du télécabine de Champéry aurait vu la malheureuse errer dans la montagne. La jeune fille semblait hésitante, fatiguée. Elle tomba puis se releva. L'Anglaise avait un ami à Lausanne auquel elle a rendu visite durant son séjour en Valais. Cet ami d'ailleurs, dès la disparition connue, a gagné Champéry. On se demandait hier dans la station si un chagrin d'amour n'a pas poussé la malheureuse à errer en solitaire dans la montagne et à s'égarer. Pour l'heure, le maximum a été fait pour la retrouver: survols en hélicoptère, colonnes de secours, équipe de volontaires etc. On a ratissé surtout le secteur où l'employé affirme avoir vu une jeune femme se promener. Hier encore la police a sondé les bords de la Viège. Tout fut vain. Hier aussi la mère de Mlle Baker a gagné le Valais où d'autres membres de la famille se trouvent déjà. De l'avis de témoins, la jeune Anglaise semblait légèrement dépressive ces derniers temps. Ajoutons qu'on ne pense pas qu'elle ait quitté «en douce» la station pour gagner la plaine ou l'étranger, puisqu'on a retrouvé à la station ses effets personnels, brosse à dent, passeport etc. Bref, l'énigme après quinze jours de recherches demeure entière. Si elle a gagné la montagne, les chances de survie sont minces en raison du froid (20 degrés sous zéro dans certaines régions à 2000 m). Il semble peu probable, comme certains l'avançaient hier, qu'elle ait pu se réfugier dans une cabane d'alpage en attendant du secours. On a fouillé tout le secteur entre Champéry et les Dents-du-Midi et visité toutes les huttes de bergers. M.F.

Le téléphone dans les cabanes alpines

(c) Tout un effort est entrepris actuellement en Valais en vue d'équiper les cabanes alpines de moyens de télécommunication. Certains voudraient conserver à ces cabanes leur isolement total. Il est nécessaire cependant de pouvoir téléphoner en cas de sauvetage notamment. C'est ainsi que trois nouvelles installations à ondes ultracourtes ont été mises en service dans les cabanes d'Orny, de Panossières et de Rambert.

Première au Cervin

(c) Sept alpinistes valaisans, dont plusieurs guidés de renom, sont engagés depuis hier dans une étonnante première hivernale dans la face nord du Cervin. Le groupe est conduit par les deux guides d'Orsières, deux frères, Jean et Daniel Troillet, auteurs déjà d'exploits dans les Alpes et de différentes premières. Outre les frères Troillet, fait partie du groupe le chanoine René Mayor, de Bramois, prêtre au Simplon et guide de montagne, Raymond Joris, d'Orsières, guide également, et les alpinistes Hallenbarter et Oberzon. Le groupe a décidé de gagner le sommet du Cervin en empruntant une voie nouvelle dans la face nord. Hier un hélicoptère les a déposés au pied de la redoutable verticale. Les hommes ont immédiatement commencé la construction de leur camp de base, construisant un «igloo» abrité de tentes. Bientôt deux des alpinistes se détachèrent et s'élancèrent dans la face. On ne sait à Zermatt s'il s'agit des frères Troillet ou non.

Mortellement blessée sur un passage de sécurité

LAUSANNE, (ATS). — Mme Yvonne Weber-Perdrisat, 72 ans, domiciliée à Lausanne, a été renversée par une automobile sur un passage de sécurité à l'avenue de Mon-Repos. Souffrant d'une grave blessure à la tête et de multiples fractures aux jambes, la passante a succombé à l'hôpital cantonal de Lausanne.

Togal dans 46 pays Les comprimés Togal sont d'un prompt soulagement en cas de Rhumatisme - Goutte - Sciaticque Lumbago - Maux de tête - Douleurs nerveuses Togal vous libère de vos douleurs, un essai vous convaincra! Prix Fr. 1.90 et 4.80 Comme friction, prenez le Liniment Togal très efficace. Dans toutes les pharm. et drogueries.

SUISSE ALÉMANIQUE

Une jeune fille disparaît: tragique fin de son père

ZURICH, (ATS). — Depuis le 26 août 1972, une jeune fille de 20 ans, Madeleine Rosemarie Kobler, de Winkel, près de Bulach (Zb), a disparu sans laisser de trace. Il est possible que la fin tragique de son père, âgé de 47 ans, sur-

Difficultés de survie pour le ciné-journal suisse

BERNE (ATS). — Le Ciné-journal suisse, fondé en 1940, lutte actuellement pour sa survie et son conseil de fondation devra présenter un rapport à la Confédération, au cours du printemps prochain, sur les mesures prévues pour lui rendre son importance passée. Selon M. A. Baenniger, chef de la commission du film du département fédéral de l'intérieur, le Ciné-journal, qui paraît en trois langues ne répond plus exactement aux besoins des spectateurs de cinéma. Quant au conseil de fondation, il projette de réaliser «un magazine plus souple contenant des éléments critiques de l'actualité». Enfin, M. Gerdes, rédacteur en chef adjoint responsable des actualités réalisations, il pense que le problème est dû en partie au peu d'intérêt des directeurs de salles de cinéma à la projection du Ciné-journal.

GENÈVE

Une fillette tombe du sixième étage

(c) Un drame s'est déroulé devant un immeuble du chemin de Mallobre, dans le quartier de Champel. Une fillette de trois ans, la petite Nathalie Marinov, a mis à profit le fait qu'elle se trouvait seule dans l'appartement pour grimper sur le rebord d'une fenêtre. Celle-ci était munie d'un grillage de protection. Nathalie parvint pourtant à se glisser derrière et tomba du sixième étage. La petite fille fut relevée inanimée et admise dans un état désespéré à la clinique de pédiatrie.

Deux enfants grièvement blessés

(c) En moins d'une heure deux garçons de 7 et 8 ans ont été grièvement blessés au quai Charles-Page et à la rue de Lausanne. Ils traversaient la chaussée pour se rendre à l'école (sur les passages de sécurité) quand ils furent heurtés, le premier par une voiture, le second par un camion, dont les conducteurs ne jugèrent pas utiles de s'arrêter. L'automobiliste a pris la fuite, mais il est possible que le chauffeur du camion ne se soit pas aperçu du choc. Toujours est-il que Christian Egger et Michel Marti ont été très grièvement blessés. La police enquête pour tenter d'identifier les fautifs.

Lourdes augmentations des taxes pour véhicules à moteur à Bâle-Ville?

BALE (ATS). — Pour l'exécution de son arrêté du mois de novembre 1972, le Conseil d'Etat du demi-canton de Bâle-Ville soumet au Grand conseil un projet de loi concernant une augmentation des taxes pour véhicules à moteur. Le projet prévoit des augmentations de 45 % des taxes pour les voitures privées et celles d'entreprises, ainsi que pour les motocyclettes et motocycles légers, de 50 % pour les remorques et de 75 % pour les camions, camionnettes et tracteurs. Ces augmentations devraient permettre au canton de réaliser quelque 6,9 millions de francs de recettes supplémentaires.

Un nouvel hôpital géant à Lucerne

(c) A Lucerne a été inauguré hier le nouvel hôpital souterrain de premier secours d'Eichhof. Pas moins de 262 lits et des salles d'opération sont à disposition du personnel médical, qui pourra y travailler dans des conditions remarquables. Un central électrique indépendant permet l'alimentation des salles d'opération et des dortoirs. Cent personnes sont nécessaires pour permettre à l'hôpital souterrain de Lucerne de tourner à plein rendement.

«Hit parade» de la Radio romande

L'enquête No 54 du «Hit parade» du service de la musique variée de la Radio suisse romande a donné les résultats suivants avec, en caractère gras, les nouveaux venus: 1. Le lac Majeur (Mort Shuman); 2. Nocturne pour un amour (Alain Morisod); 3. Himalaya (C. Jérôme); 4. Mexico (Humphreys Singers); 5. Au même endroit à la même heure (Patrick Juvet); 6. You're a Lady (Peter Skelern-Hugues Aufroy); 7. Clair (Gilbert O'Sullivan); 8. Si on chantait (Julien Clerc); 9. J'étais si jeune (Mireille Mathieu); 10. Harmonie (Niccolotta-Artie Kaplan); 11. Laisse-moi vivre ma vie (Frédéric François); 12. Fais comme l'oiseau (Michel Fugain); 13. Que Marianne était jolie (Michel Delpech); 14. Mouldy old Dough (Lieutenant Pigeon); 15. C'est ma prière (Mike Brant); 16. La chanson d'adieu (Michel Sardou); 17. Rien qu'un ciel (Il était une fois); 18. Elected (Algie Cooper); 19. Jolie fille (Polaris); 20. Delta Queen (Kings of Mississippi-Proudfoot-Esther Galil).

Datation obligatoire sur les produits pharmaceutiques?

BERNE (ATS). — Présidée par M. Edmund Wyss, conseiller d'Etat, la commission fédérale de la consommation s'est occupée de l'indication de la date pour les produits pharmaceutiques. Les représentants des consommateurs ont insisté à diverses reprises pour que la datation soit obligatoire pour tous les médicaments. Cette indication doit permettre aux consommateurs de constater si, à un certain moment, un produit pharmaceutique peut encore être utilisé comme tel et s'il n'a pas perdu de son efficacité.

OÙ ALLER SKIER ?...

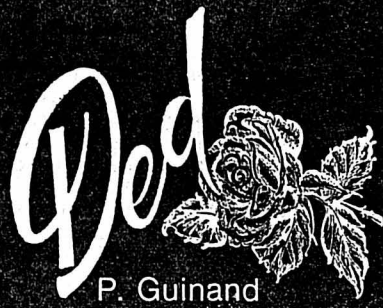
Bulletin d'enneigement communiqué par les CFF du jeudi 11 janvier. Table with columns: Stations, Temps °C, Hauteur de la neige Station cm, Champ de ski cm, Etat de la neige du champ de ski, Etat des pistes.



FAITES VOS ACHATS AU SOLEIL

Fin de série

Nous cédon à prix avantageux certaines pièces d'exposition ainsi que quelques meubles présentant de légers défauts



Grande foire de meubles d'occasion

à des prix époustouflants (provenant de reprises)

Une des plus grandes surfaces d'ameublement de Suisse

LA CHAUX-DE-FONDS
Boulevard des Eplatures 44
A proximité de l'aérodrome
Grand parc privé
Tél. (039) 22 37 77



Compensation du renchérissement

Impossible de faire face à de tels prix!
Vêtements Frey fixe ses prix
à une nouvelle échelle. Voici un grand
choix de vêtements mode
pour messieurs et garçons.

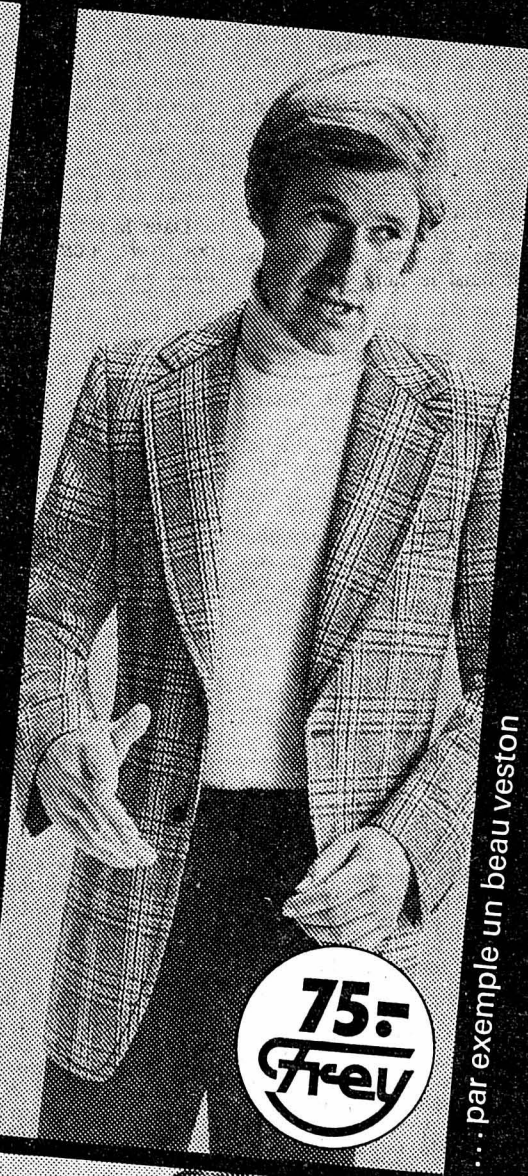
... par exemple un jeans pour le loisir (pour elle et lui)



... par exemple pantalons résistants pour garçons



... par exemple un élégant complet pour messieurs



... par exemple un beau veston

Grand tirage au sort

Mission à remplir: **suivez la piste brûlante** à travers notre magasin. Cherchez les 4 offres spéciales marquées par les lettres a - b - c - d. Copiez les sommes en francs sur un formulaire. Rempli correctement et muni de votre adresse, ce formulaire prend part au grand tirage au sort. Durée du concours: jusqu'au 31 janvier 1973.

Somme
globale des prix
10 000.-
100 bons
de marchandise Frey
à 100.-

Sans obligation d'achat



... par exemple un Blazer élégant



SAMEDI 13 JANVIER

9 h 30 : Saut combiné
14 h 15 : Fond 15 km

DIMANCHE 14 JANVIER

10 h : Relais internationales
(3 x 10 km)

14 h 30 : Saut spécial

18 h : Distribution des prix (Casino)

Au départ, plusieurs médaillés de Sapporo.

Entrée gratuite jusqu'à 16 ans.

Service de bus gratuit, des places de parc jusqu'aux caisses.

Avez-vous des problèmes de

TRANSPORTS

(camion bâché 3 1/2 tonnes).

Téléphonez-nous au
(038) 31 65 45.

Un travail intéressant et une carrière d'avenir

VOUS êtes jeunes, entre 18 et 35 ans (plusieurs niveaux) ! Vous sentez-vous jeunes d'esprit et de caractère ?

VOUS habitez la Chaux-de-Fonds ou le Centre-Jura, éventuellement Neuchâtel ou Bienne.

VOUS faites partie des 57% des jeunes qui préfèrent un travail intéressant à un job bien rémunéré.

VOUS êtes-vous déjà posé ces questions :
Que fait-il faire pour trouver un job intéressant ?
Y a-t-il des possibilités de gravir l'échelle sociale sans avoir fait d'écoles supérieures ou l'Université ?
Cela est-il possible à un budget modéré ?

NOUS sommes à même de répondre à ces questions et à y remédier.

NOUS sommes des spécialistes de la formation continue et du recyclage pour les carrières d'avenir. Sans quitter votre emploi, selon vos possibilités, vous pouvez acquérir les connaissances et les expériences nécessaires à un poste intéressant. Dès le début des cours, votre formation sera orientée en fonction du but que vous désirez atteindre. Les plans de formation sont élaborés en fonction de l'économie actuelle.

ENSEMBLE, nous pouvons discuter et vous démontrer combien peuvent être attrayantes les carrières d'avenir. De jour en jour, un nombre croissant d'emplois supérieurs restent vacants dans les entreprises faute de pouvoir trouver le personnel compétent.

IMG INTER MARKETING GROUP
Rue des Terreaux 7 - 2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 73 43

BON

Documentation gratuite: « Les carrières d'avenir ».

Nom : _____

Prénom : _____

Profession : _____

Age : _____

Tél. privé : _____

Lieu : _____

Adresse : _____

Renseignements par téléphone
de 8-12 h et de 14 à 18 heures.

FAN SPORTS



L'EXPRESS

● Pleins feux sur le championnat ● Pleins feux sur le championnat ●

Ligue A: après duels en perspective

Les trois premiers au tapis. Quelle belle soirée la ligue A s'est offerte mardi!

Il y a belle lurette que les événements n'avaient plus tourné aussi nettement au désavantage des mieux classés. De ces trois défaites, celle subie par Ambri Piotta est la moins surprenante. Samedi passé Klotten avait, en effet montré ses nouvelles possibilités en écrasant Berne. Il partait pratiquement à égalité de chances avec son adversaire tessinois, quand bien même l'affrontement était-il prévu en Valteline. Ce qui étouffe le plus ici, c'est l'étréoussité de la marque: le second but (0-2) ne fut réussi que dans les ultimes secondes, quand Ambri Piotta, dans l'espoir d'égaliser, se passa de son gardien.

PAS TRÈS ÉTONNANT

Aux Vernets, la surprise fut plus grande. Nous n'irons pas jusqu'à dire qu'elle fut immense. Ayant eu l'occasion de voir La Chaux-de-Fonds à l'œuvre aux Mèlèzes, face à Ambri Piotta, nous avions quelques craintes à son sujet. Nous pensions notre appréhension mal fondée, mais ce ne fut pas le cas. Le fait est donc que le champion suisse éprouve des difficultés réelles, en ce début d'année, à retrouver sa superbe forme du mois de décembre. Genève Servette, qui faisait preuve d'autorité depuis plusieurs matches, a su profiter du passage à vide de son adversaire. Ce

succès témoigne d'un nouvel état d'esprit chez les Genevois. Il s'est d'ailleurs, traduit par une affluente inhabituelle aux Vernets. Si seulement les Genevois pouvaient continuer dans la voie qu'ils se sont tracés ces derniers temps... Leur accession à la troisième place les encourage sans doute à persévérer.

NERVOSITÉ SIERROISE

C'est à Sierre que s'est produit la plus forte sensation de cette 17^{me} journée. L'équipe de Vanek, qui devait être au courant de l'évolution du match des Vernets, s'est montrée incapable de tirer le moindre gain de cette situation. Elle a sombré face à Lugano, qui donnait depuis un certain temps des signes de désintégration. Rendu nerveux par la soudaine importance de la rencontre, Sierre a même manqué un penalty, dans les dernières minutes. Les regrets doivent hanter les vieux murs de la Cité du soleil où l'on a raté une belle occasion de se rapprocher du chef de file.

Étrange soirée, en vérité! La surprise fut également de mise à l'Allmend où le derby bernois n'a pas pris la tournure prévisible. Stambach et ses coéquipiers ont voulu faire plaisir à leur malheureux entraîneur, hospitalisé à la suite d'une fracture du bras, Langnau, contrairement à ce qu'on prévoyait, fut étouffé, puis proprement mis K.-O. passage à vide de son adversaire. Ce

à la dernière place du classement, à égalité avec Lugano qui doit justement aller lui rendre visite demain soir.

A KLOTEN...

Cette constatation nous amène à parler des rencontres prévues lors de la 18^{me} journée: Klotten - La Chaux-de-Fonds, Ambri Piotta - Genève Servette, Berne - Sierre, Langnau - Lugano.

Toutes s'annoncent très ouvertes et attrayantes, à commencer par celle qui opposera le champion à Klotten. En deux temps trois mouvements, les «Aviateurs» ont passé du 8^{me} rang au 6^{me}. Ils ont prouvé, à la Valascia, que leur victoire sur Berne n'était pas qu'une réaction momentanée au changement intervenu à la tête de leur équipe. Les Zuricois, qui, d'ordinaire, donnent déjà passablement de fil à retordre aux Chaux-de-Fonniers, constitueront, cette fois, un obstacle singulièrement difficile à franchir.

Pelletier et ses hommes devront se ressaisir et retrouver leurs totales capacités pour éviter au moins la défaite. Récupérer un point sera le premier objectif des Montagnards. S'il en tombe deux dans leur escarcelle, ils devront s'estimer heureux.

LUTTES SANS PITIÉ

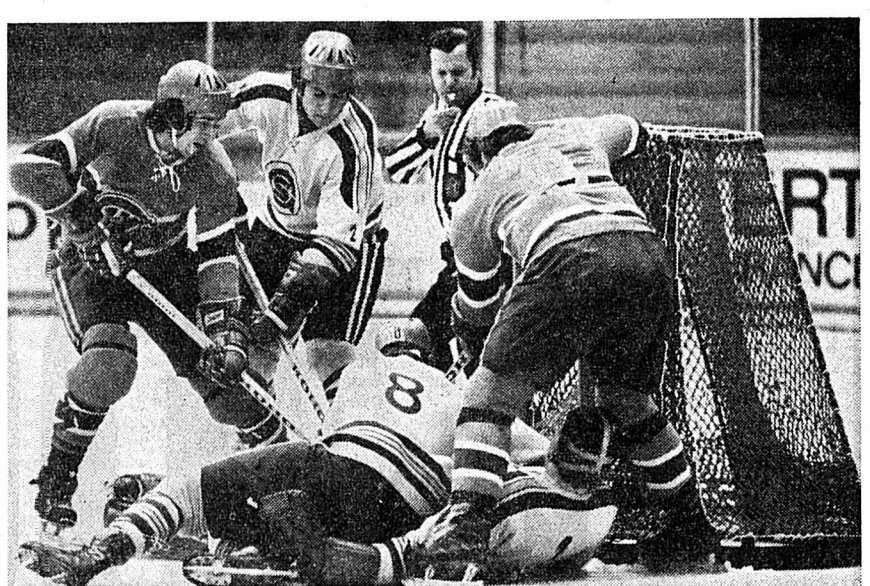
Pendant ce temps, Sierre affrontera Berne. Dans l'Allmend qui pourrait bien être plein à craquer, l'équipe de Vanek

n'aura pas la partie aisée. La moindre hésitation de sa part risque de lui être fatale. Bien sûr que l'irrégularité de Berne dans ses prestations laisse une chance de vaincre au visiteur. Celle-ci nous paraît être bien mince, toutefois, ce d'autant plus que la lutte contre la relégation est pour l'instant un motif de se battre qui reste un impératif.

La lutte promet d'être encore plus acharnée à Langnau. La venue de Lugano dans l'Emmental sera peut-être pour Lesysien et ses «poulains» une occasion de se détacher du dernier rang. Cette 8^{me} place est présentement partagée entre les deux équipes qui nous intéressent ici. Tout le piment de la rencontre est là! Avantage par le lieu de la «dispute», Langnau devrait s'imposer. Mais n'oublions pas que Lugano a repris courage, mardi...

Reste Ambri Piotta - Genève Servette. Ces deux logent à la troisième place, ce qui ne signifie pas qu'ils se trouvent exactement à la même enseigne. Le Tessinois marque, en effet, un temps d'arrêt, alors que le Genevois est en progression. Leur confrontation est de nature à provoquer des étincelles. A l'avantage de qui tournera-t-elle? Posons la question à la Pythie... qui attendra 23 heures demain pour donner sa réponse.

F. P.



EN VAIN. — C'est en vain que les Chaux-de-Fonniers Willimann et Martel (9) ont tenté de vaincre Clerc. Bien entouré par ses coéquipiers (ici Lentillon et Henry/8), le gardien genevois leur a fait échec, provoquant du même coup la défaite du champion. A.S.L.

Ligue B: Fribourg, Lausanne, Uzwil et Kusnacht vont jouer leur avenir en cette fin de semaine

Zurich et Davos continuent. Thoue et Olten également! Les premiers parce qu'ils désirent accéder à la ligue A, les seconds pour conserver leur place en ligue B. Deux buts différents. Une manière identique: s'octroyer ces points précieux obtenus en début de championnat. Ce ne sont pas les seuls faits marquants de la troisième journée des tours finals: dans la poule de promotion, Lausanne (non sans difficultés) et Fribourg (facilement) ont renoué avec la victoire, avec l'espoir de redresser une situation compromise en ce début janvier.

Zurich, Davos, Thoue et Olten continuent, mais également Uzwil et Kusnacht (voir contre la relégation). Fleuri et Villars Champéry (tour de promotion). Ils continuent de... perdre! Une «insistance» dont ils passeraient. Certes, au Vallon comme sur les Hauts d'Olten ces défaites (déjà trois) ne portent pas à conséquence, l'objectif principal de la saison ayant été atteint depuis la mi-décembre. Seuls inconvenients: le moral risque de s'éffriter, le spectateur de se faire rare.

En revanche, les banlieusards zuricois et les Saint-Gallois commencent à logner sur le classement: les voilà à deux points de Sion, à trois de Forward et Viège, à quatre de Neuchâtel et à six du duo Thoue-Olten. Une position guère réjouissante dans la perspective de leur avenir.

Ainsi, Zurich a-t-il «liquidé» Bâle. Un Bâle qui dut affronter deux adversaires: Zurich et la... grippe (quatre joueurs aliés)! Dommage. Il eût été intéressant de voir à l'œuvre les jeunes Rhénans face au «kolossal» Zurich. Et si l'entraîneur Kurt Sepp est navré de la tournure des événements, Lausanne et Fribourg le sont autant que lui. Si ce n'est plus!

Suisse - Roumanie à Bienne et Lucerne

La double confrontation internationale Suisse - Roumanie aura lieu selon le programme suivant: samedi 20 janvier à Bienne (20 heures) et dimanche 21 janvier à Lucerne (15 h 30).

La victoire de Zurich est peut-être sujette à caution — encore convient-il de le prouver. Celle de Davos est probante. Sur six points, l'équipe grisonne en a conquis quatre à l'extérieur (Villars Champéry et Bienne), les deux autres ont été gagnés contre Lausanne. Une référence qui en vaut bien d'autres. Désormais, il faudra compter avec elle pour la course à l'ascension.

Quant à Bienne, il n'est rentré que momentanément dans le rang, alors que Fleuri et Villars Champéry — surtout Villars Champéry — n'ont plus d'ambitions, si ce n'est de jouer un rôle de trouble-fête, rôle qui leur était d'ailleurs dévolu avant le début de cette phase finale. Pour l'heure, ils attendent...

Demain, la soirée sera d'importance: Lausanne (il reçoit Zurich) et Fribourg (il accueille Davos) jouent leur saison. Une défaite et c'est pratiquement la fin de leurs espoirs d'accéder à la ligue A, leur retard passant alors à six points! Une victoire, par contre, comblerait de moitié leur retard. Et comme Davos —

il jouera à cinq reprises chez lui au second tour — et Zurich tiennent un raisonnement identique...

Quant à Bienne, il se rendra à Villars où il doit s'imposer pour rester dans la course, alors que Fleuri en découvrira de céans. Cela constituera aussi une assurance pour l'avenir d'Huggler et de ses hommes. Uzwil, pour sa part, attend Forward. La situation est identique à la précédente. Sion, de son côté, reçoit Olten. Un dur morceau pour Roger Guay et ses protégés. Un match à ne pas perdre, malgré la renommée de l'adversaire.

Quant à Thoue, il entreprend son deuxième voyage de la semaine. Il sera à Viège. Les Valaisans parviendront-ils à ralentir la progression de Svoboda et ses partenaires? A trois jours de leur voyage à Monruz, les ex-pensionnaires de ligue A sont fermement décidés à atteindre cet objectif.

P.-H. B.

LA SITUATION EN CHAMPIONNAT DE PREMIÈRE LIGUE

Groupe 4: pour les places d'honneur

Les deux premiers du classement s'étant expliqués (au profit de Serrières) jeudi dernier déjà, le week-end passé ne présentait pas d'intérêt particulier, dans le groupe 4. Seule la rencontre opposant Le Locle à Vallée de Joux suscitait quelque curiosité. Les Valdois, en cette occasion, ont confirmé leur net retour en forme. Largement battus au premier tour par Pellaton et ses camarades, ils ont pris une revanche prouvant qu'ils sont actuellement parmi les meilleurs de la subdivision. Il sera, apparemment du moins, très difficile de les déloger de leur troisième place. Saas-Grund, qui accomplit de bonnes performances cette saison, devrait être leur principal rival, en définitive.

DÉCISION ?

On saura ce week-end si les gars de la vallée de Saas sont réellement capables d'accéder à la 3^{me} place. Ce soir, en effet, ils descendent à Yverdon où les attend une équipe pouvant réussir de bonnes per-

formances, suivant les circonstances. Les très jeunes «poulains» de Lienhard ont, d'ailleurs, une revanche à prendre. Puis Saas-Grund poursuivra sa route jusqu'à Saint-Imier où il jouera demain. Voilà un bien lourd pensum en vue pour les Haut-Valaisans. Nous serions étonnés qu'ils récoltent les quatre points en jeu en cette fin de semaine. Mais Vallée de Joux, de son côté, ne va pas vers des jours sans soucis. Elle attend Charraz, qui peut être redoutable s'il se trouve dans un bon soir, viendra à Monruz jeudi, pour affronter Serrières. Ici, la deuxième place sera en jeu! Nous y reviendrons.

POUR LE PRESTIGE

Le Locle, qui termine ce championnat en «roue libre», à l'instar d'autres habitués favoris qui auront finalement joué, ira glaner deux points à Châteaud-d'Éx avant d'aller affronter Saint-Imier en un match où seul le prestige, cette fois, sera en jeu.

C'est déjà quelque chose, dira-t-on des deux côtés, pour se consoler. F. P.

Classement

J. G. N. P. p. c. Pts	
1. Martigny	12 10 1 1 52-25 21
2. Serrières	12 8 — 4 54-44 16
3. Vallée de Joux	12 7 1 4 44-34 15
4. Saas-Grund	12 5 3 4 39-34 13
5. Le Locle	12 4 3 5 42-47 11
6. Charraz	12 5 1 6 47-53 11
7. Saint-Imier	11 5 2 4 51-30 12
8. Yverdon	11 5 — 6 64-33 10
9. Montana-Crans	12 4 1 7 35-44 9
10. Châteaud-d'Éx	12 — — 12 18-122 0

Ce soir: Yverdon - Saas-Grund. Demain: Châteaud-d'Éx - Le Locle, Vallée de Joux - Charraz, Saint-Imier - Saas-Grund. Dimanche: Montana-Crans - Yverdon. Mardi: Saint-Imier - Le Locle. Jeudi: Saint-Imier - Yverdon, Serrières - Vallée de Joux, Châteaud-d'Éx - Martigny.

Groupe 3: Moutier seul en tête

Le dernier week-end n'a pas amené de grandes surprises dans le groupe 3. On peut tout de même faire remarquer que les Prévôtis se sont bien repris; ils ont fourni une bonne prestation contre Etoile-Thoue. Par cette victoire (8-4), Moutier se trouve seul en tête avec 18 points. Son plus proche poursuivant à également obtenu une victoire assez facile contre Schwarzenbourg (1-5) qui, pourtant, a fait quelques progrès ces derniers temps. Berthoud, équipe fantasque aux résultats des plus surprenants, a infligé une sévère défaite à Lyss (13-3) qui reste toujours avec 3 points, soit deux points d'avance sur Tramelan. Le dernier match des Jurassiens s'est soldé par une défaite assez sévère (6-3) face à Rotblau. Par comble de malchance, ils ont encore perdu un arrière en Richard Vuilleumier, qui s'est fracturé une jambe. C'est le 4^{me} arrière des Jurassiens à se trouver ainsi blessé et le troisième à ne pouvoir reprendre la compétition cette saison.

MOUTIER EN DANGER

La prochaine journée verra sans aucun doute la victoire de Langenthal sur un Lyss qui va quelque peu à la dérive; mais les Seelandaïs n'ont pas grand-chose à craindre car l'on ne voit pas très bien comment Tramelan, de son côté, pourrait venir à bout de Steffisbourg. Cependant, sur sa patinoire et devant son public, Tramelan est capable de tout. La deuxième équipe romande se déplace à Berthoud où elle ne pourra pas se permettre le moindre faux pas si elle entend toujours faire

la loi en tête du classement. Etoile-Thoue, l'équipe qui nous a étonné le plus reçoit Rotblau. Les Bernois, qui ont retrouvé un ancien joueur, se déplacent à Thoue dans la ferme intention de rentrer avec deux points. Wiki arrive à sa pose forcée (deux renvois) est celui qui, parmi les premiers, a peut-être le plus de chances de s'imposer, cela devant Schwarzenbourg qui brillait beaucoup plus au premier tour qu'au second.

Un certain regroupement a eu lieu en tête du classement et rien n'est dit pour l'attribution du titre. Quant à la relégation, il est évident qu'elle se jouera entre Tramelan et Lyss car Schwarzenbourg a tout de même 6 points. Ce n'est pas beaucoup, mais c'est tout de même une certaine sécurité, avant d'affronter les deux derniers classés. VB

Classement

J. G. N. P. p. c. Pts	
1. Moutier	11 9 0 2 60-33 18
2. Langenthal	11 8 0 3 58-28 16
3. Steffisbourg	10 7 0 3 62-33 14
4. Berthoud	11 7 0 4 52-37 14
5. Wiki	9 6 1 2 46-27 13
6. Etoile-Thoue	11 5 1 6 41-40 11
7. Rotblau	10 5 0 5 39-46 10
8. Schwarzenbourg	11 3 0 8 29-53 6
9. Lyss	11 1 1 9 33-71 3
10. Tramelan	11 0 1 10 25-77 1

Ce soir: Schwarzenbourg - Wiki. Demain: Berthoud - Moutier, Tramelan - Steffisbourg. Dimanche: Langenthal - Lyss, Etoile - Thoue - Rotblau.

Chronique de la ligue nord-américaine

BOSTON BRUINS SANS PITIÉ

Nous sommes presque arrivés à la moitié du lourd calendrier de la Ligue nationale et un important changement vient de se produire au niveau des meneurs de la division est. Les puissants Bruins de Boston, vainqueurs de la Coupe Stanley et détenteurs du trophée Prince de Galles, se sont hissés en tête du classement de la division Est pour la première fois cette saison! Ils se substituent ainsi aux Canadiens de Montréal, qui ont considérablement ralenti l'allure depuis trois semaines.

EXTRAORDINAIRE BOBBY

Les Bruins ont profité de l'hospitalité des Canucks de Vancouver et du doux climat de la côte du Pacifique pour faire un carton et figurer quelques exploits. S'amusant à mourir, «The Wild Bunch» (La horde sauvage) a compté 6 buts au cours des première et deuxi-

équipe. Elle avait été malheureuse, il est vrai. C'était en 1968 et, après quelques mois, à cause d'ulcères qui lui rongeaient l'estomac, il avait abandonné ses fonctions de pilote des Rangers de New-York. Depuis, «M. Dynamite» s'est assagi et contrôle mieux ses émotions.

Confortablement assis du haut de la galerie de la presse, j'ai détourné un instant mon attention du jeu et j'ai observé cet homme. Sans répit, il a encouragé ses joueurs, marché de long en large dans les soucis de l'élaboration d'une nouvelle stratégie, réajusté sa cravate et son veston, et prodigué des conseils très écoutés. Il y avait là toute la fougue et la détermination du meneur d'hommes désireux de propulser son équipe sur la voie du succès.

LES BUTS

Comment les buts ont-ils été comptés? Les deux à la première période, de la façon suivante: à la suite d'une attaque massive des Flames, Ken Dryden est débordé de toutes parts. Reynald Comeau se sert de la circulation dense devant les filets du Bleu-Blanc-Rouge pour ajuster un boulet qui traverse sans encombre la ligne fatidique (9'06").

L'ailier droit le plus rapide de la ligue nationale, Yvan Cournoyer, s'empara du disque derrière la cage de Dryden. Il met l'accent sur la vitesse, se moque des défenseurs d'Atlanta et offre au corbier Dan Bouchard la traditionnelle tasse de café alors que la foule est debout, dans un enthousiasme indescriptible (15'34"). J.J.

Résultats

Toronto - Pittsburgh 4-0; Boston - Minnesota 2-0; N.Y. Islanders - Californie 2-5; Philadelphie - Vancouver 4-4; Montréal - Atlanta 1-1; Toronto - Saint-Louis 5-4; Detroit - Pittsburgh 2-1; N.Y. Islanders - Vancouver 2-5; Los Angeles - Philadelphie 5-3; New-York - Saint-Louis 6-1; Minnesota - Detroit 4-4; Chicago - Buffalo 4-2; Vancouver - Boston 2-8; N.Y. Islanders - Atlanta 1-6; Saint-Louis - Pittsburgh 5-4.

Classifications

DIVISION EST							
J. G. P. N. BP BC Pts							
Boston	37	26	8	3	159	112	55
Montréal	37	22	6	9	145	85	53
New-York	38	23	13	3	146	101	49
Buffalo	38	20	11	7	143	108	47
Detroit	37	15	16	6	112	125	36
Toronto	37	12	19	6	116	124	30
Vancouver	39	11	22	6	118	164	28
N.Y. Islanders	37	4	29	4	74	178	12

DIVISION OUEST							
J. G. P. N. BP BC Pts							
Chicago	37	22	13	2	139	104	46
Minnesota	37	19	14	4	126	105	42
Los Angeles	38	18	16	4	120	117	40
Philadelphie	39	16	17	6	135	141	38
Atlanta	40	16	18	6	103	115	38
Pittsburgh	38	15	17	6	134	127	36
Saint-Louis	37	13	18	6	104	125	32
Californie	36	6	22	8	97	150	20

Les compteurs

Phil Esposito (Boston) 24 buts (34 passes) 58; Jacques Lemaire (Montréal) (30/23) 53; René Robert (Buffalo) (24/29) 53; Gilbert Perreault (Buffalo) (17/36) 53; Bobby Clarke (Philadelphie) (18/33) 51; Stan Mikita (Chicago) (18/33) 51.

En 3^{me} ligue jurassienne et neuchâteloise

Marin pose d'importants jalons

Groupe 10 A: Marin, le malchanceux finaliste de la saison passée, a posé d'importants jalons en prenant le meilleur sur l'ex-deuxième ligue, Université. Il sera extrêmement difficile de déloger l'actuel chef de file de son piédestal.

Classement: 1. Marin 4 matches-8 points; 2. Couvet 3-4; 3. Université 2-2; 4. Travers 4-2; 5. Police Ne 3-0.

Groupe 10 B: Deux formations dominent les débats: Les Geneveys-sur-Coffrane et Les Ponts-de-Martel A. Lors du match-phare qui mit en présence ces deux candidats au titre, Les Geneveys s'est imposé d'extrême justesse. Les réservistes des Ponts caressent toutefois l'espoir de prendre leur revanche le 18 janvier prochain sur leur patinoire.

Classement: 1. Les Geneveys-sur-Coffrane 3 matches - 6 points; 2. Les Ponts-de-Martel II 4-6; 3. Les Joux-Derrière 3-4; 4. Les Brenets 5-4; 5. Serrières II 5-0.

Classement: 1. Rosières 2 matches - 4 points; 2. Court II 1-2; 3. Moutier II 2-2; 4. Crémènes II 3-0.

Groupe 9 B: Moutier II, Court II et Rosières ont des chances pratiquement égales de décrocher la timbale. On évaluera plus justement la valeur réelle de Rosières lorsque les Soleurois se frotteront à un autre partenaire que le modeste Crémènes II.

Classement: 1. Rosières 2 matches - 4 points; 2. Court II 1-2; 3. Moutier II 2-2; 4. Crémènes II 3-0.

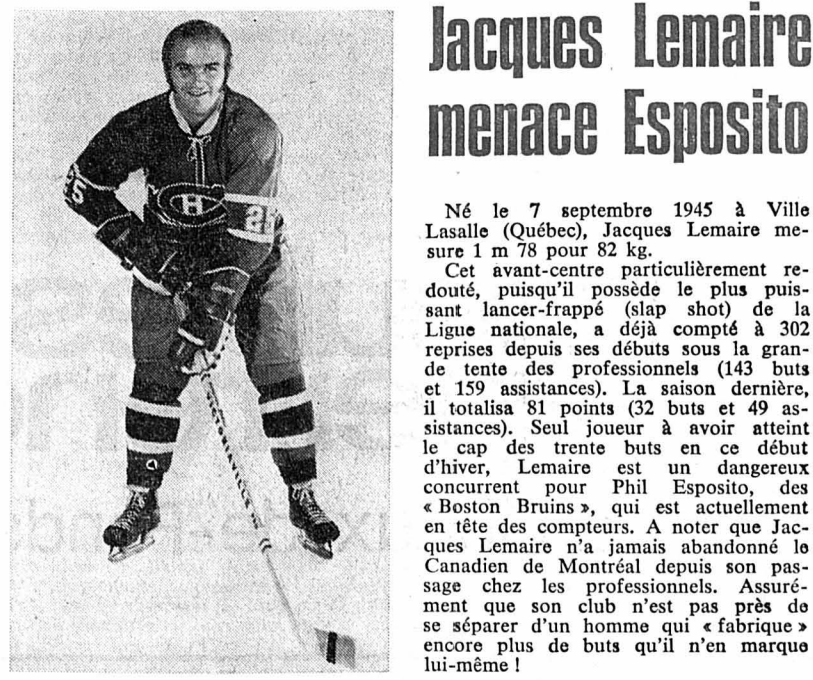
Groupe 9 A: Mis à part Sonceboz II qui tient un rôle de figurant, les quatre autres formations se valent mutuellement les points. Actuellement Reuchenette reste l'équipe la plus parcimonieuse du quatuor des favoris.

Classement: 1. Reuchenette 3 matches - 5 points; 2. Cortébert 3-4; 3. Tavannes 3-3; 4. Reconviiller 2-2; 5. Sonceboz II 3-0.

Groupe 9 C: Crémènes, qui avait raté d'un rien l'ascension au mois de février dernier, mène aisément le bal. Courtételle parviendra-t-elle à faire trébucher l'équipe de tête? Une vraie gageure.

Classement: 1. Crémènes 4 matches - 8 points; 2. Courtételle 1-2; 3. Delémont 2-2; 4. Giovelier 3-2; 5. Courrendlin II 4-0.

LIET.



Jacques Lemaire menace Esposito

Né le 7 septembre 1945 à Ville Lasalle (Québec), Jacques Lemaire mesure 1 m 78 pour 82 kg. Cet avant-centre particulièrement redouté, puisqu'il possède le plus puissant lancer-frappé (slap shot) de la Ligue nationale, a déjà compté à 302 reprises depuis ses débuts sous la grande tente des professionnels (143 buts et 159 assistances). La saison dernière, il totalisa 81 points (32 buts et 49 assistances). Seul joueur à avoir atteint le cap des trente buts en ce début d'hiver, Lemaire est un dangereux concurrent pour Phil Esposito, des «Boston Bruins», qui est actuellement en tête des compteurs. A noter que Jacques Lemaire n'a jamais abandonné le Canadien de Montréal depuis son passage chez les professionnels. Assurément que son club n'est pas près de se séparer d'un homme qui «fabrique» encore plus de buts qu'il n'en marque lui-même!

**RODIER
PARIS****VENTES
SPÉCIALES**

BOUTIQUE

*Madeleine*Rue de la Promenade-Noire 8
Tél. 25 15 85 - Neuchâtel

Vente autorisée dès le 15 janvier

**REMISE
de 10 à 50%****RODIER
PARIS****OFFRES D'EMPLOIS**Restaurant City, 2000 Neuchâtel
cherche :**dame de buffet
sommeliers (ères)
garçon de maison
jeune fille débutante
pour bureau**Travail intéressant dans cadre et
ambiance agréables, horaire régulier.Faire offres à la direction.
Tél. (038) 25 54 12.**HOTEL DU MARCHÉ,**
tél. (038) 24 65 98, Neuchâtel
cherche, pour entrée immédiate ou
pour date à convenir,**SOMMELIÈRE
OU EXTRA**Congé le dimanche.
Bons gains.**LA MAISON DE SANTÉ
DE PRÉFARGIER**
Clinique psychiatrique,
2074 MARIN,
cherche**un mécanicien
d'entretien**ou aide
ayant des notions du métier, pour
collaborer avec le chef à l'entre-
tien et aux réparations courantes
des installations de la clinique.
Logement ou chambre et pension
à disposition. Semaine de 5 jours.
Avantages sociaux.Faire offres écrites ou téléphoner
à l'administrateur.
Tél. (038) 33 51 51.Nous cherchons, pour entrée début
mars ou à convenir,**SECRETARE**allemand-français, sténodactylo,
pour travaux de secrétariat de
direction et télex. Connaissances
d'anglais ou d'italien souhaitées
mais non exigées.Ambiance de travail agréable dans
un bureau moderne.Adresser offres à FNR, Fabrique
Nationale de Ressorts S.A.,
Etolle 21, 2300 la Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 23 47 44.**GARAGE DE LA PLACE**
cherche**SERVICEMAN**

Téléphoner au (038) 25 02 72.

Café-bar Suisse, le Landeron,
cherche, pour entrée au plus tôt**2 JEUNES FILLES**

pour le café et le bar.

Débutantes acceptées.

Tél. (038) 51 24 12.

Fabrique d'horlogerie de Saint-
Blaise S.A. engage :**1 mécanicien outilleur**
(mécanicien de série serait formé)**1 magasinier
1 manœuvre**

Appartement à disposition.

Faire offres ou se présenter.

**Metteuses en marche
remonteuses
de calendriers
jeunes filles**sont recherchées en atelier ou à
domicile, éventuellement à la demi-
journée.Faire offres à Central Watch,
Saint-Blaise. Tél. 33 22 38.

Pour le Locle, on cherche

CUISINIERAdresser offres écrites à DJ 49 au
bureau du journal.**Fr. 100.000.-
DE MEUBLES
LIQUIDÉS
DANS NOS MAGASINS****30 salons et salons transformables
25 buffets-parois-bibliothèques
20 chambres à coucher
25 salles à manger
et une quantité de meubles divers****10% - 20% - 30% - 40% - 50% DE RABAIS****meubles
perrenoud**

La Chaux-de-Fonds - 65, rue de la Serre

1, rue de la Treille

NEUCHÂTEL



ski

CE WEEK-END AU BRASSUS

Les Suisses attendus au coin du bois

Oslo, Grenoble, Autrans, Vysoké Tatry, Sapporo, autant de jalons ponctuant la progression des Suisses sur le plan international. Aujourd'hui — après la médaille de bronze obtenue lors du relais olympique de Sapporo — la Suisse appartient au club des « grands ».

véticques seront absents — les Hauser, Kaelin, Giger et autre Geeser auront fort à faire pour se maintenir sur les positions de tête.

suffisamment d'atouts dans son jeu pour conserver son rang.

SCHMID ET L'ELITE

Si les « fondeurs » sont attendus au virage, il en va de même des sauteurs. Hans Schmid (il ne fut que 22me au petit tremplin à Sapporo) et Steiner (médaille d'argent sur celui de 90 mètres) auront fort à faire devant les Japonais et les Allemands de l'Est.

LE RELAIS

De plus, l'épreuve du relais (3 x 10 kilomètres) est à double tranchant pour les Suisses. D'une part — mis à part Alois Kaelin qui a mis un terme au sport actif — la Suisse alignera ses trois médaillés, sauf modification de dernière minute.

De notre envoyé spécial

nation et une distinction d'argent sur le tremplin de 70 mètres grâce à Steiner. Après Alois Kaelin (un combiné nordique) et Joseph Haas (50 kilomètres), Edi Hauser, Alfred Kaelin, Albert Giger (en relais avec Alois Kaelin) et le sauteur Steiner ont inscrit leur nom sur le front olympique.

En cette période transitoire séparant les Jeux de Sapporo des « Mondiaux » de Falun (1974) les Suisses n'ont guère relâché leurs efforts. « Il n'y a pas de trêve si l'on désire progresser, et conserver les positions acquises » affirme M. Beeli le patron des « Nordiques ».

Dans cette optique l'équipe nationale a remis son ouvrage sur le métier. De la Plaine Morte (Cranz Montana) au camp d'entraînement d'Engelberg en passant par la Suède, l'équipe nationale a préparé sa saison. Aujourd'hui la voilà confrontée avec les réalités.

Sa véritable entrée dans la saison, c'est à la 7me Semaine nordique du Trentin-Haut Adige qu'elle l'a faite. Et demain l'échéance du Brassus est attendue.

HAUSER SUR 15 KM Face à l'élite mondiale — seul les So-

Marchairuz fermé... mais accessible!

En raison des épreuves du Brassus, le col du Marchairuz sera interdit au transit du samedi 13 janvier 10 h 30 au dimanche 14 janvier 12 heures. Il sera exclusivement réservé durant cette période aux automobilistes, spectateurs, indicateurs, un communiqué du comité d'organisation des courses. Des places de parc sont aménagées à proximité du départ et les usagers voudront bien se conformer aux indications de la police.

La descente du Lauberhorn aura lieu à... Grindelwald Varallo et les Autrichiens arbitres d'un éventuel duel Collombin-Russi

Les caprices de l'hiver obligeront les skieurs alpins à faire demain leur cinquième descente de la Coupe du monde non pas à Wengen, comme le prévoyait le calendrier, mais dans la station voisine de Grindelwald. L'insuffisance de l'enneigement a fait substituer à la célèbre piste du Lauberhorn de Wengen celle de l'Oberjoch, utilisée en partie l'an dernier pour la descente féminine de Grindelwald.

parée: elle mettra en valeur les spécialistes de la vitesse pure dans cette course résumant 61 engagements de 15 jours. La « bande des Suisses », formée d'excellents glisseurs, défendra sa série de succès obtenus cette saison, dans des conditions propices, Roland Collombin en tête, déjà vainqueur à trois reprises, à Val Gardena et à Garmisch (deux fois). Un duel helvétique est même attendu, celui opposant Collombin, le dauphin, à Bernhard Russi, champion olympique de la spécialité. Russi, après un timide début de saison — 6me à Val-d'Isère et 7me à Val Gardena — s'est repris, terminant 4me de la première descente de Garmisch et 3me de la seconde. La Suisse comptera également sur le jeune Philippe Roux (20 ans), 2me de la première descente de Garmisch, et sur l'ancien Andreas Sprecher (27 ans), 4me à Val Gardena.

aux Français, tous leurs espoirs sont portés par Henri Duvallier, qui semble avoir retrouvé la confiance à Garmisch. Les épreuves du Lauberhorn se termineront dimanche, par un slalom spécial comptant pour la Coupe du monde et qui aura lieu à la Petite-Scheidegg, au pied de l'Eiger, à 2000 mètres d'altitude.

L'ordre des départ

le tirage au sort de l'ordre des départs de la descente de samedi a donné les résultats suivants: Numéro 1 Orcel (Fr) 2. Cordin (Aut), 3 Anzi (It), 4 Varallo (It), 5 Daetwyler (S), 6 Haker (No), 7 Cochran (EU), 8 Russi (S), 9 Collombin (S), 10 Tresch (S), 11 Currier (EU), 12 Lafferty (EU), 13 Charvin (Fr), 14 Duvallier (Fr), 15 Hunter (Can), 16 Vesti (S), 17 Engstler (Aut), 18 Grabler (Aut), 19 Roux (S), 20 Sprecher (S), 21 Zwilling (Aut). Puis: 23 Berthod (S), 49 Fuch (S). 57 concurrents au départ.

Les plus sérieux adversaires des Suisses seront les Italiens et les Autrichiens. Les Italiens miseront sur Varallo, deux fois deuxième à Garmisch et 3me à Val-d'Isère. Les Autrichiens aligneront un trio redoutable avec David Zwilling, Karl Cordin et Reinhard Tritscher. Quant

A Flums, pour la Coupe d'Europe Double de Martine Ducros

Organisées en remplacement des courses de Murren, les épreuves de Coupe d'Europe de Flums ont permis à la Française Martine Ducros de réussir le doublé. Déjà gagnante du slalom géant la veille, la jeune « Tricolore » s'est à nouveau imposée hier, dans le slalom spécial, où elle a devancé de 70 centièmes de seconde l'Italienne Claudia Giordani et de plus de deux secondes sa compatriote Patricia Sigel. Ces deux succès glanés en vingt-quatre heures ont, de plus, permis à Martine Ducros de s'installer en tête du classement de la Coupe d'Europe, où elle a détrôné sa compatriote Martine Couttet.

me manche, en raison d'une douleur à un pied. Martine Ducros confirma sa forme actuelle en signant également le meilleur « chrono » sur ce parcours.

CLASSEMENTS

Slalom spécial féminin de Flums: 1. M. Ducros (Fr) 95"04; 2. C. Giordani (It) 95"74; 3. P. Sigel (Fr) 97"57; 4. I. Eberle (Aut) 97"62; 5. V. Iliffe (GB) 98"41; 6. A. Leibeseder (Aut) 98"48; 7. S. Zemmer (It) 99"39; 8. M. Roemmel (S) 99"63; 9. T. Bracelli (It) 100"04; 10. M. Mandrillon (Fr) 100"13; 11. D. Danuser (S) 100"19; 12. G. Michelot (S) 101"92; 13. U. Danuser (S) 102"66; 14. D. de Agostini (S) 105"89; 15. N. Streule (S) 107"10; 16. M. Binder (S) 108"97; 17. Ch. Boesch (S) 109"46; 18. B. Briand (S) 109"68; 19. C. Naepflin (S) 110"60; 20. R. Enz (S) 110"68; 21. E. Danuser (S) 111"86; 22. R. Guebeli (S) 112"24. — 79 concurrentes au départ, 40 classées.

La Coupe d'Europe: 1. M. Ducros 76 p.; 2. M. Couttet 67; 3. C. Giordani 45; 4. Ch. Tissot 45; 5. A. Straub 27. Puis: 16 M. Roemmel (S) 7; 25. I. Boehm (S) 2.

Victoire suisse à Tarvisio

En raison du manque de neige, le slalom géant de Tarvisio a dû être remplacé par un deuxième slalom spécial. Toutefois, bien que cette épreuve ait réuni tous les concurrents de la veille, ce deuxième slalom spécial ne pouvait pas compter pour la coupe d'Europe. Troisième dans le premier slalom remporté par l'Italien Gustavo Thoeni, le Suisse Adolf Roesti a pris sa revanche. Le skieur d'Adelboden s'est en effet imposé au terme des deux manches, précédant de deux centièmes de seconde le jeune Italien Tino Pietrogiovanna, et de 41 centièmes un autre Transalpin, Eberardo

Schmalzl. Ce succès helvétique a de plus été complété par la quatrième place de Heini Hemmi et la dixième rang de Hans Zingre.

CLASSEMENT

1. Adolf Roesti (S) 97"48 (47"94 + 49"54), 2. Pietrogiovanna (It) 97"50 (47"54 + 49"96), 3. E. Schmalzl (It) 97"89 (47"96 + 49"93), 4. Hemmi (S) 98"11 (47"68 + 50"43), 5. Rieger (Aut) 98"24 (48"60 + 49"64), 6. Zigi (Aut) 98"68 (49"13 + 49"55), 7. Pegorari (It) 99"20 (49"13 + 49"87), 8. H. Schmalzl (It) 99"01 (48"37 + 50"64), 9. Radici (It) 99"07 (47"44 + 51"63), 10. Zingre (S) 99"41 (49"23 + 50"18).

SPORTS

Le monde du ski est déformé



Les moindres détails y sont exagérés au point de faire oublier l'essentiel

Collombin gagne et, déjà on se demande s'il n'est pas en train d'ouvrir une ère nouvelle. Il s'en tient moins strictement que Russi à la position accroupie, celle que l'on a appelée la position de recherche de vitesse, mais il donne l'impression de glisser davantage sur l'arrière des skis.

La forme, ça existe. C'est ce qui distingue le Merckx de l'année 1971 du Merckx de 1972. C'est ce qui fait subitement gagner Marie-Thérèse Nadig et perdre Annemarie Proell, à Sapporo. C'est ce qui manque encore, pour le moment, à l'exceptionnel talent de Russi.

MONDE TOURMENTÉ

L'évolution de la fabrication et du marché semblait avoir mis fin à l'époque du ski métallique. La compétition aidant, on pensait que ses qualités étaient inférieures à celles des composés synthétiques et, alors que l'on creusait sa tombe au nom du progrès, voici que surgissent Zwilling, Tritscher, Annemarie Proell. Avec ses skis métalliques, Annemarie Proell déclassa chaque semaine — et même deux fois par semaine — l'élite mondiale.

En 1960, on a parlé avec emphase de l'athlète du ski métallique. C'était après la victoire de Vuarnet à Squaw Valley. On en a conclu très hâtivement que seul le ski métallique serait, désormais, en mesure de faire carrière dans les grandes compétitions internationales. Deux ans plus tard, Schranz est devenu champion du monde, à Chamonix, sans utiliser de skis métalliques.

Pétilait pratiquement gagnée toutes les descentes classiques de l'hiver 1961 en maintenant avec une rigueur fanatique la position définie par Vuarnet et Bonnet: l'œuf. On s'en souvient. Mais, en 62, les Français ont subi le retour des Autrichiens, avec leurs skis métalliques et avec leur position en œuf.

A Chamonix, Schranz et Zimmermann sont apparus beaucoup plus soudain, beaucoup plus disponibles qu'eux dans la rigidité de leur aérodynamisme. D'ailleurs, bras en balancier et haut du corps relativement relevé, Schranz n'a jamais observé à la lettre les lois de la pénétration de l'air. Malgré son orthodoxie, il a triomphé de l'élite mondiale durant une quinzaine d'années.

Le ski alpin est un monde tourmenté dans lequel on confère au moindre détail des proportions gigantesques. Démocratisées. Mais, on finit par ne plus voir ce qui est essentiel: l'homme, l'athlète.

Pourquoi Collombin gagne-t-il? Je dirais tout bêtement: parce qu'il est Collombin. Comme Killy était Killy, comme Schranz était Schranz, comme Spitz était Spitz, comme Merckx est Merckx, comme Russi est Russi.

Collombin n'invente rien: il ne fait qu'interpréter le ski à sa manière, ce qui n'est pas celle de Russi, pas celle de Schranz, pas celle de Killy.

Il y avait une grande différence entre Coppi et Bartali, entre Kubler et Koblet, entre Anquetil et Merckx. Pourquoi ne devrait-il pas y en avoir entre les skieurs?

Christel Haas, qui fut peut-être la meilleure spécialiste de la descente des années 60, prenait aussi beaucoup de liberté à l'égard de ce que l'on croyait

être la vérité technique du ski de descente.

C'est un monde qui est déformé. Guy CURDY



UNE PREUVE. — A Garmisch, Collombin (notre photo) fut le seul Suisse à ne pas utiliser ce nouveau « bâton-miracle ». Et il gagna deux fois... (A.S.L.)

athlétisme

Début de la saison en salle en Amérique

La perspective de prestations sous forme de boycottage des principales réunions pèse sur la saison d'athlétisme en salle qui s'ouvre cette semaine aux Etats-Unis. Saison qui sera principalement marquée par les débuts de l'athlétisme professionnel.

Partis en guerre contre leurs dirigeants depuis les Jeux de Munich, en réclamant plus d'égards et d'autonomie, les athlètes américains, s'ils n'obtiennent pas sinon satisfaction du moins audience, s'abstiendront de participer, notamment, aux championnats nationaux de l'A.A.U. (23 février à New-York), lesquels serviront d'épreuves de sélection pour le deuxième match en salle Etats-Unis (16 mars à Richmond, en Virginie). Une telle « grève » priverait l'équipe américaine de ses meilleurs éléments pour recevoir les Soviétiques.

Vingt-quatre grandes réunions figurent au calendrier de la saison hivernale qui s'étalera de vendredi (les trois coups seront donnés à College Park, dans le Maryland), jusqu'au 16 mars (E.-U. - URSS), une semaine avant le début de la tournée de l'I.T.A. (International Track Association) qui se lancera dans l'aventure professionnelle le 23 mars à Albuquerque (nouveau Mexique) avec, pour tobé d'affiche, Jim Ryan, Lee Evans, Bob Seagren et Randy Matson.

Beaucoup d'autres athlètes se joindront à coup sûr, à la tournée « pro » mais ne le signaleront pas avant le printemps pour ne pas risquer d'éventuelles sanctions qui les empêcheraient de prendre part aux réunions amateurs que d'aucuns considèrent comme une préparation idéale aux premières épreuves professionnelles. D'autres attendront quelques temps avant de se décider à se joindre à l'I.T.A. afin de se rendre compte de la tournure que prendront les événements.

Parmi les grands absents des pistes couvertes, outre ceux qui sont déjà passés professionnels, figurera Vince Matthew, champion olympique du 400 mètres, qui se remet d'une opération d'un ulcère à l'estomac, tandis que Marty Liquori, qui aurait pu jouer un rôle dans le 1500 mètres de Munich s'il n'avait été blessé au pied, fera sa rentrée.

La première des grandes réunions internationales aura lieu le 20 janvier à Los Angeles où se produiront, notamment, quatre champions olympiques américains: Randy Williams (longueur), Dave Wottle (800

Une lourde menace de grève pèse encore

Est-ce la guerre des nerfs? Inquiétudes à Neuchâtel

James Retseck jouera-t-il à Fribourg? Les dirigeants neuchâtelois sont dans l'inquiétude. Partis aux Etats-Unis à l'occasion des Fêtes de fin d'année l'Américain n'est pas encore rentré alors qu'il était attendu lundi soir à l'entraînement. Un coup dur pour la formation neuchâteloise à quelques heures de son match contre Fribourg Olympique samedi en fin d'après-midi.

De plus, l'équipe de Zakar sera privée de Cestonaro (grippé) et Reichen (également malade). Toutefois, il se pourrait que ce dernier joue au dernier moment. M.R.

SPORTS dernière

BILLARD

Le champion suisse de billard à la bande aura lieu, ce week-end, à Genève. Tous les principaux favoris seront de la partie, notamment le tenant du titre, le Chaux-de-Fonnyer Robert Guyot.

BOB

La piste de Saint-Moritz s'est révélée très rapide lors de l'entraînement de jeudi en vue des championnats suisses de bob à quatre. C'est ainsi que le bob piloté par René Stadler a établi un nouveau record de la piste grisonne, dans le temps de 1'13"45.

OLYMPISME

Le comité olympique de Vancouver-Garibaldi a décidé de retirer sa candidature pour les Jeux d'hiver 1976, annoncée officiellement dans la capitale de la Colombie britannique. Cette décision, a déclaré le président du comité, M. Sid Young, résulte du peu de temps dont disposerait la ville pour procéder aux aménagements nécessaires sur le site prévu des Jeux et la réticence du gouvernement de la Colombie britannique à subventionner l'opération.

BOXE

Le poids lourd américain George Foreman a reçu l'offre d'une garantie de 1,5 millions de dollars ou 40 % des recettes nettes pour combattre Mohammed Ali, à Salt Lake City (Utah), s'il gagne son match contre Joe Frazier, titre mondial en jeu, le 22 janvier. L'offre a été faite par le « Beehive Boxing Club » de Salt Lake City à Dick Stadler, le manager de Foreman. Si le match se réalisait, la couronne mondiale des poids lourds serait mise en jeu.

Les promoteurs du « Forum » de Los Angeles sont prêts à accorder entre 30.000 et 40.000 dollars de garantie au Français Roger Menétrey champion d'Europe des poids welters, pour qu'il rencontre, dans leur ring en mai prochain, le vainqueur du prochain championnat du monde de la catégorie entre le Cubain de Mexico Jose Napoles (tenant) et l'Américain Ernie Lopez, le 28 février.

SKI

Une double victoire suisse a été enregistrée dans le slalom géant des « Sixièmes » championnats universitaires internationaux, qui se disputent à Alpbach (Tyrol). Christian Sottaz s'est en effet imposé devant Pierre Poncet. Chez les dames, la victoire est revenue à l'Italienne Annahid Asgiani, déjà gagnante le week-end dernier au Mont-Genève.

volleyball Championnat suisse

Tornado ZH, un adversaire difficile pour Neuchâtel menacé de relégation

Samedi après-midi, l'équipe neuchâteloise recevra au Panespo Tornado Zurich. Malgré le mauvais classement de l'équipe neuchâteloise (dernière du championnat), il faut s'attendre à un match acharné. Il est vrai qu'au début de la saison, lors du tournoi de Bâle, Neuchâtel s'est imposé devant les Zurichois.

Les spécialistes en volley-ball savent très bien que Tornado ne possède aucune vedette et que sa force réside en son jeu collectif et discipliné. Pour gagner contre cette équipe, il faudra l'obliger à prendre des risques afin qu'elle commette des erreurs.

Pour récider cette victoire, il suffirait que Neuchâtel pratique un jeu collectif et discipliné, qu'il pense uniquement à marquer le point sans chercher l'exploit personnel.



NEUCHATEL. — Debut de gauche à droite: M. Yaiche, J.-F. Jaccottet, J.-J. Vouga, A. Jendly, L. Favre-Bulle. Accroupis de gauche à droite: J.-C. Robert, E. El Assad, C.-F. Droz, A. Meroni. (Avipress - M. Y.)

basketball

Est-ce la guerre des nerfs? Inquiétudes à Neuchâtel

James Retseck jouera-t-il à Fribourg? Les dirigeants neuchâtelois sont dans l'inquiétude. Partis aux Etats-Unis à l'occasion des Fêtes de fin d'année l'Américain n'est pas encore rentré alors qu'il était attendu lundi soir à l'entraînement. Un coup dur pour la formation neuchâteloise à quelques heures de son match contre Fribourg Olympique samedi en fin d'après-midi.

De plus, l'équipe de Zakar sera privée de Cestonaro (grippé) et Reichen (également malade). Toutefois, il se pourrait que ce dernier joue au dernier moment. M.R.

football

Le « Prix littéraire du football » à Raymond Pittet

Le « Grand prix littéraire du football » 1972, destiné à récompenser un ouvrage de langue française inspiré par le football, a été attribué, au siège de la Fédération française de football, à Raymond Pittet, journaliste à la « Tribune de Lausanne-Le Matin », pour son livre « Le Football et les hommes ». Le lauréat, qui recevra 5000 fr. en espèces, a été couronné, à l'unanimité, par un jury composé de MM. Antoine Blondin, Henri Chabrol, Antoine Chiarisoli, Jean Favard, Gilbert Prouteau, Adolphe Touffait et Paul Violar.

Nos félicitations à notre confrère vaudois. France - Argentine annulé

Le match international France-Argentine, qui devait se jouer le 24 janvier à Nice, n'aura pas lieu. Le prochain match de l'équipe de France est donc prévu pour le 3 mars, à Paris, contre le Portugal.

Le match Italie - Turquie de demain après-midi, sera retransmis en direct par la télévision romande.

Hotel Central Bar 1er étage. Pour votre apéritif... Vos rendez-vous d'affaires... Ouvert de 9h à 24h... Neuchâtel... Treille 9

OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS

La Société suisse pour l'industrie horlogère (SSIH)

qui groupe en particulier les marques Omega et Tissot cherche, pour ses Services financiers, un(e)

EMPLOYÉ (E) COMPTABLE

Le (la) titulaire sera responsable :

- de la codification des pièces comptables
- du paiement des fournisseurs
- des décomptes divers
- de la correspondance
- du contrôle de la comptabilité faite par ordinateur
- de travaux de contrôle budgétaire.

Nous demandons :

- formation commerciale complète ou équivalente
- expérience pratique en comptabilité (1-2 ans au minimum)
- langues, français avec connaissances d'allemand.

Nous offrons :

- travail varié
- salaire en relation avec capacités.

Faire offres à :

SSIH Management Services S.A.
Direction du personnel
rue Centrale 63, 2500 Blenne.



Nous cherchons pour les districts de Moudon, Payerne et Avenches un

collaborateur au service externe

Sa tâche consistera à contacter de nouveaux clients, à entretenir nos relations d'affaires et à résoudre certains problèmes d'organisation en collaboration avec l'agent général.

Il s'agit d'un poste d'avenir pour un homme jeune et dynamique, décidé à travailler de façon indépendante. Le candidat qui n'est pas de la branche recevra une instruction appropriée et sera soutenu efficacement par l'agence.

Conditions de travail intéressantes avec revenu élevé. Excellentes prestations sociales. Entrée en fonction à convenir.

Les personnes intéressées par ce poste sont priées de soumettre une offre à la Direction de la **Mobilière Suisse**, Société d'assurances, Schwanengasse 14, 3001 Berne, téléphone (031) 22 13 11.

Branches d'assurances:

Incendie, Chômage, Vol, Dégâts d'eau, Bris de glaces, Casco, Objets de valeur, Machines, Cautionnement, Maladie, Accidents, Responsabilité civile.



Nous cherchons pour notre département de tôlerie Industrielle :

EMPLOYÉ TECHNIQUE

Activités :

- élaboration des plans d'opérations
- élaboration des listes de pièces et listes des matières
- calcul de prix de revient

Les candidats avec connaissance des travaux de tôlerie auront la préférence.

DESSINATEUR TECHNIQUE

Activités :

- dessins de construction et de détail pour outillages (étampes, outils d'emboutissage), gabarits de montage et soudage
- dessins pour tôlerie (armoires de commande et bâtis pour automates et machines)

Nous offrons :

- salaire intéressant et correspondant aux capacités
- champ d'activités étendu
- avantages sociaux
- semaine de 5 jours et horaire libre.

Adresser les offres à

FAEL S.A.

Muslinière 17, 2072 Saint-Blaise, tél. (038) 33 23 23.

La Direction générale de la Société de Banque Suisse

cherche un

TRADUCTEUR

français qualifié ou désireux de se perfectionner pour

l'analyse financière

Il lui sera confié la traduction de langue allemande en français des diverses publications du service.

L'accès à la documentation de base, souvent en plusieurs langues, et le contact direct avec les auteurs des textes devraient lui faciliter la tâche.

Il s'agit d'un poste nouveau offrant de bonnes possibilités de perfectionnement et de spécialisation dans les domaines économique et financier.

Les personnes intéressées voudront bien s'adresser à



Société de Banque Suisse
Service du personnel

Aeschenvorstadt 1
4002 Bâle, tél. 23 23 23, interne 2222.

ENTREPRISE DES ENVIRONS DE NEUCHÂTEL
cherche, pour son service des ventes, un jeune

EMPLOYÉ DE COMMERCE

bilingue français-allemand, bonnes connaissances d'anglais, et si possible pratique de l'exportation. Possibilité de visiter la clientèle suisse à temps partiel.

Faire offres à **PREXIM S.A.**, Grand-Rue 11,
2035 CORCELLES (NE) - Tél. 31 18 18.

Nous engageons immédiatement ou pour date à convenir

TAPISSIER

en possession du permis de conduire A, au courant des travaux de garnissage, décoration et, si possible, pose de tapis.

Semaine de 5 jours, avantages sociaux d'une grande entreprise, bon salaire.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à la Direction de

meubles **meyer** neuchâtel
tbg de l'hôpital
tel. 038/257505



cherche

DÉCORATEUR (trice)

pour s'occuper des vitrines et de l'intérieur de son magasin du Locle.

Semaine de 5 jours. Tous les avantages sociaux, dont plan d'intéressement et caisse de pension.

Adresser offres détaillées au chef du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

Importante entreprise de la branche mécanique de Neuchâtel

désire s'assurer la collaboration d'une

EMPLOYÉE DE SECRETARIAT

Le poste offert est soumis aux conditions suivantes :

- Langue maternelle française ou allemande.
- Maturité commerciale ou baccalauréat.
- Capable de correspondre en français, allemand et anglais.

En compensation nous pouvons offrir :

- Place stable avec travail varié et intéressant.
- Avantages sociaux d'une entreprise solidement établie.
- Salaire en rapport avec les capacités.

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres, avec copies de certificats et curriculum vitae, sous chiffres DL 77 au bureau du journal.

Nous engageons

UN DÉCOLLETEUR

Travail intéressant et varié, appareillage et horlogerie, machines TORNOS et Bechler.

ADAX, décolletages
2034 Peseux - Tél. (038) 31 11 20

On cherche
BONNE COIFFEUSE

pour entrée immédiate ou à convenir.
Tél. 53 23 35.

Restaurant Saint-Honoré, Neuchâtel,
cherche pour entrée immédiate ou date à convenir
sommelier (ère)

Faire offres ou se présenter.
Tél. (038) 25 95 95.

Nous demandons
jeune fille ou garçon

pour l'office d'un réfectoire d'usine.
Congé les samedis et dimanches. Nourris, logés, blanchis.

Faire offres au foyer Dubled, Marin.
Tél. (038) 33 23 39.



spécialisée dans la fabrication de compteurs, chronographes automatiques et appareils électroniques pour la mesure de temps courts désire compléter son équipe technique avec un

ingénieur technicien ETS

assistant du directeur technique

Activité :

- Recherche, construction et mise au point de nouveaux produits
- Analyse des problèmes de production sur la base des statistiques informatiques
- Elaboration et surveillance des brevets.

Situation :

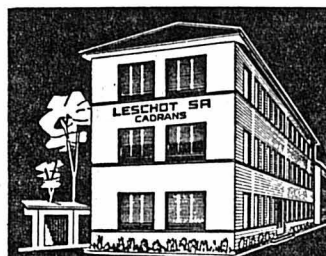
L'ingénieur technicien sera directement subordonné au Directeur technique.

Exigences :

- Formation de base d'ingénieur technicien ETS en horlogerie
- Goût prononcé pour la recherche
- Expérience de quelques années de pratique dans un bureau technique ou de méthodes
- Connaissances des bases de l'informatique appliquée à la gestion de la production
- Initiative et habitude de travailler en équipe.

Les personnes qui souhaitent soumettre leur candidature peuvent envoyer leur dossier à M. A. Meylan, Directeur technique, Heuer-Leonidas S.A. (à 2 minutes de la gare), rue Véréstus 18, 2501 Blenne, qui en usera avec discrétion. Tél. (032) 3 18 81. Tél. privé (032) 93 24 51, dès 19 heures.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal



LESCHOT S.A.
Fabrique de cadrans
Mail 59
2002 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 84 44

engage immédiatement ou pour date à convenir

OUVRIÈRES

pour ses différents départements. Travaux propres et intéressants. Formation assurée par nos soins éventuellement occupation à la demi-journée acceptée.

Les personnes intéressées, sont priées de faire leur offre ou de se présenter. Tél. 25 84 44.

Répondez, s.v.p., aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur en sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel

actions **COOP**

Le prix de toutes les offres réunies est de **43.90**

Le prix-action **34.20**

Vous économisez donc **9.70**

soit plus de **22%**

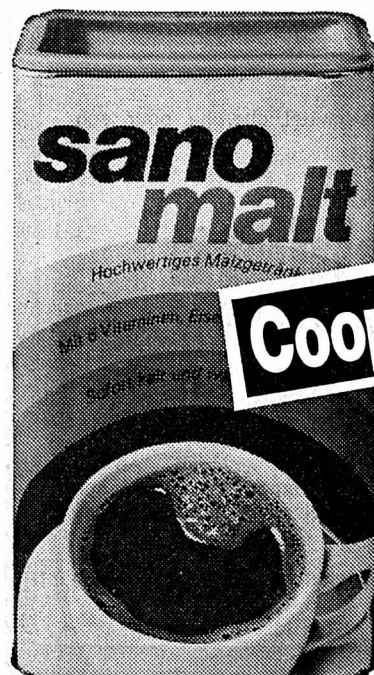


Coop Hit

Jus d'orange Happy day
100% pur
riche en
vitamine C
emballage
brique
de 1 litre

1.40
au lieu de 1.60

1/3301



Coop Hit

Sanomalt une boisson
maltée de haute valeur
nutritive, instantanément
soluble, à chaud comme
à froid. boîte de 800 g

3.75
au lieu de 5.50



Coop Hit

Tomates italiennes
pelées Midi multiples
utilisations: légumes,
avec riz, pâtes, etc.
2 boîtes de 420 g
Poids égoutté: 280 g

1.20
au lieu de 1.50

ARNI Chocotwin
biscuits fourrés à la plus
fine crème de chocolat

2 rouleaux de 205 g
2.30
au lieu de 2.80

Riz Meteor
le riz qui reste toujours
entier
2 paquets de 1 kg

3.20
au lieu de 3.70



Coop Hit

Gerber Gala
fromage double-
crème, se tartine
particulièrement bien.
boîte de 3 portions=80 g

1.95
au lieu de 1.30

Café Coop Excellento

Excellento, un nouveau*
et excellent café de Coop



paquet
de 250 g

2.70

** important:*
Excellento remplace désormais
Bonida

NOUVEAU

Spaghettini Napoli
extra-fins
Une nouvelle façon de
déguster des spaghetti
typiquement italiens.
sachet
de 500 g
1.20
prix d'essai au lieu de 1.20

GOLD STAR **épinards**
prêts à l'emploi,
surgelés
paquet de 600 g

1.25
au lieu de 1.60

NOUVEAU

GOLD STAR **100% Florida**
Orange Juice
concentré, surgelé.
Riche en vitamine C.
gobelet de 220 g

1 gobelet de concentré et
4 gobelets d'eau donnent
1 litre
de jus d'orange prêt à
la consommation.

1.30



Coop Hit

Colgate au gardol
dents blanches, haleine fraîche
2 tubes

2.85
au lieu de 5.70

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons un

secrétaire-comptable

en possession d'un certificat de fin d'apprentissage de commerce.

Travail intéressant et varié : machine électronique NCR, contentieux. Mise au courant assurée.

Nous offrons :

- semaine de 5 jours
- cadre de travail agréable
- caisse de pension.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres, avec curriculum vitae, à l'HOPITAL PSYCHIATRIQUE CANTONAL, 2018 PERREUX.

MIGROS

cherche pour son département achat non-alimentaire à son siège central de Marin (transport depuis Saint-Blaïse assuré par nos soins)

employé (e) de bureau

pour des travaux de disposition de marchandises, contrôles des livraisons, de bureau en général et collaboration avec le service de l'informatique.

La préférence serait donnée à candidat(e) ayant quelques années de pratique et des connaissances d'allemand ;

pour son service de l'informatique

aide de bureau

Places stables, semaine de 5 jours, restaurant d'entreprise, avantages sociaux d'une entreprise moderne.



M-PARTICIPATION

Prière d'adresser offres ou de téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale-228, 2002 Neuchâtel, . Tél. (038) 33 31 41.

Institut romand d'éducation

Internat pour garçons difficiles, d'âge scolaire, engagerait

UNE ÉDUCATRICE

et

UNE ÉDUCATRICE À MI-TEMPS

pour s'occuper, en collaboration avec un éducateur, de 10 enfants en dehors des temps scolaires.

Convention collective AVOP-ARTES. Possibilité de formation en cours d'emploi.

Convientrait à personnes stables et dynamiques, capables de travailler en équipe.

Faire offres à la direction de l'Institut, 1672 Serir-sur-Oron, ou renseignements par tél. (021) 93 77 66.

adia
interim

URGENT

On cherche

MÉCANICIEN DE PRÉCISION

Tél. (038) 24 74 14.

Entreprise de la place de Neuchâtel cherche, pour l'entretien de son parc de véhicules (cat. A),

UN MÉCANICIEN D'AUTOS

ou éventuellement

UN LAVEUR-GRAISSEUR

ayant de bonnes connaissances mécaniques et sachant travailler de façon indépendante.

Age idéal : 30-40 ans.

Avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Caisse de pension.

Congé le samedi.

Faire offres sous chiffres P 28-900007 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Entreprise de Neuchâtel cherche pour son SERVICE DE

comptabilité
JEUNE AIDE-COMPTABLE

à même de se perfectionner dans son centre électronique et dans la comptabilité industrielle.

Faire offres sous chiffres GO 80 au bureau du journal.

Nous cherchons pour l'APRÈS-MIDI une

secrétaire
réception-téléphone

de langue maternelle française, possédant parfaitement la sténodactylographie.

Les candidates aimant un travail varié sont invitées à adresser leur offre manuscrite à case postale 923, 2501 Bienne, ou à nous téléphoner au (032) 3 42 42, interne 14.

CARACTÈRES S.A. NEUCHÂTEL

cherche des

TRAVAILLEURS

pour son atelier de rectiflage.

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres ou se présenter — Jeudi excepté — à Caractères S.A., rue du Plan 30, 2000 Neuchâtel.

Nous cherchons

UNE VENDEUSE

pour boulangerie.

Travail indépendant.

Tél. 25 28 54.

CARACTÈRES S.A. NEUCHÂTEL

cherche

PERSONNEL
FÉMININ

pour différents travaux en atelier.

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres ou se présenter — Jeudi excepté — à Caractères S.A., rue du Plan 30, 2000 Neuchâtel.

SERVEUSE

et

serveuse remplaçante

sont demandées immédiatement ou pour date à convenir. Horaire et congés bien adaptés aux exigences actuelles. Faire offres au Buffet de la Gare, Yverdon. Tél. (024) 2 49 95.

EBAUCHES SA
2001 NEUCHÂTEL
TEL. 038 25 74 01

LA DIRECTION GÉNÉRALE D'EBAUCHES S.A. cherche, pour son service des fournitures,

DAMES ou DEMOISELLES

pour différents travaux d'atelier.

Personnes non expérimentées seraient mises au courant.

Faire offres ou téléphoner à EBAUCHES S.A., service des fournitures, faubourg de l'Hôpital 1, tél. 25 74 01, 2001 NEUCHÂTEL.

Entreprise d'horlogerie de format international

Représentant (e)

pour visiter les parfumeries et grands magasins de toute la Suisse romande et d'une partie des cantons de Berne, Bâle-Ville, Bâle-Campagne et Argovie.

Vous voyagez actuellement pour un article de marque et vous obtenez de bons résultats dans votre travail. Mais vous voulez gagner davantage, exploiter vos chances au maximum et travailler de façon indépendante.

Pour le 1er janvier 1973, nous cherchons un collaborateur ou une collaboratrice habiles, modernes de goûts et d'esprit, capables d'argumenter avec persuasion.

Si vous avez un physique agréable, une bonne présentation et de l'assurance, vous êtes l'homme — ou la femme — que nous cherchons. Age idéal : 25 à 35 ans.

Nous avons une position dominante dans notre branche. Nous sommes en pleine expansion, dynamiques et ouverts. Les articles de notre collection ont beaucoup de chic et sont adaptés aux conditions du marché. Ils ont beaucoup de succès. Notre clientèle se compose exclusivement de dépositaires agréés.

Notre chiffre d'affaires est en constante progression :

1969	80.000.—	1970	300.000.—
1971	640.000.—	1972	1.300.000.—

dès 1973 : A vous de jouer !

Nous vous offrons un gain au-dessus de la moyenne, commission, primes, frais de déplacement largement couverts, voiture neutre, de catégorie moyenne (vous pouvez l'utiliser pour votre usage personnel) ou indemnité kilométrique si vous avez votre propre véhicule. Mise au courant approfondie.

Nous attendons votre offre détaillée. Discrétion assurée. Ecrire sous chiffres 79-52229, à Annonces Suisses S.A. « ASSA », Neugass-Passage 2, 3001 Berne.

AVIS DIVERS

Mrs Weigan's services

bureau de placement à Londres

Informe son honorable clientèle de la réouverture de son agence de Lausanne.

Mme L. BOLLA
Vieux-Collège 8, PRILLY.
Tél. (021) 25 85 28.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.
Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

SPIT FIRE

À L'ABRI DU FROID
avec les générateurs à air chaud Spit-Fire
Instantanément prêts à l'emploi
15 000 Kcal/h à 100 000 Kcal/h.
CHAUFFE-SÈCHE-DÉGÈLE

Eric GASCHE
agent
Parcs 114, Neuchâtel.
Tél. (038) 31 65 45.

Bientôt ARCADES
25 78 78

UN FILM A NE PAS MANQUER



NOUS SOMMES LA

RENÉ SCHENKVotre fournisseur pour vos articles de sport
Ski - hockey - footballAiguillage de patins minuté
Chavannes 7 et 15 - Tél. 25 44 52**F. GROSS & FILS**Appareillage - Ferblanterie
Installations sanitaires
Machines à laver « Schultess »
Coq-d'Inde 24 Tél. 25 20 58

CLAIRVUE
NEUCHÂTEL
Portes-Rouges 149 + Bassin 8

RITZ & Cie
MENUISERIE
ÉBÉNISTERIE
Neuchâtel
Ecluse Tél. 25 24 41

NETTOYAGES
Villas, appartements, bureaux, etc.
G. ZÜRCHER
Débaras en tous genres
Tél. 42 26 75 Tél. 25 99 36

COMMERCES

A remettre à GENEVE (Plainpalais)
café-restaurant-bar
2 appartements.
Affaire à développer.
Prix : Fr. 270.000.—
(pour traiter : Fr. 150.000.—).
Tél. (022) 24 41 81 ou 43 42 51.

A VENDRE A GENÈVE

Affaire import-export branche annexe d'horlogerie, de très gros rapport, 150.000 fr. comptant. Connaissance des langues et notions d'horlogerie souhaitables, mais pas indispensables.

Ecrire à Case 264,
1211 GENEVE 2.

A remettre, aux environs de Neuchâtel,

boulangerie-pâtisserie confiserie

Laboratoire spacieux et bien éclairé. Appartement de 3 pièces à disposition.

Adresser offres détaillées sous chiffres LS 57 au bureau du journal.

A remettre pour raison de santé

une salle de cinéma

de 200 places, avec équipement complet. Situation importante, localité du vignoble neuchâtelois.

Faire offres écrites sous chiffres BJ 75 au bureau du journal.

La Société suisse pour l'industrie horlogère (SSIH)

qui groupe en particulier les marques OMEGA et TISSOT, cherche un (e) collaborateur (trice) pour le

CONTRÔLE BUDGÉTAIRE

Le (la) titulaire sera responsable de la surveillance et de la planification du budget du département « Publicité et Promotion ».

Nous demandons :

- formation professionnelle complète (école ou apprentissage de commerce)
- si possible expérience des techniques de contrôle comptable et administratif.

Nous offrons :

- travail indépendant et varié
- salaire en relation avec capacités
- horaire variable.

Prière d'adresser vos offres à :

SSIH Management Services S.A.
Direction du Personnel
Rue Centrale 63
2500 Bienne.

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE

**F. TRIPET**

SEYON 8 — NEUCHÂTEL — ☎ 24 66 33

la vie économique

LES CONTRADICTIONS RUSSES

Ce n'est pas sans un certain tremblement, comme disait Joseph de Maistre, que l'on prend la plume pour parler de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, héritière de la sainte Russie de jadis. Même en se bornant strictement aux questions économiques, les contradictions abondent, le mystère et l'inconnu aussi, tant et si bien que tout ce qui se dit et s'écrit sur ce sujet reste forcément incomplet et ne recouvre qu'une partie — et encore laquelle — de la réalité.

Selon M. Alexis Kossyguine, président du conseil de l'URSS, dans un article de la revue mensuelle « Komunist » le revenu national en URSS, au cours des deux dernières années, a connu un accroissement de 10 % et le volume de la production industrielle a augmenté de 15 %.

Le rythme de cette production a dépassé cette année, toujours selon M. Kossyguine, ceux des pays capitalistes les plus industrialisés.

Les revenus réels d'un ouvrier comparés à ceux d'avant la révolution ont augmenté 8,3 fois, ceux d'un paysan de 12 fois.

Passant aux plans d'avenir, M. Kossyguine indique que 580 millions de mètres carrés d'habitations seront construits au cours des cinq années à venir.

Le premier ministre soviétique estime la valeur de la production industrielle globale actuelle à 715 milliards de roubles et affirme que pour la plupart des produits manufacturés en URSS, ce pays occupe une position de premier plan. La première place parmi tous les pays du monde lui revient, ajoute-t-il, pour la production de machines-outils, de tracteurs, de locomotives électriques, de l'acier et du ciment.

Voilà certes de bonnes choses dont on se gardera bien de contester l'exactitude, puisqu'elles viennent d'une personne aussi autorisée. On se bornera à remarquer que, comparées à celles que l'on enregistre dans le monde occidental, elles sont assez ordinaires surtout si l'on tient compte du niveau très bas qui existait en Russie avant 1917. Mais si l'on rapproche ces déclarations de celles faites en 1971 par le même Kossyguine au 24^e Congrès du parti communiste, on constate simplement qu'il y a encore beaucoup à faire pour augmenter jusqu'en 1975 le revenu réel de vie de la population de 30 %, de 47 % l'accroissement de la production des biens de consommation et de 45 % celui de la production industrielle, tout en développant parallèlement l'industrie lourde qui doit rester « la base de la puissance économique de l'URSS ». La recette est d'ailleurs donnée par le président Kossyguine : La productivité du travail doit augmenter de 36 à 40 % dans l'industrie aussi bien que dans l'agriculture et c'est bien là que les véritables difficultés commencent. Il est notoire, en effet, que l'économie soviétique est d'un faible rendement en raison même des principes qui la dirigent. Une immense bureaucratie formée de fonctionnaires irresponsables, soucieux de conserver leurs places, leurs avantages et leurs privilèges, gère lourdement un ensemble de combinats, disséminés sur un territoire immense dans lequel un prolétariat indolent et passif, qui tend même lentement à devenir indocile, ne facilite pas les choses.

De l'avis d'observateurs objectifs mais avisés, insensibles aux sirènes de la propagande, on ressent partout un sentiment d'écrasement et d'impuissance. Le laisser

faire est quasi général dans l'ennui et l'irresponsabilité de toute la population. On a donc pu dire qu'il s'agit avant tout d'un « échec humain » que ni la répression, ni les promesses d'un avenir meilleur ne peuvent effacer, au contraire, puisque la contestation dans les milieux les plus influents se développe peu à peu, malgré les moyens féroces employés par le pouvoir pour la combattre.

Pénurie et rationnement

A cela s'ajoute le fait que le déséquilibre entre le secteur industriel et agricole ne cesse de grandir. Malgré la première place qu'elle occupe dans le monde pour la production de tracteurs, et peut-être de machines agricoles, l'URSS est incapable d'assurer à la population un ravitaillement alimentaire normal. La preuve en a été donnée une fois de plus en 1972, puisque dans le temps même où M. Kossyguine dressait un tableau flatteur du développement économique de son pays, le gouvernement, pour la première fois depuis la guerre, devait instituer un rationnement alimentaire dans un certain nombre de régions qui ont souffert cet été de mauvaises conditions climatiques. Certes ces dernières ont joué un rôle dans la pénurie de céréales, mais il n'en reste pas moins curieux de voir un régime politique et social qualifié de parfait par ses dirigeants, incapable d'assurer un ravitaillement normal des populations qu'il entoure de sa sollicitude depuis un demi-siècle, alors que la disette alimentaire a disparu depuis longtemps dans les pays capitalistes.

La presse russe elle-même donne un démenti à cette « perfection » en publiant des lettres qui dénoncent les insuffisances, les erreurs et les fantaisies bureaucratiques des responsables de l'agriculture, le gaspillage et les pertes qui en résultent, sans parler de l'incurie et de la paresse des travailleurs des kolkhozes qui préfèrent cultiver leur lopin de terre personnel et en vendre les produits au marché noir plutôt que de vouer leurs forces à la construction d'un monde meilleur selon la formule consacrée.

Or, les statistiques montrent, par exemple, que le rendement des terres à blé russes est de deux à trois fois plus bas qu'en Occident, mais qu'il suffirait qu'il augmentât d'un quart pour assurer un ravitaillement normal. Il suffirait donc de susciter à travers l'immense Russie des soviets quelques vigoureuses équipes destakhanovistes convaincues pour résoudre le problème. Mais le régime communiste a toujours affiché le mépris des hommes de la terre. « La voix d'un ouvrier, disait Lénine, vaut plusieurs voix de paysans » et la liquidation de millions de koulaks dans les années vingt est restée dans les mémoires. Il a fallu Khrouchtchev pour voir le régime commencer à réhabiliter le paysan et se soucier d'améliorer son sort, mais les ordres et les crédits se perdent facilement à travers les plaines et les steppes et les résultats ne sont guère probants. Verra-t-on l'Union soviétique devenir régulièrement importatrice de blé capitaliste ? Beaucoup de choses sont en mouvement au-delà des frontières de l'Occident et il importe de les suivre avec attention pour en comprendre le sens.

Philippe VOISIER

L'INFLATION ET LES TAUX D'ESCOMPTE

Les taux d'escompte appliqués par les banques d'émission — appelées plus couramment aujourd'hui banques centrales — sont déterminants pour fixer le niveau du loyer de l'argent dans l'Etat que chacune d'elles concerne.

LA POLITIQUE MONÉTAIRE ACTIVE

Les responsables des finances publiques disposent de différents moyens pour accroître ou restreindre la circulation monétaire dans le pays. Ainsi, un octroi généreux de subventions, un remboursement d'emprunt ou un déficit des comptes publics sont autant de procédés, permettant d'injecter de la monnaie dans l'économie nationale. Une telle politique justifierait en cas de grippe prolongée des affaires, de marasme affectant des secteurs vitaux de l'industrie ou du commerce.

Présentement, il éclate aux yeux de chacun que nous nous débattons dans une situation inverse : surabondance de moyens de paiement en regard d'une offre proportionnellement insuffisante de biens et de services. C'est l'inflation, l'érosion constante du pouvoir d'achat de l'argent. Tous les pays industrialisés souffrent de ce mal à des degrés divers. Les moyens anticonjoncturels envisagés ou déjà appliqués par chacun d'eux sont multiples mais ils sont tous animés de la volonté concomitante de freiner la demande et d'accroître l'offre pour rétablir l'équilibre dans les échanges, générateur de la stabilité du pouvoir d'achat.

L'ACCÉLÉRATION FACHEUSE DES HAUSSES DE PRIX EN SUISSE

Si les causes de ce déséquilibre sont multiples, elles peuvent être ramenées à trois motivations globales génératrices de hausse des prix : la surabondance nationale des moyens et des crédits, l'inflation importée par l'enchérissement des biens et des services chez nos fournisseurs externes et enfin les hausses psychologiques de prix appliquées sans vergogne par ceux qui tentent ainsi d'échapper à l'affaiblissement de leur potentiel financier réel individuel. Cette dernière motivation est particulièrement préjudiciable à la bonne tenue de la monnaie : elle mérite d'être combattue sans délai, ni ménagement. Chez nous, elle se déploie depuis peu, notamment dans le secteur de certains services de l'alimentation.

Les mesures partiellement draconiennes prises par nos autorités fédérales frappent durement les

activités du bâtiment et celles des crédits bancaires, mais elles comportent des failles qui n'empêchent pas l'avilissement du franc suisse de s'accroître et d'avoisiner 7 % par an en 1972. Ce taux place notre pays dans le peloton de tête des principaux Etats industrialisés, ce qui ne s'était encore jamais produit.

On saisit avec peine la justification des renchérissements démesurés appliqués par les services fédéraux dès 1973 et dont l'incidence se traduira par une nouvelle poussée de l'indice du coût de la vie, alors que l'exemple devrait venir du haut en vue du blocage des prix. D'autres Etats, comme la France, l'Italie, les Etats-Unis, la Suède et surtout le Royaume-Uni et l'Autriche ont fait preuve d'une politique plus courageuse et cohérente en la matière.

Compte tenu de l'importance des échanges internationaux, une coordination multinationale est indispensable pour obtenir des résultats.

LA SUISSE, UN ILOT D'ARGENT A BON MARCHÉ

Le tableau des taux officiels d'escompte des principales banques centrales européennes est éloquent en ce début de 1973 :

Royaume-Uni	9 %
France	7,5 %
Danemark	7 %
Grèce	6,5 %
Autriche	5,5 %
Belgique	5 %
Espagne	5 %
Allem. féd.	4,5 %
Italie	4 %
Pays-Bas	4 %
SUISSE	3,75 %

Nous sommes au bas de l'échelle et le rendement minimum des placements chez nous est de nature à décourager l'épargne au moment même où il importe de tout mettre en œuvre pour détourner les liquidités de la consommation.

Il est vrai que cette politique d'argent à bon marché se justifie par la crainte d'une nouvelle invasion d'épargne étrangère.

Il est aussi à considérer que le taux élevé d'escompte appliqué par la banque d'Angleterre se justifie par la précarité de la livre parmi les principales devises et que la Banque de France doit éviter l'exode des capitaux motivé par l'appréhension des conséquences d'une victoire de la gauche aux élections parlementaires des 4 et 11 février prochains.

Eric DU BOIS

Une nouvelle inflation en France: celle des promesses électorales

Les 4 et 11 mars prochains, les électeurs français désigneront leurs 490 députés à l'Assemblée nationale. L'enjeu est d'importance à tous égards.

En effet, pour la première fois depuis le front populaire des années trente, c'est une alliance fondée sur un programme commun des partis de gauche, y compris le parti communiste, qui affronte la majorité constituée des gaullistes aux teintes multiples. A en juger par les derniers sondages d'opinion, les gaullistes redressent sensiblement leurs positions antérieures et arrivent désormais à égalité avec le front marxiste.

Mais le simple fait que communistes, socialistes et radicaux de gauche aient réussi à rendre crédible leur alliance aux yeux d'une très large fraction de l'opinion publique, modifie les données de la politique française. On l'a vu dimanche dernier lorsqu'à Provins la majorité d'obédience gaulliste a présenté au public ses candidats et un programme en 33 points dont l'artisan est le gouvernement lui-même. Il est frappant de cons-

tater que pour faire front à l'étalage de démagogie du programme marxiste, celui de la majorité n'hésite pas en de nombreux points à pousser plus loin encore les promesses électorales.

DÉBAUCHE DE PROMESSES
Les kilomètres d'autoroutes — selon le programme Messmer — passeront de 2000 à 6000 au cours de la législature à venir, on en viendra à la semaine de cinq jours, à la retraite à soixante ans et le droit de vote à dix-neuf ans, les prestations minimales de vieillesse seront doublées, matériels et transports scolaires gratuits, cent mille logements de plus par année, horaires de travail libres pour les femmes, charge fiscale inchangée et taux d'inflation réduit à presque rien...

A vrai dire, on a rarement assisté à une telle débauche de promesses électorales. Elle est peut-être l'un des phénomènes inflationnistes qui nous assaillent de toutes parts. Aussi bien le programme de la gauche unie que celui de la majorité encore en place prétend fournir

au citoyen une « assurance tout risque » dans la vie privée aussi bien que dans les activités économiques. Ne va-t-on pas jusqu'à envisager d'assurer les femmes divorcées contre le risque de non-paiement de la pension alimentaire due par l'ancien mari ? Aux frais de la collectivité bien entendu. La thèse de la « convergence » des systèmes capitaliste et socialiste chère à certains analystes, est peut-être fautive. Mais quiconque chercherait des indices permettant d'en prouver la justesse, serait aujourd'hui abondamment servi en France. Les vraies causes de l'inflation, de cet état de violence qui détruit les échelles de valeurs, sont là. Les gouvernants ne l'ignorent pas, mais ils savent que résister au courant, c'est aller au-devant de l'échec électoral.

ENTRE LES DEUX

Par conséquent, une véritable réponse libérale à l'idée collectiviste n'existe plus. Certes, les gaullistes ne procéderaient pas à la nationalisation brutale qu'envisage la gauche unie. Dans leur

manière de gérer le pays, il y a plus de discernement et de nuance que de doctrine. Mais lentement, l'Etat gaulliste s'achemine vers une institution dispensatrice de travail, de bien-être et de sécurité... objectifs qui sont aussi ceux de la gauche, mais que celle-ci entend atteindre plus rapidement. La question n'est peut-être déjà plus de savoir, s'il y a « convergence » ou non, mais à quel moment le point de la convergence sera atteint. L'inconvénient de cette marche n'est pas qu'elle fasse payer les patrons, mais qu'elle conduise petit à petit à une société superadministrée et policée, où la responsabilité de l'individu et son potentiel d'initiatives n'ont plus leur place. En mars prochain, les Français n'auront pas de choix véritable entre un ordre collectiviste et libéral. Ils se contenteront d'opter entre un groupe qui qualifie de « démocratique » l'ordre qui règne derrière le rideau de fer et un groupe qui le qualifie de « dictatorial ». C'est un mauvais choix.

Paul KELLER

Vous cherchez une cigarette légère et savoureuse? Essayez donc Select!



Vous découvrirez qu'une cigarette filtrée efficacement peut être délectable et naturelle.

Voici pourquoi: en plus de charbon actif, le filtre de Select contient une terre filtrante naturelle qui lui donne une efficacité exceptionnelle, tout en préservant remarquablement l'arôme du tabac.

C'est ce qui fait l'originalité de Select — une cigarette légère que l'on savoure pleinement!



Select

cgo Saint-Blaise

demain samedi 13 janvier

3^{me} anniversaire!

animation...

ambiance de fête...

surprises...

double ristourne
sur tous vos achats

Ventes spéciales (Autorisées dès le 15 janvier 1973)

TRÈS GROS RABAIS

sur des modèles de la saison

10% de réduction sur la majeure partie des articles non baissés

HAUTE CONFECTION POUR DAMES ET JEUNES FILLES

arielle

NOTRE CHOIX EST AUSSI GRAND QUE NOS PRIX SONT RAISONNABLES

AV. LEOPOLD ROBERT 49
2300 LA CHAUX-DE-FONDS TEL: 039 23 21 41

OCCASIONS

expertisées - crédit - échanges

TRIUMPH GT 6

1969, rouge

DATSUN 1200 COUPÉ

1972, jaune, 8000 km

DYANE 6

1970, bleu, 20.000 km

FORD 17 M COMBI

1966, blanche

BMW 2000

1967, brun clair

DS 21 PALLAS INJECTION

1971, bronze, Intérieur cuir, boîte 5 vitesses, radio, 40.000 km

AUTOBIANCHI A112

1972, blanche, 26.000 km

BMW 3,0 CS COUPÉ

1971, vert métallisé, glaces teintées, lecteur de cassettes, commande électrique des glaces, 24.000 km

GS CLUB

1971, blanche, 26.000 km

FIAT 125 S AUTOMATIQUE

1971, blanche, 25.000 km

LANCIA FLAMINIA COUPÉ

1967, gris métallisé, 57.000 km

TRIUMPH 1300 TC

1969, vert foncé, 35.000 km

RENAULT R 12

1971, gris métallisé, 25.000 km

CITROËN D SUPER

1971, belge, 46.000 km

MAZDA 616 COUPÉ

1971, jaune, 12.500 km

RENAULT R 16 TS

1971, bleu clair, 43.000 km

PEUGEOT 504 COUPÉ

1969, gris métallisé

CITROËN D SPÉCIAL

1970, grise, 59.000 km

AMI 8

1971, bleue, 19.000 km

SIMCA 1100 GLS BREAK

1972, blanche, 18.000 km

TOYOTA CROWN

1968, gris métallisé

SIMCA 1501 SP BREAK

1969, gris métallisé, 40.000 km



Ragoût de bœuf 120

les 100 g à partir de

Tranches de porc 150

les 100 g à partir de

Tripes cuites les 100 g **-.65**

en morceaux ou émincées

Emincé de porc les 100 g 140

DANS TOUTS NOS MAGASINS

Notre chef du rayon traiteur vous propose :

Goulasch viennoise 120

prête à servir les 100 g

MIGROS

A vendre
BREAK AMI 6
modèle 1969, 36.000 km, excellent état.
Tél. 24 31 36 (heures des repas).



GARAGE WASER NEUCHÂTEL

Occasion unique
AUSTIN 1300 GT
Traction avant, Limousine 4 portes, 1971, 20.000 km. Expertisée. Garantie 3 mois. Prix intéressant. Grandes facilités de paiement.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

A vendre
MORRIS COOPER
1968, 82.000 km.
Tél. 25 87 01, Interne 64.

AGENCE OFFICIELLE TOYOTA
GARAGE DU VAL-DE-RUZ
H. VUARRAZ
2043 BOUDEVILLIERS / NE
Tél. 038/36 15 15



Vente achat échange

25

occasions expertisées de 1000 à 8000 francs

Reprise au plus haut prix du jour pour voitures neuves de toutes marques

Garage de la Cuvette H. Bayard Vauseyon
Rue des Tunnels 9
2006 Neuchâtel
Tél. (038) 25 29 50

Dettes = Soucis

Débarrassez-vous-en par la gestion de dettes

- Créanciers : plus rien à faire avec eux
 - Paiements : à un seul endroit
 - Coût : 4 fois moins qu'un prêt
 - Action : rapide
 - Discrétion : absolue.
- Genève Tél. (022) 44 54 97
Neuchâtel Tél. (038) 33 56 08
Lausanne Tél. (021) 23 01 83
Fribourg Tél. (037) 23 24 04

Dr. Bernhard Weck
Badenerstrasse 257, 8003 Zürich



L'annonce reflète vivant du marché l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

RÔTI de BŒUF

extra-tendre
Boucherie GUTMANN
Premier-Mars

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre
OPEL 1900

4 portes, modèle 1968, expertisée.
Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers.
Téléphone (038) 36 15 15.

CODET VINS
Auvonnier

L'GRAND GARAGE ROBERT
Qual Champ-Bougin 36-38
RN 5 DIRECTION AUVERNIER
Tél. 25 31 08. Vente: B. Kaltenrieder

RENAULT 12 TL 30.000 km	Modèle 1971
RENAULT 12 TL 45.000 km	Modèle 1971
RENAULT 12 Break 48.000 km	Modèle 1971
RENAULT 16 TS 42.000 km	Modèle 1970
RENAULT 16 GL 92.000 km	Modèle 1968
RENAULT 16 GL 85.000 km	Modèle 1970
RENAULT 16 TL 45.000 km	Modèle 1971
RENAULT 16 L 64.000 km	Modèle 1970
SUNBEAM 1250, 36.000 km	Modèle 1970
ALFA 1750 B, 64.000 km	Modèle 1971
CITROEN AMI 8 55.000 km	Modèle 1969

concessionnaire officiel
RENAULT
pour le bas du canton

A vendre pour pièces
FIAT 500
moteur bon état, + 4 pneus, ZX, neufs.
Tél. 55 12 06.

On cherche
VESPA
ou
LAMBRETTA
d'occasion.
Tél. (038) 24 40 76.

A vendre, pour cause de départ,
BATEAU
polyester, type glisseur, 5 places, avec remorque « Nautilus », expertisée, complètement équipé, 6500 fr. net.
Tél. (038) 24 41 82, aux heures des repas.

Moto
SUZUKI
50 cm3, 10.000 km.
Tél. 33 29 53, le soir.

A vendre
Peugeot 504
année 1969, rouge, voiture très soignée ;
Mini MK II 1000
année 1971, bleue, voiture de première main.
Garage Terminus, R. Blaser, Saint-Blaise.
Tél. 33 28 77.

A vendre pour cause de double emploi,
Peugeot 304
modèle 1971.
Tél. (039) 37 13 38, après 19 heures.

A vendre :
Citroën Ami 8 Break
modèle 1970. Véhicule expertisé et en parfait état.
Garage Bernard Duo, Nods.
Tél. 51 28 17.

Garage M. Schlapbach

Représentation officielle Volvo et Citroën, à 150 m de l'hyper-Carrefour, Bienne-Brugg.
Tél. (032) 7 82 82.

Location - Leasing - Achat
sans 1er versement.

Toutes les voitures sont cédées avec garantie !

MORRIS 1300 GT, modèle 1970, 59.000 km, jaune, dès 139 fr. par mois.

RENAULT R 4, modèle 1970, 29.000 km, rouge, dès 117 fr. par mois.

TRIUMPH 1300, 4 portes, modèle 1968, 49.000 km, dès 100 fr. par mois.

KADETT 1100, modèle 1971, 16.400 km, grise, dès 161 fr. par mois.

SIMCA 1100 BREAK, modèle 1970, GLS, 64.000 km, dès 130 fr. par mois.

ALFA ROMEO 1750, limousine, modèle 1971, 58.000 km, dès 240 fr. par mois.

VOLVO 122 S, modèle 1970, 40.000 km, rouge, dès 220 fr. par mois.

VOLVO 144 S, modèle 1968, 112.000 km, bleue, dès 176 fr. par mois.

VOLVO 144 DE LUXE, modèle 1972, 0 km, dès 335 fr. par mois ou au comptant 14.000 francs.

A vendre
VW 1303
modèle 1973, prix intéressant ;
Opel Ascona
modèle 1970, 60.000 km, parfait état. Facilités de paiement, reprises.
Garage Beausalle, Cernier.
Tél. (038) 53 23 38.

A vendre
OPEL KADETT
1967, expertisée.
Tél. (038) 41 37 03.

A vendre
Austin 1300
automatique, expertisée, année 1970, 16.500 km, en parfait état.
Tél. (038) 55 14 28.

A VENDRE

remorque d'occasion à 1 essieu, pont fixe avec pneus en bon état. Convientrait spécialement pour agriculteur.

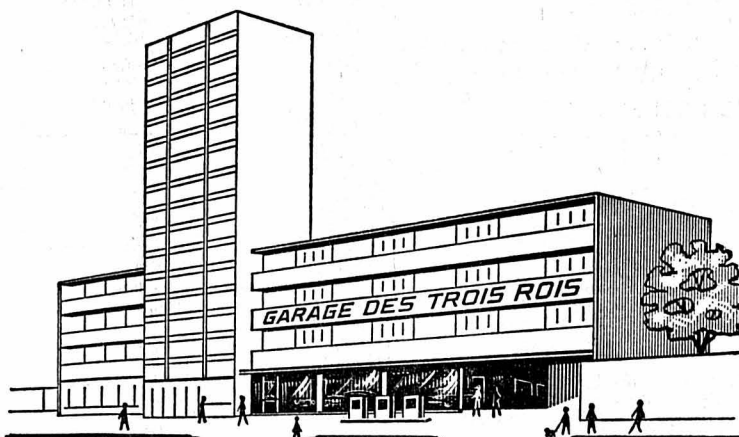
S'adresser à **COMINA NOBILE S.A.**
2024 Saint-Aubin. Tél. 55 27 27.

OCCASIONS VOLVO

VOLVO 144	1969 grise	61.622 km	Fr. 8400.—
VOLVO 144	1970 blanche	75.100 km	Fr. 8800.—
VOLVO 144 S	1967 bleue	108.500 km	Fr. 6200.—
VOLVO 144 S	1968 verte	77.910 km	Fr. 8200.—
VOLVO 144 S	1969 beige	73.850 km	Fr. 8800.—
VOLVO 144 S	1971 blanche	25.580 km	Fr. 12.800.—
VOLVO 144 E GL	1971 gold	38.200 km	Fr. 13.800.—

Voitures garanties

Garages SCHENKER, Hauterive - Agence VOLVO
Tél. 33 13 45



Pierre-à-Mazel 11 **NOS OCCASIONS !!!**
PROFITEZ ENCORE DE NOS PRIX D'HIVER !

FIAT 124 COUPÉ	1969	27.000 km	Fr. 7500.—
FIAT 124 SPORT	1969	55.000 km	Fr. 3800.—
FIAT 124 SPORT	1969	35.000 km	Fr. 5800.—
FIAT 125 SPORT	1971	27.000 km	Fr. 8400.—
FIAT 124	1967		Fr. 2900.—
FIAT 850 COUPÉ SPORT	1969		Fr. 4500.—
FIAT 128 COUPÉ SH	1972	8.000 km	Fr. 9500.—
FIAT 124 COUPÉ 1600	1971		Fr. 9500.—
NSU TT	1971	30.000 km	Fr. 6500.—
FULVIA BERLINE	1971	26.000 km	Fr. 9800.—
R 6	1970	37.000 km	Fr. 4800.—
PEUGEOT 504 INJECTION	1969		Fr. 7500.—
ALFA ROMEO	1970	33.000 km	Fr. 8500.—



A-1 Garage des 3 Rois
Neuchâtel
Tél. 038 25 83 01
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 26 81 81
Le Locle
Tél. 039 31 24 31
J.-P. et M. Nussbaumer

Apollo
Fbg Lac Neuchâtel / 038 241212



OFFRES

SPECIALIALES

PLUS QUE JAMAIS, ACTUELLEMENT, CA VAUT LA PEINE DE COMPARER PRIX ET QUALITE! VENEZ VOUS EN RENDRE COMPTE: DE NOMBREUX MODELES DE NOTRE COLLECTION DE PANTALONS POUR HOMMES NE COUTENT ACTUELLEMENT QUE FR. 25,--.

spengler

25.-

VENTE SPECIALE légalement autorisée du 5 au 22 janvier 1973
10 % de rabais spécial sur tous les articles non réduits!

BIENNE, angle rue de Nidau - rue Neuve

spengler

Chaque Jeudi, vente du soir jusqu'à 21 heures

4 bonnes spécialités:

PIGEON - PINTADE - CANETON
PETITES DINDES

LEHNHERR frères

le magasin spécialisé
Neuchâtel - Place des Halles - Tél. (038) 25 30 92

GODET VINS
Auvonnier

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

secrétaire médicale

Employée de bureau dans la cinquantaine, active, de bonne présentation, terminant une école de

au printemps 1973, cherche place pour date à convenir, chez un médecin privé, dans hôpital ou dans une institution sociale à caractère médical. Désirerait le contact avec les patients. Adresser offres sous chiffres 1201-764 au bureau du journal.

1 APPRENTI

M. Mauron-Yersin, tél. (038) 61 24 31.

Dem. à acheter

La carrosserie du Patinage, Fleurier, cherche

J'achète

patins blancs et de hockey, toutes pointures. A. Merloti, Maladière 32.

chez Gianni Restaurant de la Poste Peseux
Tél. (038) 31 40 40

Ce soir
PETIT NOUVEL-AN
DANSE ET COTILLONS

Attractions avec le fameux chanteur **VICTORIO PERLA**

Cuisine chaude et froide jusqu'à 1 heure.

l'argent
tout de suite
de Fr. 500.- à 20'000.-
confidentiel - discret

Bon

Je désire Fr. _____
tout de suite en espèces.
Je rembourserai par mois environ Fr. _____

Nom _____ Prénom _____
Profession _____ Date de naissance _____
Etat civil _____ Nationalité _____
Domicile (no postal) _____
Rue _____ No. _____
Depuis quand à cette adresse _____
Adresse précédente _____
Pendant combien de temps _____
Employeur (aucune demande de renseignements)
Depuis quand _____ Salaire mensuel Fr. _____
Durée de l'emploi précédent _____
Revenu accessoire (épouse, etc.) par mois Fr. _____

Signature: _____

X plus de 670'000 crédits déjà accordés

Envoyez le bon aujourd'hui

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00

L'annonce reflète vivant du marché

Dem. d'emplois

Jeune maman

cherche travail de tous genres à domicile, quelques heures par jour; possède un diplôme de commerce.

Adresser offres écrites à CK 76 au bureau du journal.

Jeune secrétaire

cherche place intéressante et variée à Neuchâtel, pour date à convenir. Langues: allemand, français, anglais, notions d'italien. Adresser offres écrites à FN 79 au bureau du journal.

Chef horloger

cherche changement de situation; dans une bijouterie pas exclu.

Adresser offres écrites à KT 84 au bureau du journal.

JARDINIÈRE D'ENFANTS

cherche emploi à Neuchâtel ou aux environs.

Adresser offres écrites à 121-762 au bureau du journal.

Employée de commerce

diplômée d'école de commerce, deux ans de pratique, cherche emploi à mi-temps. Adresser offres écrites à BH 47 au bureau du journal.

2 jeunes filles

15 à 17 ans, Suissesses allemandes, cherchent une place dans un ménage privé avec de petits enfants (ménages différents), à Neuchâtel ou aux environs, pour apprendre la langue française. Entrée: 1er février ou à convenir. Faire offres à Geschwister Kunz, Richensee, 6285 Hitzkirch. Tél. (041) 85 19 54.

EMPLOYÉ DE COMMERCE

Jeune
cherche nouvel emploi. Branche préférée: assurances, constructions, automobiles. Adresser offres sous chiffres G 20031, à Publicitas, rue Neuve 48, 2501 Bienne.

SECRÉTAIRE

Jeune
rentrée récemment d'Angleterre et en possession du diplôme d'employée de commerce, cherche emploi à Neuchâtel.

Adresser offres écrites à 111-761 au bureau du journal.

APPRENTISSAGES

Pour entrée à convenir, nous engageons

un apprenti boucher

Nourri et logé. Très bon salaire dès le début.

Boucherie A. Leuba, Saint-Aubin. Tél. 55 21 44.

ANTIQUITÉS !!!
Je suis acheteur de:
pendules, montres de poche, monnaies or et argent, Vreneli Fr. 10.—, 20.— et 100.—; médailles de tir, armes anciennes, sabres, pistolets, etc.; porcelaines anciennes et petits meubles, ainsi que d'uniformes d'officiers suisses, complets.

Faire offres par téléphone (032) 7 59 71, ou par écrit à F. Tschumi, Buchenweg 7, 2553 Safnern.

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

POUR CAUSE DE DEMENAGEMENT, cuisinière pour nouveau gaz, 4 feux, four auto-nettoyant, grill, parfait état, utilisée 6 mois, prix 300 fr. Tél. 41 25 34.

FRIGO, 150 LITRES; cuisinière, 4 plaques + four. Tél. 33 30 82, dès 19 heures.

MAGNIFIQUE PETIT LIT d'enfant, poussette moderne, pousse-pousse. Tél. 24 46 64.

BUFFET DE SERVICE moderne, 2 portes coulissantes et 4 tiroirs, état de neuf. Téléphone 25 84 37.

SKIS ALPIN, 205 cm, 100 fr.; souliers de ski à lacets Dachstein, No 44, 50 fr. Téléphone 31 68 03, aux heures des repas.

1 SCIE CIRCULAIRE Inca avec raboteuse et nombreux accessoires, en parfait état. Téléphone (037) 77 13 46.

CUISINIÈRE A GAZ NATUREL, en parfait état. Tél. 25 61 92, après 18 heures.

CHAUSSURES MOLITOR, No 38; ensemble de ski. Tél. 24 22 32.

CALORIFÈRE A MAZOUT, utilisé un hiver, capacité 11.000 calories, en très bon état, plaque d'éternit 2 cm, tuyaux à fumée compris, payé 650 fr., cédé à très bas prix, pour cause de déménagement. Adresser offres écrites à 131-760 au bureau du journal.

BERCEAU (MOISE), bon état; manteau neuf, taille 44. Tél. 31 55 70.

CHAMBRE A COUCHER MODERNE, salle à manger, salon état de neuf, 2600 fr. le tout. Tél. 47 12 73.

1 CAGE A OISEAUX 68 x 32 x 38, avec accessoires. Tél. 25 95 70.

DIVAN + 2 fauteuils, très bon état. Téléphone (038) 47 13 90.

Demandes d'emplois

PLACE DE SOMMELIER, Neuchâtel ou environs. Tél. 42 27 93, aux heures des repas.

PHOTOGRAVEUR cherche place immédiate-ment ou pour date à convenir. Tél. (038) 42 30 18, heures des repas.

MAITRE MECANICIEN retraité, bien outillé, entreprend réparations et entretien d'appareils et machines. Tél. (038) 31 33 72.

LEÇONS DE FRANÇAIS, allemand, anglais, latin sont données par étudiant. Bons résultats. Tél. 51 12 24.

JE CHERCHE TRAVAIL à domicile. Téléphone 53 20 56.

JEUNE MAMAN garderait enfant, quartier du Mail. Tél. 24 50 46.

DME CHERCHE POSAGE de cadrans à domicile. Tél. 25 01 07.

ETUDIANTE DONNERAIT LEÇONS de français ou d'anglais. Tél. 25 47 13.

JEUNE DAME cherche travail à domicile, horlogerie ou autre. Adresser offres écrites à HP 81 au bureau du journal.

DAME parlant français, allemand et anglais désire travailler 5 soirs par semaine, de 18 à 22 h, dans restaurant de Neuchâtel, au service ou au buffet. Adresser offres écrites à JS 83 au bureau du journal.

JEUNE FILLE aimant le contact cherche place de vendeuse dans boutique, parfumerie ou autre. Adresser offres écrites à 601-752 au bureau du journal.

REGLEUSE CHERCHE MISES EN MARCHÉ soignées, à domicile. Tél. 31 76 38.

Demandes à louer

2 ETUDIANTS cherchent un appartement meublé, pour le 1er mars. Adresser offres écrites à 121-758 au bureau du journal.

LOGEMENT à Cortaillod ou dans la région, si possible, dans une maison ancienne. Tél. (038) 42 39 00, heures de travail.

J'OFFRE 200 Fr. à la personne qui me trouve un logement 4 ou 5 pièces, à Colombier. Tél. 24 03 84, dès 18 heures.

APPARTEMENT DE 3 PIECES, à Neuchâtel. Adresser offres écrites à 151-759 au bureau du journal.

APPARTEMENT 2 pièces ou grand studio, bains, cuisine équipée, loyer pas trop élevé, si possible au centre, pour février ou mars. Tél. (038) 51 12 63.

FONCTIONNAIRE FEDERAL demande à louer appartement 2 à 3 chambres. Neuchâtel ou environs. Tél. 24 57 02, heures des repas et soir.

APPARTEMENT 1 PIECE non meublé, avec confort, salle de bains et cuisine séparée. Région Vauseyon - Peseux, pour début mars. Prix modéré. Adresser offres écrites à 121-763 au bureau du journal.

APPARTEMENT de week-end, ou chalet à la campagne. Adresser offres écrites à EM 78 au bureau du journal.

MAISON OU FERME, région lac de Neuchâtel ou Jura, confort non indispensable. Tél. (038) 33 40 54, heures des repas.

A louer

POUR FEVRIER, une jolie chambre, à jeune homme. Tél. 25 39 73.

BEL APPARTEMENT MEUBLE dans villa, 4 pièces, 2 balcons, bains et W.-C. séparés. Situation tranquille et ensoleillée, vue, jardin. Loyer mensuel 950 fr. plus charges. Case postale 41, Neuchâtel-Gare.

CHAMBRE CONFORTABLE à jeune homme soigné, part à la salle de bains, balcon. Tél. 25 23 53.

BELLE CHAMBRE avec pension soignée, à étudiante ou employée. Quartier Bel-Air. Tél. 25 43 54.

JOLIE CHAMBRE en ville, à jeune fille. Tél. 25 99 19.

A HAUTERIVE, magnifique appartement de 2 pièces (65 m²), tout confort, cuisine installée avec lave-vaisselle, loyer 420 fr. + charges. Tél. 24 71 31.

BRUSON, DANS CHALET neuf, appartements 4-6 lits, et 2 lits. Tél. 31 23 24.

STUDIO MODERNE, Clos-Brochet. Libre immédiatement. Tél. (038) 25 62 76.

SERRIERES, STUDIO meublé, confort, pour 2 personnes. Situation tranquille, 400 fr., charges comprises. Tél. 31 54 28.

A L'EST DE NEUCHATEL, chambre indépendante, meublée, douche. Libre dès février. Tél. 33 47 86.

CORCELLES, belle chambre chauffée, avec balcon, à monsieur. Tél. 31 18 03.

MAGNIFIQUE CHAMBRE à deux lits, meublée, complètement refaite, mobilier neuf, avec eau courante, chaude et froide. W.-C. et salle de bains à disposition. Impossibilité de cuisiner. Situation: centre de la ville. Tél. (038) 25 77 32.

STUDIO, A SAINT-BLAISE, tout confort. Libre le 15 février. Guisolan, Dîme 2, entre 18 et 19 heures.

IMMEDIATEMENT, à Saint-Blaise, un appartement meublé de 2 1/2 pièces tout confort, à une ou deux personnes, 600 fr. par mois. Gaz, électricité, vaisselle et lingerie compris. Tél. 33 35 26.

APPARTEMENT 2 1/2 pièces, dans localité au centre du Val-de-Ruz. Adresser offres écrites à IR 82 au bureau du journal.

PETIT APPARTEMENT de 2 1/2 pièces, cuisine moderne, bains, balcon, libre pour février. Adresser offres écrites à DE 4 au bureau du journal.

A HAUTERIVE, chambre meublée à jeune homme ou monsieur sérieux. Tél. 33 29 49, dès 13 heures.

CHAMBRE meublée à Colombier, à jeune homme sérieux. Tél. (038) 41 27 74.

BELLE CHAMBRE, tout confort, bord du lac, à personne soignée, absente durant week-end. Tél. 25 76 53.

3 PIECES, région Vauseyon; libre 24 janvier. Tél. 24 76 71.

BEL APPARTEMENT, 3 pièces, tout confort, à Saint-Blaise, prix 620 fr. par mois, charges comprises. Tél. 25 12 55, heures de bureau.

FONTAINE-MELON, appartement meublé, chauffé, 2 chambres, cuisine, toilettes, vue libre le 15 janvier. Tél. 53 36 33.

Offres d'emplois

POUR DEBUT FEVRIER, nous cherchons très gentille dame pour garder un bébé, environ 4 h par jour, région les Parcs. Téléphone 24 10 70.

FEMME DE MENAGE une demi-journée, par semaine. Tél. 24 32 58.

Perdus - Trouvés

PERDU depuis le 1er décembre, gros chat noir et blanc, castré. Grillon. Téléphone 25 93 36.

PERRUQUET GRIS cendré, queue rouge, s'est échappé; région la Neuveville. Téléphone 51 12 24. Merci.

TROUVE boxer mâle, région Montmolin. Tél. 57 14 00.

Divers

VOUS QUI AIMEZ la danse, joignez-vous au groupe CHALAMALA. Répétition: vendredi, 20 h, collège de Vauseyon. Renseignements: tél. 25 64 20.

BATTEUR CHERCHE POP-GROUP à Neuchâtel. Tél. 24 78 71, interne 38.

Demandes à acheter

PATINS de hockey, No 33. Tél. 31 43 14.

PATINS DAME, bottines blanches, No 39. Tél. (038) 53 31 86.

SOULEIERS DE SKI à boucles, No 38 1/2; skis fibre de verre, 180 à 190 cm. Téléphone 24 02 19.


PIANO, bonne occasion, vieux d'environ 5 ans. Tél. (038) 46 17 90.

COFFRE-FORT mural (non encastré), petit format. Tél. 24 18 42.

VENTE DE SOLDES!

rabais 20% 40% 60%


Articles non soldés :
10% à 20% de RABAIS



WILLWEN
VÊTEMENTS
PLACE DES HALLES
NEUCHÂTEL

Complets	98.-	149.-	198.-	Vestes de ski	50.-	70.-
Manteaux	68.-	98.-	148.-	Pantalons de ski	40.-	65.-
Vestons	50.-	78.-	98.-	Manteaux dames	98.-	150.-

Vente autorisée du 15 janvier au 3 février 1973



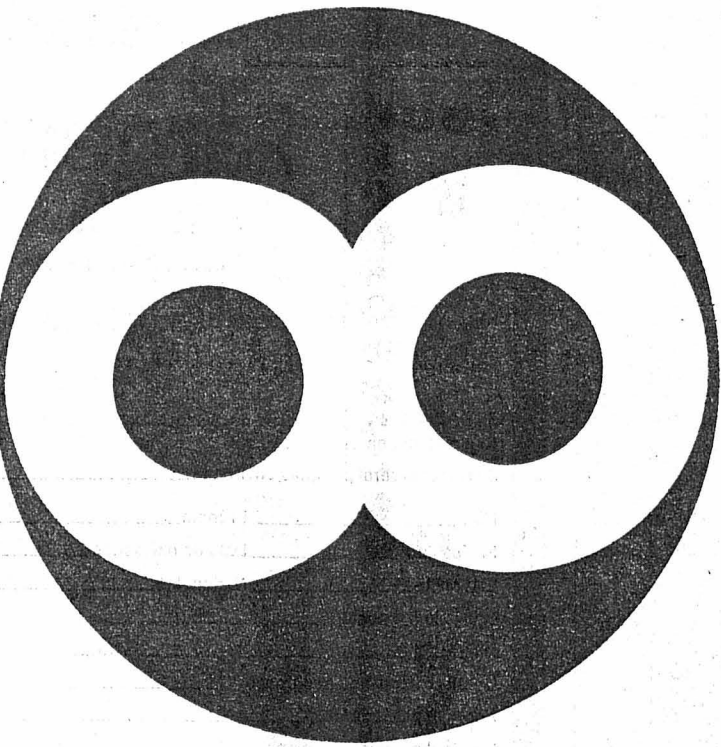
WILLWEN
VÊTEMENTS
PLACE DES HALLES
NEUCHÂTEL

BIENTOT A NEUCHATEL

UNIQUE

ANTI INFLATIONNISTE

RAPIDE...



Prêt comptant direct

Il suffit de remplir et d'envoyer!

Coupon de commande pour de l'argent comptant bon marché
Aussi pour les vacances et les voyages!

Je désire un prêt comptant de frs. (max. frs. 25 000.-)
remboursable en mensualités (max. 60 mois)

Nom _____ Prénom _____ 391

NP/Lieu _____ Rue _____

Demeurant ici depuis _____ Nationalité _____

Domicile précédent _____ Rue _____

Date de naissance _____ Profession _____

Etat civil _____ Nombre d'enfants _____

Employeur _____ à cette place depuis le _____

Salaire mensuel frs. _____ Revenus supplémentaires p.m. frs. _____

Loyer mensuel frs. _____ Engagements ailleurs frs. _____

Date _____ Signature _____

Secret bancaire garanti! Pas de demandes de renseignements auprès de votre employeur ou auprès de vos voisins, amis et connaissances.

Banque Rohner SA

1211 Genève
31, rue du Rhône
Téléphone 022 24 13 28

9001 St-Gall
Neugasse 26
Téléphone 071 23 39 22

Succursales à
Zurich, Lugano
et Chiasso



Poissons frais
du lac de Neuchâtel
recommandés cette année

PALÉES et FILETS

Lehnherr frères
POISSONNERIE — Tél. 25 30 92
Place des Halles — Neuchâtel

J'entreprends tous travaux de

PEINTURE PAPIERS PEINTS

Travail rapide et soigné.
Prix avantageux.
Tél. (038) 24 10 46.

Hôtel-restaurant
de l'Étoile, Colombier

Samedi soir, 13 janvier

COQ AU VIN

Prière de réserver. Tél. 41 33 62.

LE JARDIN JOYEUX

a repris ses cours

Enfants de 3 à 6 ans


Encore quelques places libres.
Avenue du 1er-Mars 20
Tél. 24 06 26 ou 24 54 37.

Résultats du tirage de la grande loterie gratuite de la Parfumerie Armand

Numéro du billet gagnant	Lot N°	Lot	Valeur
35.073	1:	1 téléviseur couleur	Fr. 3890.—
32.617	2:	1 téléviseur portatif	» 590.—
23.235	3:	1 appareil Broxojet	» 146.—
32.048	4:	1 parfum Air du Temps	» 140.—
35.103	5:	1 rasoir Xave électronique	» 118.—
22.341	6:	1 brosse à dents Broxodent	» 89.—
26.382	7:	1 Beauty Case Juvena	» 78.—
27.034	8:	1 eau de toilette Capricci	» 42.—
24.724	9:	1 Beauty Case	» 39.—
29.782	10:	1 Beauty Case	» 39.—
26.982	11:	1 eau de toilette Bigarade	» 38.—
31.046	12:	1 Beauty Case	» 37.50
24.524	13:	1 idem	» 29.50
27.240	14:	1 idem	» 28.50
34.319	15:	1 idem	» 27.50
31.157	16:	1 idem	» 25.50
30.516	17:	1 idem	» 24.50
30.922	18:	1 lavande Atkinsons	» 21.—
24.878	19:	1 idem	» 21.—
25.114	20:	1 Beauty Case	» 16.90

Les N°s 31.742, 25.928, 23.568, 24.882, 28.163, 26.233, 26.529, 31.715, 23.112 et 30.727 gagnent chacun 1 laque Elnett » 9.60 (lots N°s 21 à 30)

Le tirage a eu lieu devant notaire, et seule la liste officielle affichée dans notre vitrine fait foi. Les lots peuvent être retirés du 12 janvier au 15 février 1973 à la



Parfumerie Armand
Rue Hôpital 2 Neuchâtel

A LOUER

A louer machines à écrire, à calculer, à dicter

au jour, à la semaine, au mois (ou avec le système location-vente chez Reymond, fbg du Lac 11, Neuchâtel. Tél. 25 25 05.

CHINOIS 200 x 300 ~~1090.-~~ Soldé **690.-**

HÉRIZ 448 x 348 ~~5900.-~~ Soldé **3600.-**

(Autorisation officielle)
E. GANS - RUEDIN TAPIS
GRAND-RUE 2

Nous fabriquons sur demande bacs soudés en P.V.C. de toutes dimensions. Pièces aspirées, couvercles, boîtes, fonds de caisse à alvéoles, pièces injectées jusqu'à 200 g.

BOLLE S.A.

Rue des Moulins 9 Saint-Blaise.
Tél. (038) 33 50 70.
Tél. bureau 55 23 63.

Confiez au spécialiste

la réparation de votre appareil NOVALTEC

est à votre service

RADIO TELEVISION
Parcs 54 Tél. 25 88 62

Superbe

ROTI DE BŒUF et BOUILLI extra-tendre

Belles langues de bœuf
Belles tripes cuites

Chaque lundi, dès 16 heures
BOUDIN FRAIS
à la crème

Le poulet suisse du connaisseur
FINBEC
n'est pas un poulet comme les autres... il est meilleur!

BOUCHERIE-CHARCUTERIE



max Holmann
T.251050 BOUCHERIE-CHARCUTERIE
Rue Fleury 20 — NEUCHÂTEL



FOURRURES
MOULINS 45 — 2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 35 17

JAMAIS VU ÇA!

SOLDES SENSATIONNELS

NOUS SACRIFIONS PLUSIEURS MANTEAUX À DES PRIX INOUÏS

Quelques exemples :

VISON ALLONGÉ	valeur Fr. 7200.—	soldé Fr. 3600.—
PATTES DE VISON	valeur Fr. 2600.—	soldé Fr. 1300.—
RAT MUSQUÉ	valeur Fr. 1450.—	soldé Fr. 900.—
MOUTON DORÉ	valeur Fr. 950.—	soldé Fr. 650.—
MX ASTRAKAN	valeur Fr. 1200.—	soldé Fr. 1000.—
PATTES ASTRAKAN	valeur Fr. 1000.—	soldé Fr. 800.—
CRAVATES DE VISON	valeur Fr. 150.—	soldé Fr. 98.—
COLLIER DE 2 PEAUX DE VISON	valeur Fr. 350.—	soldé Fr. 250.—

20%

sur tous nos
MANTEAUX
non soldés

Une visite s'impose...

... sans aucune obligation d'achat

Autorisation officielle du 15 janvier au 3 février 1973

CHAUSSURES
Di Paolo
BOTTIERS
Angle Chavannes-Grand-Rue

PRIX AVANTAGEUX
CHAUSSURES DE SAISON 19.- 29.- 39.-

CHAUSSURES
Di Paolo
BOTTIERS
Angle Chavannes-Grand-Rue

N'oubliez pas demain le grand match au loto

SAMEDI 13 JANVIER
A LA SALLE DIXI, AU LOCLE
dès 14 h 45

Avec comme quines : 2 pendules neuchâteloises, corbeilles garnies, 60 francs de valeur ; jambons de 5 kg ; lapins du pays ; meules de fromage ; caméras ; bidons d'hulle, vins, etc.

Un match que vous ne devez pas manquer

organisé par des sections du LOCLE-SPORTS
Match par abonnement

En préparation de la
Semaine de l'Unité

rencontres avec le Père Michalon, du Centre « Unité chrétienne » de Lyon, samedi 13 janvier, à 20 h 15, Salle du Faubourg, faubourg de l'Hôpital 65 ; dimanche 14 janvier, à 16 h, Maison de Paroisse, faubourg de l'Hôpital 24.

Propriétaires - Attention !

Voici enfin la façade aluminium ALCAN avec isolation, pour constructions nouvelles ou anciennes qui présente de nombreux avantages

- Etanchéité parfaite contre les intempéries
- Isolation contre le froid, la chaleur et le bruit
- Plus à se soucier de murs fissurés, humides et moisissures
- Plus de crépissage et de peinture
- Plus d'entretien, peinture culte au four
- Montage rapide sans bruit et sans poussière
- Durable et décorative

10 ANS GARANTIE D'USINE

Nous cherchons 50 propriétaires (de constructions nouvelles ou anciennes) qui, pour des raisons ci-dessus, sont disposés à utiliser ce revêtement de façade à la fois sensationnel et sans concurrence.

Envoyez dès ce jour le coupon ci-dessous à :

alubau Bureau d'information

Saumackerstrasse 2, 8048 Zurich
Tél. (051) 62 98 17.

Je désire, sans engagement de ma part, une offre pour revêtement de façade ALCAN.

Maison familiale Maison locative

Année de construction :

Nom : _____

Rue : _____

Lieu : _____

Tél. : _____

THÉÂTRE

Lundi 15 janvier à 20 heures précises, le Théâtre de Chateaubourg, direction Jean Gillibert, présentera :

LA CÉLESTINE

d'après Fernando de Rojas, texte français et mise en scène de Jean Gillibert.

4^{me} SPECTACLE DU 2^{me} ABONNEMENT.

Location des places hors abonnement : agence Strübin, librairie Raymond, tél. 25 44 66.

Fin du spectacle à 23 h 30 environ.

NOS SOLDES

à des prix exceptionnels

Lave-vaisselle dès Fr. 790.-

Machines à laver dès Fr. 590.-

Frigos dès Fr. 248.-

Cuisinières dès Fr. 298.-

Tables de cuisine dès Fr. 95.-

Livraison GRATUITE dans la région

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER

Fbg du Lac 43 NEUCHÂTEL / 25 69 21

Vente autorisée dès le 15 janvier

Ça y est! elle a paru!

ma petite annonce. Je comprends pourquoi tout est vendu depuis ce matin ! Tout de même, ça paie !

LA FEUILLE D'AVIS *FAN*



La confiserie-pâtisserie

Walker
SAINT-BLAISE
☎ 33 16 55

EST OUVERTE

cogo	Saint-Blaise	Fleurier	Couvet	Vauseyon	Serrières	Boudry
	Tél. 33 54 55	61 11 65	63 12 34	24 40 35	31 34 60	42 11 68

Offre spéciale

Bouilli	1/2 kg	5.50
Ragoût de bœuf	1/2 kg	5.50
Paupiette	la pièce	1.-

PROFITEZ! AVEC TIMBRES

cogo

La maroquinerie

BIEDERMANN

Rue du Bassin

Neuchâtel

vous offre la qualité au prix du bon marché

Voyez les vitrines

Voyez les vitrines

NOTRE FEUILLETON

LE VENT DE LA PLAINE

par

34

Ginette BRIANT

— Non, dit Karel, évanoui seulement. Il se tourna vers elle. Alors elle s'aperçut combien ses traits s'étaient creusés. Sur son épaule, une tache rouge s'agrandissait. La jeune fille s'écria :

— Mais vous êtes blessé !

Toute son angoisse, tout son amour vibraient dans cette exclamation. Zarov eut le courage de sourire.

— Ce n'est rien... Hâtons-nous de partir d'ici.

Et il l'entraîna à sa suite dans le couloir.

CHAPITRE X

Quand ils sortirent, des nuages passaient devant la lune. Les chiens n'aboyaient plus. Les tours de Larny pointaient vers le ciel noir leur masse imposante. Sandra aspira l'air humide à pleins poumons. La fraîcheur de la nuit chassait la fièvre de son front. Une voiture attendait sous les arbres, à l'abri des regards.

Karel Zarov prit la jeune fille par la main. Ils se mirent à courir à travers la pelouse. Gorgée d'eau, la terre était molle, gluante. Sandra crut qu'elle y perdrait ses souliers de satin. Le vent s'était levé. Le bruissement des feuilles accom-

pagnait à présent le crissement de leurs pas sur le gravier de l'allée. Au moment de monter dans le coupé, la jeune fille osa noyer son regard dans les eaux sombres du regard de Karel.

— Si vous n'étiez venu... dit-elle.

Sa voix se cassa sur les mots. Elle aurait voulu lui faire don de cet amour qui la bouleversait trop pour qu'elle fût simple et sereine. Elle se demanda comment cet homme avait jamais pu lui faire peur. Elle aurait donné beaucoup pour marcher avec lui à travers l'ombre complice, la brume d'automne, jusqu'au lever du jour... Lorsqu'il monta à son tour dans le coupé, il ne lâcha pas sa main. La voiture s'ébranla. Le faisceau lumineux des lanternes arrachait à l'uniformité les arbres, les buissons, les maisons du village endormies dans la quiétude. Sur la veste du jeune homme, la fleur écarlate et humide s'élargissait... Hypnotisée par la blessure, Sandra n'osait dire mot. La balle avait-elle juste éraflé son bras comme il le prétendait ? Il appuya sa tête contre le dossier. Un soupir, presque un gémissement, vint mourir sur ses lèvres. La jeune fille ne douta plus : il souffrait.

Les chevaux menaient un train d'enfer. A l'aide de son mouchoir, Karel essayait d'arrêter l'hémorragie. La comtesse s'interposa :

— Il est urgent de voir un médecin. Nous nous arrêterons au prochain village.

— Non !

Le jeune homme s'était redressé. Il répéta plus faiblement, mais avec la même insistance :

— Non... C'est inutile.

Un cahot plus fort que les précédents lui arracha un nouveau gémissement, et il ferma les yeux, cherchant à dompter sa douleur :

— Mais vous ne pouvez rester ainsi !

Sandra n'avait pas l'habitude des blessures. Il ne lui était jamais arrivé de se trouver seule avec un blessé et de surcroît sur les routes en pleine nuit. Elle sentait cependant que son compagnon ne disait pas la vérité.

— Arrêtons-nous quelques minutes, je voudrais examiner votre plaie.

Elle s'appretait à en donner l'ordre au cocher. De son bras valide il l'en empêcha :

— Votre présence me suffit, dit-il.

Le sourire qu'il esquissait se figea sur ses lèvres. Elle vit sa mâchoire se contracter violemment, et soudain il bascula, tout le poids de son corps en avant. Faisant appel à sa force autant qu'à son courage, la jeune fille réussit à repousser Karel contre le dossier. Livide, il paraissait avoir perdu la vie. Elle l'appela doucement, puis, affolée, elle hurla son nom. L'ombre de la mort passait sur son visage. Elle appuya son front contre ses mains et les couvrit de larmes. Les yeux clos ne pouvaient la voir prostrée ainsi. Toute l'horreur des heures qui venaient de s'écouler s'effaçait devant le désespoir de l'instant. L'avait-elle retrouvé pour mieux le perdre ? Elle s'effraya du pouvoir de cet amour sur son esprit et sur son cœur. Inconsciemment, la jeune fille s'accrochait à la veste de drap brun qui vêlait le blessé. Une large goutte de sang tomba sur la blancheur de sa peau. Cela la rendit à la réalité.

La voiture s'était arrêtée. Le cocher ouvrit la portière. C'était un homme grand et fort. Une sorte de colosse au visage bon enfant.

— Doux Jésus ! dit-il. Qu'est-il arrivé ?

Il prenait en main la situation, se penchait vers le blessé, dégrafait le veston.

— Est-ce grave ?

Il secoua la tête.

— Je ne sais pas, Mademoiselle... Mais il faut trouver un docteur. Nous n'avons plus de temps à perdre. Il s'est évanoui.

— Vous le connaissez depuis longtemps ? demanda Sandra.

— Depuis toujours, Mademoiselle.

Il ne fit pas d'autres confidences. Comme Karel il avait un accent étranger, hongrois certainement, mais il parlait le français sans hésitation. Déjà il remontait sur le siège. Le claquement du fouet sur le flanc des chevaux les incita à forcer l'allure. La course était folle, hallucinante. Sandra maintenait contre son épaule la tête de Karel, qui ballottait. Combien de fois n'avait-elle pas rêvé d'être blottie contre

lui ? Et voici que les rôles étaient renversés. Sur elle reposait le salut du jeune homme, sur elle qui se sentait sans volonté devant lui et qui aurait donné tout au monde pour qu'il ne sût jamais à quel point elle l'aimait.

Elle osa poser ses lèvres sur le front pâle, sur les mains larges et racées que l'évanouissement rendait inertes. Elle ferma les yeux pour refouler ses larmes, mais celles-ci débordèrent sur ses joues, se mêlèrent au sang qui, continuant de couler, maculait sa robe de traînes pourpres que le halo froid de la lune dénaturait.

Elle crut que les chevaux étaient entraînés dans une course sans fin, avec la mort à leurs trousses pour rivale.

— Ho !

D'une poigne de fer, le cocher maintenait les bêtes. Couvertes de sueur, les jambes tremblantes, encore affolées de ce qu'on avait exigé d'elles, ces dernières s'arrêtèrent enfin. Sandra sauta à terre. L'endroit était sinistre. A quelques mètres en retrait de la route, une masse sombre, plus une mesure qu'une maison, se dressait. Résolument, portant Zarov comme un fétu de paille, le cocher s'y dirigea à grandes enjambées. Frissonnante, Sandra le suivit. Sa longue robe moirée captait les rayons de la lune. Immatérialisée, la jeune fille semblait un elfe errant parmi les lucioles, au milieu des prairies...

La ferme était abandonnée. Le bâtiment principal en ruine possédait une étable où les paysans qui travaillaient les terres alentours avaient amassé le foin.

La jeune fille éleva la lampe que lui avait confiée le cocher. A défaut de confort, il serait possible d'y passer le reste de la nuit. Pourtant, Sandra répugnait à cette solution. L'état de Karel la torturait.

— Ne serait-il pas plus simple d'aller au prochain village demander du secours ?

— Vous n'y pensez pas ! Ce serait de la folie !

Puis, désignant le jeune homme du menton :

— Oubliez-vous qu'il est recherché par la police ?

— Il n'est pas coupable ! dit Sandra.

(A suivre)

Comparez d'abord

FEMINA

chez **FEMINA**
NEUCHÂTEL
3 rue des Epancheurs

ça fait Boum!



OFFRES D'EMPLOIS

Nous engageons tout de suite

1 monteur d'appareils électroniques et de télécommunication

Service partiellement à l'extérieur, permis de conduire indispensable. Bonne ambiance de travail, bonne rémunération.

Pour l'automne 1973

1 apprenti en qualité de monteur d'appareils électroniques et de télécommunication

Prêre de s'adresser à :
H. WITSCHI & CO
ÉLECTRONIQUE,
rue de Corcelles 4B.
2034 Peseux.
Tél. (038) 31 69 68.

Atelier d'horlogerie cherche bonnes

régleuses-visiteuses

à domicile acceptées.

En atelier uniquement travail par équipes.

Bons gains assurés.

Tél. 24 57 47.



Nous cherchons une

jeune fille et un garçon de cuisine

pour réfectoire d'entreprise.
Semaine de 5 jours.
Tél. (039) 31 18 43.

HOTEL DE FRANCE
1450 SAINTE-CROIX
cherche

serveur ou serveuse

connaissant si possible les 2 services. Heures de travail régulières. Bon salaire. Seules les offres de personnel suisse ou étranger avec permis A ou B, seront prises en considération.

S'adresser à M. Wyssbrod,
tél. (024) 6 38 21.

Je cherche ouvrier

BOULANGER

pour entrée immédiate ou date à convenir.
Bon salaire. Congé le dimanche.
Chambre à disposition.

S'adresser à la boulangerie
F. Mello, Seyon 22, Neuchâtel.
Tél. 25 29 92.

CERCLE LIBÉRAL, Hôpital 20,
2000 Neuchâtel
cherche :

SOMMELIER (ÈRE)

GARÇON ou DAME DE BUFFET (pour service de nuit) ;

EMPLOYÉ DE MAISON

Se présenter ou téléphoner au
(038) 25 11 30.

On cherche, pour le printemps, près de Berne, une

JEUNE FILLE

quittant l'école (15-17 ans), pour ménage et magasin. Bons soins assurés et vie de famille. Occasion de bien apprendre l'allemand. Salaire selon entente. Famille H.-R. Spycher-Soom, Bahnhofstrasse, 3145 Niederscherli. Tél. (031) 84 02 93.

Pouponnière Neuchâteloise,
2416 Les Brenets,
cherche

UNE PERSONNE

qui serait responsable de la buanderie. Entrée en fonction immédiate ou pour date à convenir.

S'adresser à Mlle Gruter, directrice, tél. (039) 32 10 26 ou, en dehors des heures de bureau, dès lundi, tél. (039) 32 10 08.

Seul Pfister est à même de vous offrir de telles prestations!

Profitez-en!
seul. 175.-!
Livraison gratuite



Profitez-en!
seul. 189.-!
Livraison gratuite



«Jeans-Stripe»

Fauteuil-élément. Teintes modernes. Rembourrage mousse. 31.795K, exclusivité Pfister. En combinaison d'angle, 5 éléments **seul. 875.-**



«Cord-Hit»

Fauteuil-élément. Rembourrage mousse recouvert de velours Cord brun. 31.794K, exclusivité Pfister. En combinaison d'angle, 5 éléments **seul. 945.-**

2 attractions spéciales vous attendent:

«Monde fascinant du beau meuble», avec les plus sensationnels modèles en provenance du monde entier. Super-marché Discount, avec un choix immense d'articles à emporter, à des prix super-discount. En outre, essence gratuite/bonification du billet CFF pour tout achat dès Fr. 500.-. ● Paiement comptant jusqu'à 90 jours sans supplément. Ou crédit social sans risque. Viennent s'ajouter les nombreuses

performances du service à la clientèle qui ont fait de Pfister, la maison d'ameublements la plus recherchée. Profitez-en, vous aussi!

Pfister

ameublements sa
revalorise votre argent!

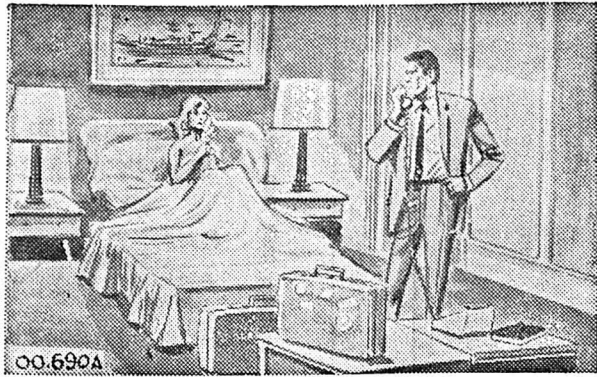
Chez Pfister, la vague de hausse n'a plus un tel impact. Grâce à la vente considérable de ses 18 succursales, Pfister, est à même d'offrir des «prix-miracle». Et ceci même en 1973: Saisissez l'occasion! C'est économiser de l'argent! Malgré nos prix modestes nous n'économisons jamais sur la qualité. Vous vous en rendrez compte en essayant nos fauteuils. Voulez-vous tester encore 1000 autres sièges? Vous serez surpris de constater à quel point Pfister vous offre davantage pour votre argent!

OSS 117: DOUBLE BANG A BANGKOK

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ: Hubert Bonisseur de la Bath trouve dans sa chambre la ravissante Scarlet dont on lui avait annoncé la mort.

Luce-Anne se manifeste



Le téléphone grésilla et Hubert se saisit du combiné. « Qui est là ? » demanda une voix qu'il reconnut comme étant celle de Luce-Anne.



Un nouveau silence se fit, puis Luce-Anne dit sèchement: « Venez dans une heure. » Un dé clic signifia qu'elle entendait ne pas poursuivre la conversation plus avant.



Empoignant ses valises, il quitta la chambre après un petit signe de tête amical à la roussie Scarlet qui regardait, les yeux ronds.



« J'en ai plein le dos de jouer les bonnes d'enfant, » dit Léo avec mauvaise humeur quand il eut répondu au coup de sonnette d'Hubert.

Demain: La mallette

HOROSCOPE

Bonnes influences le matin, elles deviendront agressives l'après-midi. La soirée retrouvera un climat paisible et il sera possible de mettre au point des plans de travail efficaces pour les jours à venir.

Naissances: Les enfants de ce jour seront indisciplinés et agités. Les parents devront faire preuve de compréhension envers eux.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Votre cœur est très fragile. Amour: Risque de tension en famille. Affaires: Évitez d'entrer en conflit avec vos collègues.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Vous veillez beaucoup trop tard. Amour: Vos amis vous apportent un réconfort. Affaires: Conservez des rapports courtois avec vos collaborateurs.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Troubles intestinaux à soigner. Amour: Faites les concessions qui s'imposent. Affaires: Nouvelle situation proposée.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: N'oubliez pas de prendre vos médicaments. Amour: Vos amis vous réconforteront. Affaires: Ne négligez pas les appuis.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Risque de troubles digestifs. Amour: Tenez l'être aimé au courant de vos préoccupations. Affaires: Ne vous laissez pas aller au découragement.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Ne fumez surtout pas à jeun. Amour: Donnez des marques d'affection à l'être cher. Affaires: Un travail minutieux vous sera confié.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Évitez toute fatigue inutile. Amour: Ne soyez pas aussi sûr de vous. Affaires: Changement dans vos activités professionnelles.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Vous ne dormez pas assez. Amour: Ne vous liez pas à la légère. Affaires: Raisonnablement et calmement.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Vos digestions sont difficiles. Amour: Consacrez plus de temps à votre famille. Affaires: N'imposez pas à tout prix vos opinions.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Vous négligez un peu trop vos dents. Amour: Chassez de votre esprit vos soucis. Affaires: Ne prenez pas d'engagements à long terme.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Ne négligez aucune plaie. Amour: Évitez les querelles avec votre conjoint. Affaires: Rendez un travail impeccable.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: N'utilisez pas n'importe quel shampooing. Amour: Faites confiance à l'être aimé. Affaires: Ne prenez aucun risque financier.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Potage Fenouil vinaigré Poullet farci aux châtaignes et aux foies Mandarines

LE PLAT DU JOUR:

Poulet farci aux châtaignes et aux foies

Pour 6 personnes: 1 gros poulet, 250 gr de porc haché, 1 échalote, sel et poivre, persil, 500 gr de châtaignes cuites, 70 gr de beurre, 2 foies.

Faites cuire les châtaignes 35 minutes à l'eau bouillante, réduisez-les en purée. Mélangez le porc haché, sel et poivre, un bon hachis de persil et deux foies de volaille. Incorporez cette farce

à la purée de châtaignes. La farce doit être bien liée et épaisse. Beurrez le poulet et faites-le cuire 1 heure 30 à four moyen. Servez chaud avec le jus.

De l'alcool

Les femmes « boivent » après la trentaine. — Le nombre des adeptes féminines de la drogue est en légère diminution et il y a toujours 5 fois plus d'alcooliques masculins que de femmes qui boivent.

A méditer

Les peuples n'aiment ni le vrai ni le simple. Ils aiment la légende et les charlatans.

Ed. de GONCOURT



BIBLIOGRAPHIE

Denis Barrelet la liberté de l'INFORMATION Editions Staempfli - Berne

En Suisse, les travaux universitaires consacrés à l'un ou l'autre aspect du droit de l'information ont été assez nombreux ces dernières années. Mais, depuis vingt ans, fort rares furent ceux qui s'attachèrent à l'étude de l'ensemble de la question.

L'auteur y analyse concrètement toutes les implications de l'élargissement considérable de la notion classique de la liberté de presse.

La liberté de l'information, pour lui, est la faculté de rechercher, de diffuser et de recevoir librement des informations et des opinions. Cette définition, on le voit, englobe celle de la liberté de la presse, et indique que la protection est étendue à tout le cheminement d'une nouvelle ou

d'une opinion, dès son origine à son arrivée au destinataire final, le lecteur, l'auditeur ou le spectateur. La diffusion n'est plus comme jusqu'ici la seule protégée. De plus, cette liberté s'applique à tous les moyens d'expression, en particulier à la presse, à la radio, à la télévision et au cinéma.

Une démocratie moderne ne saurait se passer d'une presse politique libre. Moyen d'information des citoyens, elle exerce aussi le rôle d'organe de contrôle et de liaison entre le lecteur et ses représentants. Tout cela est bien connu. Mais l'Allemagne en a déduit qu'à part, bien entendu, la sauvegarde d'un droit subjectif individuel, cette conception l'obligeait à certaines prestations. En effet, si une liberté fondamentale ne peut plus remplir sa fonction, que cette fonction est partie intégrante de l'existence de l'Etat, ce dernier ne peut admettre sa dégradation sous peine de se détruire lui-même.

Telle est l'idée de base essentielle que développe à plusieurs reprises Denis Barrelet dans son ouvrage.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Centre culturel neuchâtelois: 20 h 30, La Grande chance.

EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie: Exposition Polono, théâtre et société.

Musée d'art et d'histoire: Exposition Picasso.

Galerie Ditesheim: Estampes des XIX et XXe siècles.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINÉMAS. — Rex: 20 h 45, L'Amour insensé des épouses. 18 ans.

Studio: 20 h 30, Le Corsaire rouge. 16 ans. 18 h 40 et 20 h 45, Le Charme discret de la bourgeoisie. 16 ans. 3me semaine.

23 h, La Sexualité pendant le travail. 18 ans.

Apollo: 15 h et 20 h 30, Une belle fille comme moi. 16 ans. 17 h 30, Le Dictateur. Enfants admis.

Palace: 20 h 30, La Scoumoune. 16 ans. 3me semaine.

Arcades: 20 h 30, Les Charlots font l'Espagne. Enfants admis. 3me semaine.

DANSE ET ATTRACTIONS L'ABC jusqu'à 3 h. L'Escalé jusqu'à 3 h. La Rotonde jusqu'à 3 h.

DANCINGS Le Corsaire jusqu'à 2 h. Spot bar jusqu'à 2 h. Big Ben bar jusqu'à 2 h. Red club jusqu'à 2 h. La Prairie jusqu'à 2 h. Bar du Dauphin jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office: J. Armand, rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - la Côte, pharmacie Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 20 h 15, Tora Tora Tora.

LE LANDERON

Cinéma du Château: 20 h 30, Le Chanteur de Mexico.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, La Mandarine.

SAINT-BLAISE

Cinéma Royal: 20 h 30, Un prêtre à marier (18 ans).

BEVAIX

Arts anciens: Daniel Aeberli, peintre neuchâtelois.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 17.55 Présentation des programmes 18.00 Téléjournal 18.05 (C) Aventures pour la jeunesse 18.30 Avant-première sportive 18.45 La météo 19.00 (C) Le Temps de vivre 19.15 (C) UN JOUR... UNE HEURE... Carrefour 19.40 Téléjournal 20.00 Faits du jour 20.15 Caméra-sport SPECTACLE D'UN SOIR 20.35 (C) Mort en face 22.55 Téléjournal

FRANCE II

- 13.30 (N) R.T.S. Promotion 14.30 (C) Aujourd'hui, Madame 15.10 (C) Match contre la vie 16.00 Fin 19.00 (N) Actualités régionales 19.20 (C) Colorix 19.30 (C) Docteur Carabie 20.00 (C) I.N.F. 2 20.30 (C) Duel au soleil 22.35 (C) Italiques 23.35 (C) I.N.F. 2 dernière

SUISSE ALÉMANIQUE

- 9.10 Télévision scolaire 9.50 Reprise 10.30 En Camargue 11.10 Reprise 17.30 La terre est ronde 18.15 Introduction à l'électronique 18.45 (C) Fin de Journée 18.50 Téléjournal 19.00 (C) La Gare de la petite ville 19.30 L'antenne 20.00 Téléjournal 20.20 Le cas Paradin 22.10 Téléjournal 22.20 (C) Carina

SVIZZERA ITALIANA

- 18.10 Per i ragazzi 19.05 Telegiornale 19.15 Divenire 19.50 I prismi 20.20 Telegiornale 20.40 Il regionale 21.00 Melodie al tramonto 22.25 L'altra meta 23.15 Telegiornale

ALLEMAGNE I

- 15.50, téléjournal. 15.55, les femmes qui ont fait l'histoire. 16.40, pour les enfants. 17.10, Kurt Waldner et le Tour d'Europe. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, magazine culturel. 21 h, Ici Bonn. 21.30, Sam Cade. 22.15, téléjournal, météo. 22.30, L'Accident. 23.45, téléjournal.

ALLEMAGNE II

- 16.30, Jeannie l'enchanteresse. 16.55, souvenirs de montagne. 17.30, téléjournal, météo. 17.35, téléports. 18.05, plaque tournante. 18.35, Laurel et Hardy. 19.10, miroir du monde. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, Le Commissaire. 21.15, connaissez-vous cette mélodie. 22.15, journal catholique. 22.30, téléjournal, météo. 22.50, ciné-revue.

FRANCE I

- 12.30 Midi trente 13.00 24 heures sur la une 13.30 Cours de la Bourse 13.35 Fin 14.40 Télévision scolaire 18.30 Vivre au présent 18.50 Pour les petits 19.00 Actualités régionales 19.25 Réponse à tout 19.45 24 heures sur la une 20.15 Ces animaux qu'on appelle des bêtes 20.30 Colombo 21.45 73 22.45 Discorama 23.40 24 heures dernière

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de presse. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, histoires en couleurs. 11.05, spécial-neige. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13 h, la tartine. 13.05, carnet de route. 14.05, intermède musical. 14.15, radioscolaire. 14.45, moments musicaux. 15.05, concert chez soi.

16.05, le rendez-vous de 16 heures, La Reine Christine. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, une autre actualité. 17.30, bonjour-bonsoir. 18 h, le journal du soir. 18.05, le miroir dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 73. 20.30, l'Orchestre de chambre de Lausanne. 22 h, les chemins de la vie. 22.40, club de nuit. 23.30, au pays du blues et du gospel. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire. 10.45, livres de jeunes, livres de loisirs. 11 h, Marx et la morale. 11.30, du concert du vendredi à l'heure musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, bonjour-bonsoir. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, le magazine économique. 20.30, la radio raconte l'histoire, 1968-1969. 21.30, la foi et la vie. 22 h, carte blanche à Jérôme Deshusses. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, bonjour champêtre. 6.20, mélodies populaires. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, succès d'hier à la mode nouvelle. 9.30, l'habit matinal de Dame Musique. 10.20, radioscolaire. 11.05, Schweiz - Suisse - Svizzera. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin, conseils juridiques, courrier des parents. 14.30, Orchestre Montematti et les pianistes Rawicz et Landauer. 15.05, conseil du médecin. 15.15, disques pour les malades.

16.05, thé-concert. 17 h, jeunes musiciens. 17.30, pour les enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports. 19.15, actualités. 20 h, théâtre. 21 h, intermède musical. 21.15, le classique Schrammel-Quartett viennois. 22.30, rapide de nuit.

De tout pour faire un monde

Un nouveau type de brancard: le « Lifelift »

(DS) Pour transporter sans danger les victimes d'un accident, qui peuvent présenter des lésions de la colonne vertébrale, des techniciens français ont mis au point un brancard appelé « Lifelift », qui peut être glissé comme un tapis roulant sous le blessé allongé sans modifier sa position initiale. Sa surface rigide permet de pratiquer la respiration artificielle ainsi que le massage cardiaque.

MOTS CROISÉS

Problème No 911

Grid for crossword puzzle No 911 with numbers 1-10 indicating starting positions.

HORIZONTALEMENT

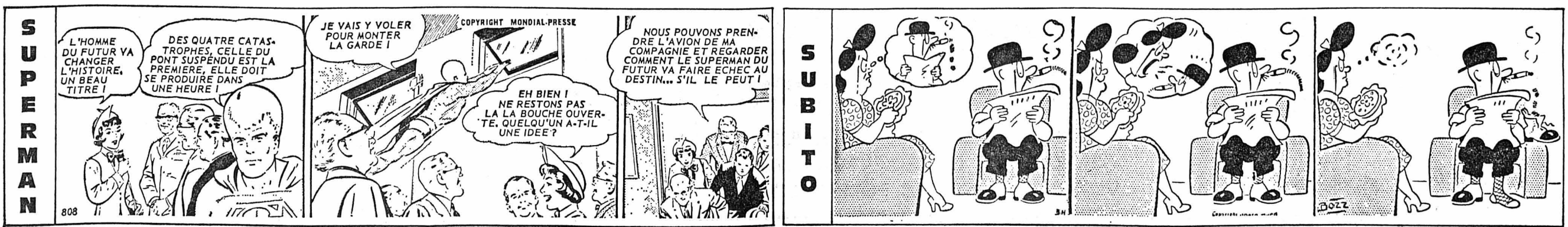
1. Nabot. 2. Bande métallique. — Profit. 3. Peut être un point noir dans une réussite. — A précédé l'Espagnol. 4. Qui n'est pas embarrassé. — Abréviation d'un titre. — Terme de sport. 5. Un des Trente. 6. Temps de vacances. — Ne se jette pas sur l'ami. 7. Pronom. — Initiales d'un président de la République. — De l'eau qui dort. 8. Dans la Seine-Maritime. 9. Son patronage ouvre des portes. — Colle. 10. Régale parfois. — Premier évêque de Tours.

VERTICALEMENT

1. Estomac. — Lieu de repos. 2. Petit soc. — Eau. 3. D'un auxiliaire. — On en fait un avec les feuilles du maté. — Epais. 4. Levée. — Levier d'artilleur. 5. On le lance avec la vedette. — Il simule une chasse à courre. 6. Théologiens. — Ne convient pas. 7. De tout repos. — L'occasion. 8. Homme de sac et de corde. 9. Symbole. — Frein. 10. Tranchée. — Est pris par un sportif ou par un chasseur.

Solution du No 910

Solution grid for crossword puzzle No 910 with words: MERCANTILE, ALI HORNES, TIRE SOTS, SEVEURES, SA OBIUSE, ABLERETS R, LEU ENRENE, ATRE AI OU, CHOCS MOUS, E NUAGEUSE.



Mme. Ougoudougou invite pour le café

... mais attention, ne vous pressez pas trop, car au Sahara la hâte est un signe de mauvaise éducation. Ceci et beaucoup d'autres choses amusantes nous raconte René Gardi dans son prologue «Savoir-vivre en voyage» de notre brochure de vacances 1973.

BON Envoyez-moi gratuitement la brochure des vacances 1973
A découper et envoyer à **popularis tours**

1000 Lausanne 9 21, rue St-Laurent Tel. 021 20 65 31
1207 Genève 22, rue Adrien-Lachenal 2000 Neuchâtel 4, rue de la Treille
Nouvelles succursales prochainement à Fribourg, La Chaux-de-Fonds et Vevey.

Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No postal / Localité _____



airtour suisse

bungalows

usa/canada

golfo del sole,

ischia

Demandez nos brochures de vacances avec plus de 300 pages de propositions pour tous les goûts et... toutes les bourses!

Vois city - Jets ultrarapides vers des plages ensoleillées - holiday beach club - Vois intercontinentaux

de vacances de la Méditerranée jusqu'en Scandinavie - Nouveau: Vacances en house boats

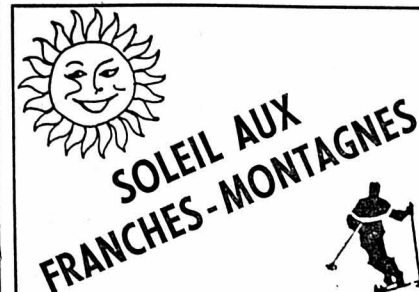
- des prix sensationnels d'après le nouveau tarif de l'Atlantique du Nord

notre village de vacances au confort moderne

«Vacances-Santé», maintenant par vols spéciaux

popularis tours

Notre choix de vacances est aussi varié que notre clientèle



PRIX CHOC 1973

USA - CARS

Tous les modèles

GM FORD CHRYSLER

1973

RAMPY SERVICES

Agence pour Lausanne

Valais Neuchâtel

Garage Grancy SA

Lausanne

16, Avenue César-Roux

021 20 45 45

Reprise Crédit Leasing

Service après-vente

GRANDE SALLE - LA BRÉVINE

SAMEDI 13 JANVIER

MATCH AU LOTO des Samaritains

dès 23 heures

GRAND BAL orchestre Mérinos

Hôtel de Commune - Bevaix

Tél. (038) 46 12 67

SAMEDI 13 JANVIER 1973

PETIT NOUVEL-AN

TRIPES à «LA NEUCHÂTELOISE»

Prière de réserver sa table jusqu'à samedi midi.

Dès 22 heures,

SOIRÉE DANSANTE

menée par le duo «Clo-Clo».

Entrée libre.

Se recommande : Famille J.-Cl. Brunner-Forest.

RESTAURANT LA PRAIRIE

Le Relais de la Grand-Rue

UN SUCCÈS

SA CHARBONNADE

servie jusqu'à 1 heure du matin.

Tél. (038) 25 57 57

Neuchâtel

Mobilier complet neuf

à vendre, comprenant :

1 chambre à coucher en noyer d'Amérique, 1 couvre-lit, 1 tour de lit ;

1 salle à manger comprenant 1 grand buffet de service en noyer, 1 table à rallonges, 4 chaises rembourrées ;

1 salon comprenant 1 canapé transformable en lit à 2 places, 2 fauteuils assortis, 1 table de salon,

1 table de cuisine, 4 tabourets.

L'ensemble : Fr. 4900.—, avec facilités de paiement, entreposage gratuit jusqu'à fin 1974.

Jean Theurillat, Saint-Blaise. Téléphone aux heures des repas au (038) 47 12 73.

PRÊTS

sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—



Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.

BANQUE

COURVOISIER S.A.

2001 NEUCHÂTEL / (038) 24 64 64

Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____

Rue _____

Localité _____ FAN

HÔTEL de la TOURNE

Fermé jusqu'au 2 février

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition. Feuilles d'avis de Neuchâtel

Les réparations de votre voiture à des prix avantageux

et discutés d'avance, seront exécutées par le garage H. Comtesse. Parcs 40, Neuchâtel. Tél. 25 28 77.

A quoi peut-elle bien penser?
Aux prix avantageux de Regenpfeifer voyons!

Vestes de ski pour dames et messieurs à partir de 29.-
Vestes de ski pour enfants à partir de 19.-

REGENPFEIFER

Bienne 12, rue Dufour téléphone 032 6 96 99
Bâle Falknerstrasse 3 téléphone 061 25 52 86
Zurich Limmatquai 30 téléphone 01 34 78 20

Magasin spécialisé dans les vêtements de pluie et de ski

chaque jeudi, vente du soir

VOYAGES
WITTWER

2, Saint-Honoré, 2000 Neuchâtel

Tél. 25 82 82

VOUS PROPOSENT POUR CET ÉTÉ :

VACANCES BALNÉAIRES EN AVION OU EN TRAIN
GRAND CHOIX DE CROISIÈRES - VOYAGES EN CAR
VOYAGES INDIVIDUELS POUR TOUTES DESTINATIONS
REPRÉSENTANT DE : AIRTOUR, HOTELPLAN, KUONI

BON à envoyer aux Voyages WITTWER, rue Saint-Honoré 2, 2002 NEUCHÂTEL

Je désire recevoir une documentation gratuite générale ou plus spécialement

Prénom et nom : _____

Rue : _____

Localité : _____

SUISSE ROMANDE

PROMOTIONS MILITAIRES (capitaines et officiers subalternes)

Le département militaire fédéral vient de publier les mutations intervenues dans le corps des officiers (capitaines et officiers subalternes) au 1er janvier 1973. Nous donnons les noms des officiers intéressants notre rayon de diffusion.

OFFICIERS DE CHEMIN DE FER

Au grade de capitaine: Bernard Trépey, Pully; Frédéric Jomini, Morges; au grade de premier-lieutenant: Jean-Pierre Magistrali, Lausanne; Jacques-André Merle, Prilly; Olivier Vuilleumier, Lausanne; Paul Jan, Lausanne; Alain Coutaz, Lausanne; Jean-Pierre Bonelli, Crissier.

ETAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Au grade de capitaine: Charles Forney, Liebfeld. Au grade de premier-lieutenant: Jean-Paul Rüttimann, Villars-sur-Glâne.

ETAT-MAJOR DES PLACES DE MOBILISATION

Au grade de capitaine: Léo Clavien, Pont-de-la-Morge; Pierre Jacopin, Lausanne.

INFANTERIE

Au grade de capitaine: André Perrin, Tramelan; Michel Loutan, Bienne; François Favre, Fribourg; Marcel Kuonen, Sion; Fernand Cretz, Martigny; Eric Hanselmann, Macolin; Edmond Aubert, Cheseaux-Noréaz; Pierre Cogné, Le Lignon; William Péneveyre, Châtelaine; Alberto Lafranchi, Thônex; John Buchs, Saint-Imier; Michel Thomi, Saint-Imier; Jacques Ditz, Petit-Lancy; Friedrich Steckli, Hauterive; Jean Clivaz, Chermignon; Didier Amy, Corsaux; Pierre Ferrari, Martigny-Croix; Jean-Hubert Jaquier, Saint-Sulpice (Vaud); Gérard Duc, Berne; Pierre Godet, Avenier; Jacques Perrin, Allschwil; François Rytz, Hauterive.

Au grade de premier-lieutenant: Michel Bühler, La Jonchère; Pierre Motu, Genève; Léonard Farron, La Chaux-de-Fonds; Philippe Mamie, Vallorbe; Francis Reinhard, La Chaux-de-Fonds; Maurice Dorier, Vevey; Jérôme Borgeat, Vernayaz; Pierre Goumaz, Lausanne; Matthias Nägeli, Lausanne; Daniel Noth, Fribourg; Alain Génaine, Lutry; René Jotterand, Cheseaux; Herbert Matile, Genève; André Droz, Prilly; Serge Descloux, Bulle; Jörg Nussbaum, Genève; Alain Droz, Bretigny-sur-Morrens; Elveizo Contestabile, Carouge (GE); Bernard-Léon Frochaux, Monthey; Rudolf Kälberer, Bienne; Jean-Luc Vuissoz, Sierre; Martin Häberli, Bienne; Jean-Daniel Estoppey, Le Grand-Saconnex; Jean-Pierre Favre, Sion; Pierre-Emmanuel Delaloye, Genève; Jacques Paroz, Bienne; Jacques Roulet, Genève; Claude Schwager, La Tour-de-Peilz; Roland Schwendimann, Porrentruy; Pierre Voisin, Le Locle; Kurt Oesch, Lausanne; Jean-Marc Nicod, Granges-Marnand; Raymond Ruffieux, Ostermündigen; Bernard Mayer, Sierre; Eric Sulzer, Neuchâtel; Christian Seiler, Genève; Daniel Fink, Tramelan; Marcel Martin, Les Monts-de-Corsier; Jean-Jacques Bischof, Bienne; Alain Petitpierre, Zurich; Vincenzo Pirro, Onex; Urs Baumgartner, Bienne; Georg von Erlach, Grandson; Daniel Delémont, Rüschlikon; Charles Froidevaux, Ostermündigen; Jean-Daniel Ulidry, Martigny; Charles Frey, Vevey; Pierre-Alain Zimmermann, Neuchâtel; Benno Heidebrand, Ipsach; François Nussbaum, Frauenfeld; Roland Chuard, Renens; Charles Fellay, Vétroz; Paul Antonietti, Anet; Alfred Johner, Lyss; François Raemy, Prez-

vers-Siviriez; Pierre Corvaix, Epalinges; Bernard Meyer, Porrentruy; Jean-Marc Perrin, Oberengstringen; Claude-Alain Blandinier, Kloten; Georges Caboussat, Gland; Jean-Michel Jonin, Fribourg; Alain Schacher, Nidau; Hugues Du Pasquier, Yverdon; Pierre-Jean Roduit, Fully; Jean-Marc Ravelli, Sierre; Walter Keller, Bercher; Rudolf Müller, Genève; Philippe de Werra, Winterthur; Edouard Debétaz, Lausanne.

TROUPES MÉCANISÉES ET LÉGÈRES

Au grade de capitaine: Otto Rysel, Genève; François Yblou, Ropraz; Henri Papaux, Marly-le-Petit; Jean-Claude Bourquin, La Conversion; Hervé de Weck, Porrentruy; John Gletting, Montana; Guy Darcis.

Au grade de premier-lieutenant: Yves Burris (en congé); Jacques-André Maire, Neuchâtel; Jean-Jacques Chappuis, Coceles; Pierre-André Ménétrez, Lausanne; Martin Scheim, Le Grand-Saconnex; Gaspard Lott, Jussy; Roger Barrelet, Zofingue; Otto Arreger, Flamatt; Herbert Meier, Laufen; Heinz Berger, Courtemaiche; Fernand Ducarroz, Prilly; Jean-Claude Dumas, Villaraboud; Pierre Graber, Bourdigny-Salging; Francis Scherli, Broc; Werner Zaugg, Anet; Jakob Berger, Morges; Daniel Bürki, Prilly; Pierre Hubert, Le Sépey; Max Keller, Cortaillod; Etore Barp, Prilly; Henri Goeldin, (en congé); Bernard Mollet, Saint-Sulpice; Jean Rieger, Lausanne; Jean-Pierre Cots, Genève; Ernest Grossniklaus, Reconvilier; Luc Hafner, Genève; Jacques Mabilard, Prilly; Bruno Raccua, Bienne; Hans Rudolf Scheidegger, Genève; Eric Aellen, Saint-Imier, Martin Bisang, Renens; Ernst Blatter, Cointin; Alain Godinat, Courgenay; Mathis Jenni, Anet; Hans Keller, Vège; Pierre Lehmann, Delémont; Roger Monbaron, Château-d'Oex; Bernard Porchet, Vers-les-Blancs; Patrice Quiblier, Crissier; Robert Racine, Granges; Kurt Stämpfli, Saint-Prex; Francis Théodoloz, Chalais; Jean-Pierre Ueberschiag, Bière.

TROUPES DE DÉFENSE CONTRE AVIONS

Au grade de capitaine: Siegfried Escher, Brigue; Franz Haller, Nidau; Jean-Luc Nordmann, Arlesheim; Hans-Peter Schmied, Sonceboz; Raoul Baud, Vevey; Michel d'Arcis, Presingne.

Au grade de premier-lieutenant: Klaus Buerle, Vège; Axel Barca, Lausanne; Pierre Guenet, La Conversion; Maurice Jacot-Descombes, Bevaix; Hans Zurcher, Genève; Jacques Flury, Genève; François Perrin, Biberist; René Racine, Derendingen; Bernard Repond, Charmey; Jean-Michel Olivier, Le Mont; Christian Schlatter, Lausanne; Fritz Biedermann, Neuchâtel; Wladis Genet, Donneloye; Jörg-Hans Etter, Châtres; Claude-François Cahorn, Meyrin; Benoît Menoud, Fribourg; Jean-Paul Michaud, Monthey.

TROUPES DU GÉNIE

Au grade de capitaine: Jean-Pierre Rollier, Sion; Hans-Jürg Stämpfli, Coligny; Daniel Benoit, Lausanne; Pierre Stamm, Confignon; Jean Zbinden, Delémont; Werner Sturzengger, Pully; Daniel Burri, Yverdon.

Au grade de premier-lieutenant: Dieter Hüni, Pully; Walter Krebs, Gwatt; Konrad Staudacher, Lausanne; Bernard Terrier, Prilly; Gilbert Glassey, Evionnaz.

FORMATIONS DE FORTERESSE

Au grade de capitaine: Richard Gertschen, Naters. Au grade de premier-lieutenant: Roger Sordet (en congé); Jürg Mosimann, Ipsach; Alain Genolet, Chez-le-Bart; Pierre Läng, Lausanne; Georges Collet, Gwatt; Rudolf Haller, La Tour-de-Peilz; Fred Perinjaket, Wattenwil; Bernhard Kippel, Brigue; Jacques Vichoud, Lausanne; Gérard Kalbermatten, Saas-Fee; Peter Furger, Béal; Pierre Lugon, Wilderswil; Johann Senti, Morat; Jean-Pierre Villars, Bassersdorf.

TROUPES DE TRANSMISSIONS

Au grade de capitaine: Eric Galay, Yverdon; Paul Jonet, Meyrin; Marcel Sauter, Bienne. Au grade de premier-lieutenant: Emile Gauchat, Nods; Bernard Ziegler, Genève; Patrick Lier, Genève; Alain Peter, Chêne-Bourg; Jean Linder, Lausanne; Peter Dietrich, Tavel; Jacques Nicod, Prilly; Jean-Pierre Patermier, Udligenswil; Jean-Claude Pittet, Binningen; André Loutan, Bienne; Denis Scherz, Sion.

TROUPES SANITAIRES

Au grade de capitaine: Jean-Pierre Schenk, Chêne-Bourg; Hans-Melk Stockmann, Orbe; Jacques-Gilbert Marclay, Winterthur; François Heinzer, Villette; Benoît-Eric Roethlisberger, Peuseux; Walter Descheune, Fribourg; Jean Le Comte, Payerne;

Christian Roy, Wettingen; Peter Schaeffer, Genève; Martin Birkhäuser, Petit-Lancy; Pierre Cornu, Therwil; Willy Humi, Fribourg; Christophe Westermann, Lyss.

Au grade de premier-lieutenant: Aubin Balmer, Sierre; Peter Graden, Lausanne; Bernhard Stamm, Savigny; Josef Vogt, Vège; Michel Gapany, Hinterkappelen; Eric Favrod-Coune, Grand-Lancy; Pius Bischof, Vésenaz; Louis Clerc, Moosseedorf; Dominique Dinichert, Neuchâtel; René Lerch, Saint-Gall; Guido Lorétan, Le Locle; Yves Robert, Uriol; Thierry Wälchi, Cheser; Klaus Ammann, Montana-Vermala; Dominique Vuret, Pully; Klaus Neffel, Bienne; David Stucki, Villars-sur-Fontenais; Laurent Benz, Pully; Claude-Henri Blanc, Lausanne; Dieter Müller, Genève; Christian Rickli, Genève; Oswald Schwager, Laufen; Pierre Basset, Cully; Jacques Cardinaux, Pully; Yves d'Arcis, Chêne-Bougeries; Alain Germond, Genève; Bernard Jeker, Sion; Niklaus Lüscher, Genève; Félix Maire, Liestal; François Méan, La Tour-de-Peilz; Jacques Savoy, Villars-sur-Glâne; Philippe Maire, Zollikofen; Heinz Gehringer, Nidau; Philippe Emonet, Croix-de-Rozon; Jacques Stalé, Zurich; François Henry, La Sarraz; Pierre Berruex, Kreuzlingen; Marcel Tüche, Granges; Pierre-Alain Talliens, Lausanne; Michel Nemitz, Genève; René de Weck, Fribourg; Michel Berclaz, Montana-Crans; Claudius Capeder, Fribourg; Sandro Bachmann, Nidau; Pierre-François Croisier, Lausanne; Gérald Jatton, Chêne-Bougeries.

TROUPES DE PROTECTION AC

Au grade de capitaine: Christophe Iselin, Vernier; François Bosshard, Riehen; Michel Nicolet-Monnier, Oberwil bei Zoug; Philippe Monnin, Berne; John Gygli, Genève.

TROUPES VÉTÉRINAIRES

Au grade de capitaine: Pierre Chuit, Berne. Au grade de premier-lieutenant: Bernard Charmillot, Delémont; Jean-Paul Zandali, Fribourg; Gerhard Blaser, Aarberg; Paul Boss, Aarberg.

TROUPES DE RAVITAILLEMENT

Au grade de capitaine: Léo Moix, Sion; Robert Betschon, Zurich; Alfred Stettler, Pully; Hanspeter Stettler, Lausanne; Michel Demierre, Chavannes-près-Renens; Erwin Brunner, Genève; Jacques-Denis Gauthier, Revorolle; Félix Sturmy, Tavel; Werner Grunau, Plan-les-Ouates; Fritz Ritter, Lyss; Romy Rouge, Berne.

Au grade de premier-lieutenant: Gérard Galeuchet, Bienne; Jean-Marie Chollet, Vaulruz; Patrick Hurlimann, Carouge (GE); Jean-Pierre Ryffel, Romanel-sur-Lausanne; Daniel Martenet, Ennetbaden; Michel Bättig, Moillesulaz; Frédéric Courvoisier, Lausanne; Walter Klossner, Aubonne; Elmar Reize, Flamatt; René Nicolai, Au (ZH); Jean-Paul Grünwald, Rossemaison; Raymond Porchet, Wädenswil.

TROUPES DE REPARATIONS

Au grade de capitaine: Charles Guignard, Berne; Pierre Probst, Villars-Tierclain; Peter Schütz, La Tour-de-Peilz; Gérard Castella, Liebfeld; Jean-Pierre Guex-Crosier, Martigny; Paul Morf, Zurich. Au grade de premier-lieutenant: André Sager, Villeneuve; Bruno Studer, Genève; Raphaël Evéquoz, Erde; Kurt Schwarz,

Areuse; Raymond Duvoisin, Bière; Peter Zengaffinen, Flamatt; Gino Parenti, Cointin; Daniel Principi, Saint-Blaise; Hans Willmann, Prilly.

TROUPES DE PROTECTION AÉRIENNE

Au grade de capitaine: Pierre Dorier, la Tour-de-Peilz; Walter Scherrer, Vucherens. Au grade de premier-lieutenant: René Ruprecht, Laupen; René Reber, Uttigen; Hansruedi Surer, Neuchâtel; Hans Füllemann, Orpund; Gérard Cretin, Morat; Norbert Laurent, Berne; Pierre-Louis Ronget, Vernier; Jacques Borel, Zurich; Jean-Baptiste Lenta, Lausanne; Daniel Monnet, la Tour-de-Peilz; Etienne Rigolet, Payerne; Denis Zuber, Port; Claude Gatti, Sierre; Hans Wenger, Neuchâtel.

SERVICES TERRITORIAL

Au grade de capitaine: Fernand Thévenaz, Morges; Paul David, Genève; René Gerber, Eysins; Rémy Zuchuat, Sion; Jean-Claude Fiorina, Genève; Hans-Ulrich Bernhard, Morges.

SERVICE DES TRANSPORTS

Au grade de capitaine: Edmond Chollet, Grandvaux-Villette; François Cadosch, Bex; Claude Fer, Prilly; François Landry, la Chaux-de-Fonds; Antoine Lathion, Sion. Au grade de premier-lieutenant: Just François Begnins; Jérôme Vuille, Dornach; François Widmer (en congé); Hans Burger, Bourguillon; Jürg Pfister, Tramelan; Jörg Ramseier, Bienne; Bruno Félix, Lausanne; Xavier Thomas, Saxon; Roland Détraz, Villette; Ernst Egli, Couvet; Richard Gailard, Montreux; Jean-Jacques Hofstetter, Renens; Bernard Maillard, Lausanne; Michel Pedroni, Cheseaux; Jean-Claude Steib, Duillier; Pascal Coste, Bôle; André Richard, Lausanne.

SERVICES DE PROTECTION AC

Au grade de capitaine: Christophe Iselin, Vernier; François Bosshard, Riehen; Michel Nicolet-Monnier, Oberwil bei Zoug; Philippe Monnin, Berne; John Gygli, Genève.

TROUPES VÉTÉRINAIRES

Au grade de capitaine: Pierre Chuit, Berne. Au grade de premier-lieutenant: Bernard Charmillot, Delémont; Jean-Paul Zandali, Fribourg; Gerhard Blaser, Aarberg; Paul Boss, Aarberg.

TROUPES DE RAVITAILLEMENT

Au grade de capitaine: Léo Moix, Sion; Robert Betschon, Zurich; Alfred Stettler, Pully; Hanspeter Stettler, Lausanne; Michel Demierre, Chavannes-près-Renens; Erwin Brunner, Genève; Jacques-Denis Gauthier, Revorolle; Félix Sturmy, Tavel; Werner Grunau, Plan-les-Ouates; Fritz Ritter, Lyss; Romy Rouge, Berne. Au grade de premier-lieutenant: Gérard Galeuchet, Bienne; Jean-Marie Chollet, Vaulruz; Patrick Hurlimann, Carouge (GE); Jean-Pierre Ryffel, Romanel-sur-Lausanne; Daniel Martenet, Ennetbaden; Michel Bättig, Moillesulaz; Frédéric Courvoisier, Lausanne; Walter Klossner, Aubonne; Elmar Reize, Flamatt; René Nicolai, Au (ZH); Jean-Paul Grünwald, Rossemaison; Raymond Porchet, Wädenswil.

TROUPES DE REPARATIONS

Au grade de capitaine: Charles Guignard, Berne; Pierre Probst, Villars-Tierclain; Peter Schütz, La Tour-de-Peilz; Gérard Castella, Liebfeld; Jean-Pierre Guex-Crosier, Martigny; Paul Morf, Zurich. Au grade de premier-lieutenant: André Sager, Villeneuve; Bruno Studer, Genève; Raphaël Evéquoz, Erde; Kurt Schwarz,

NEUCHÂTEL

Au Centre culturel neuchâtelois

Sous l'impulsion de Roger Cunéo, chanteur amateur chevronné, les jeunes chanteurs de toute la Suisse Romande sont invités à confronter leur personnalité au public. Hier soir et ce soir, c'est au tour de Neuchâtel et de sa région de proposer en spectacle ceux qui seront peut-être nos chanteurs de demain. Au Centre culturel, on peut donc voir ceux qui, timides amoureux d'un art imprévisible, n'osent encore lui consacrer tout leur temps et tout leur esprit. Hier soir Monique Nansoz et José Bétrix, ce soir les mêmes plus un amateur genevois, assurent la première partie d'une soirée que Roger Cunéo clôt de ses compositions. Nous y reviendrons.

GENÈVE

A la manière des bonzes

(c) En répondant à un appel qui leur signalait un bûcher de broussailles, dans un parc du quartier de Malagnou, les pompiers genevois ne pouvaient évidemment pas se douter que ce bûcher fait divers cachait une tragédie.

Quand ils arrivèrent sur les lieux ils constatèrent en effet, avec l'effroi que l'on devine, qu'une forme humaine gisait au milieu des débris en flammes. Il s'agissait d'un jeune homme (dont l'identité n'a pas été communiquée) qui avait trouvé cet atroce moyen d'en finir avec l'existence. On ignore les mobiles de cette tragique détermination.

Autour du monde en quelques lignes

Nixon et le contrôle des prix et des salaires

WASHINGTON (AP). — Dans un message adressé jeudi au Congrès, le président Nixon a supprimé le contrôle autoritaire des prix et des salaires, et institué un système d'administration autonome conforme aux normes économiques fixées par le gouvernement.

Le conseil des salaires et la commission des prix sont supprimés, mais le conseil du coût de la vie est maintenu pour administrer la « phase 3 » du programme économique gouvernemental.

Ce nouveau programme, qui remplace immédiatement la « phase 2 » instituée en novembre 1971, « est autonome et basé sur une obéissance volontaire ».

Les grandes entreprises et les syndicats n'auront plus besoin d'une approbation gouvernementale préalable, pour les augmentations de salaires ou de prix, sauf dans quelques « secteurs spéciaux », qui sont le traitement et la vente au détail de produits alimentaires et l'industrie sanitaire.

Cependant, dans les secteurs où les contrôles obligatoires sont supprimés, le gouvernement conserve le droit d'intervenir vigilement pour s'opposer aux augmentations déraisonnables.

M. Nixon déclare dans son message que son objectif consistait à ramener le taux d'inflation à 2,5% au maximum, d'ici à la fin de 1973.

Nouvelles économiques et financières

Un lien entre démographie et inflation

En Suisse, l'accroissement de la population a été moins spectaculaire, ces vingt dernières années, que la transformation de sa structure et de sa composition. Les changements sociaux qui en sont résultés constituent une des métamorphoses les plus caractéristiques de ces dernières années. Lors d'une journée de presse, M. A. de Meuron, président du conseil d'administration de Gardy S.A., Genève, a analysé le phénomène qui, par son ampleur, a précipité notre pays dans ce qu'on peut considérer comme une véritable révolution technologique, économique et sociale.

L'orateur a notamment relevé que, « selon le dernier recensement, l'effectif total de la population suisse et étrangère a passé de 4.715.000 en 1950 à 6.270.000 âmes en 1970, soit une augmentation de 33%. Cela n'a rien de d'assez normal comparativement au taux de croissance des autres pays industriels de l'Europe occidentale durant la même période. « Mais l'image se présente différemment selon qu'on la considère dans son ensemble ou qu'on la décompose dans ses éléments essentiels. Si l'on examine en particulier comment a évolué la frac-

tion active de la population, c'est-à-dire celle qui exerce une activité lucrative et qui nous intéresse plus spécialement, on remarque qu'elle a passé, en l'espace de 20 ans, de 2.150.000 individus à 2.950.000 personnes, soit une augmentation de 800.000 unités représentant un taux de croissance de 37,2% contre 33% pour l'ensemble de la population.

« Si on décompose encore cette population active, et qu'on établit une distinction entre les Suisses et les étrangers, on s'aperçoit que le nombre des Suisses actifs a passé de 1.981.000 en 1950 à 2.348.000 en 1970, soit une augmentation de 367.000 unités ou 18,5%. En revanche, l'effectif des étrangers actifs a augmenté dans une proportion considérable plus élevée, puisqu'il était de 172.000 en 1950, et qu'il a passé en 1970, lors du dernier recensement, à 593.000, ce qui représente une augmentation de 421.000 personnes en chiffres absolus, et de 245% en valeur relative.

« Ces chiffres montrent l'insuffisance du réservoir de main-d'œuvre suisse face aux possibilités du développement économique et l'importance de la contri-

bution que nous ont apportée nos collaborateurs étrangers au cours de ces 9 dernières années. Alors que les mesures prises par le Conseil fédéral, en 1963 déjà, commençaient à faire sentir leurs effets, certains les jugèrent insuffisantes. L'initiative Schwarzenbach a jeté une lumière crue sur ce qu'il est convenu d'appeler l'emprise étrangère et risquait de faire naître de graves tensions sociales et économiques. Afin d'éviter que notre économie ne s'enraie définitivement, suite à des positions trop tranchées, il a fallu examiner la situation dans un esprit prospectif et se préoccuper sans délai de trouver une solution à ce problème.

« Les arrêtés fédéraux sur les restrictions d'emploi des travailleurs étrangers avaient assurément pour but de préserver notre pays d'une emprise étrangère excessive, mais leurs répercussions indirectes reviennent en fait à limiter la croissance de notre économie. Et ils rejoignent à cet égard, et bien avant la lettre, les désormais célèbres thèses du Club de Rome a développées dans son livre sur les « Limites de la croissance ». Mais les conséquences de ce désarmement économique unilatéral que nous nous sommes délibérément imposé seront évidemment d'autant plus lourdes à supporter que nous serons les seuls à le pratiquer.

« La décelération relative du produit national et du pouvoir d'achat ainsi que les dévalorisations inévitables des richesses intrinsèques du pays et de sa monnaie seront d'ailleurs d'autant plus sensibles que la pénurie de main-d'œuvre dont nous aurons à souffrir, dans les années qui viennent, sera plus aiguë. Il serait trop long de démontrer l'importance statistique de la différence entre l'effectif du personnel nécessaire et celui du personnel disponible, mais il est évident qu'elle sera importante, et on peut admettre qu'elle se situera entre 330 et 618.000 personnes en 1990 selon qu'on tient compte, d'une part, d'une croissance exponentielle, linéaire et contrôlée ou stabilisée, d'autre part.

« Ce manco provient entre autres de ce que la structure de la population étrangère (qui compte actuellement 61% d'actifs par rapport à la population totale) va se rapprocher peu à peu de la structure de la population suisse (avec un taux d'actifs de 45% seulement). C'est la raison pour laquelle il faut admettre que les effectifs de la population active augmenteront moins rapidement que les effectifs de la population totale ».

M. de Meuron devait finalement conclure: « Il ne m'appartient pas de dégager toutes les conséquences de cette situation, mais il est certain qu'on doit lui imputer la hausse des salaires et des prix ainsi que le taux élevé de rotation du personnel. Or, ces phénomènes figurent au nombre des causes premières de l'inflation chronique dans laquelle nous sommes installés. Il faudra beaucoup de détermination, d'autodiscipline et d'imagination pour en sortir. » C.P.S.

BULLETIN BOURSIER

Table with 4 columns: Location (NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENÈVE, LONDRES), Date (10 Janv., 11 Janv.), and various stock indices and prices.

Table with 4 columns: Location (PARIS), Date (10 Janv., 11 Janv.), and various stock indices and prices.

Table with 4 columns: Location (FRANCFORT), Date (10 Janv., 11 Janv.), and various stock indices and prices.

Table with 4 columns: Location (NEW-YORK), Date (10 Janv., 11 Janv.), and various stock indices and prices.

Table with 4 columns: Location (Cours des billets de banque étrangers), Date (Jeudi 11 janvier 1973), and various exchange rates.

CHRONIQUE DES MARCHÉS Bâloise-Holding en vedette

EN SUISSE, les tractations boursières n'ont pas été entravées dans leur marche ascendante par les précisions fournies par Berne au sujet des dispositions d'exécution concernant les arrêtés antisurhauffe adoptés à fin 1972 par les Chambres fédérales. Les actions de nos grandes banques commerciales continuent en particulier à évoluer favorablement: UBS +60, SBS +55, CS +45 et BPS inchangé. Mais l'intérêt des acheteurs s'oriente aussi résolument du côté des assurances qui toutes renforcent leurs estimations; dans ce secteur, Bâloise-Holding se distingue par une rare fermeté qui se prolonge depuis deux jours portant ce titre de 265 à 305. Des rumeurs d'introduction de titres au porteur pour les actions d'assurances justifient l'attrait de ce secteur. Les chemiques ne s'écartent guère de leur cours de la veille alors que les industrielles et les omniums sont en hausse.

AMSTERDAM enregistre des prises de bénéfices aux chimiques, ainsi qu'à Royal Dutch qui pourrait bien connaître des succès cette année. LONDRES donne sa préférence aux actions minières et en particulier aux sociétés aurifères africaines qui deviennent une fois de plus la position de refuge pour ceux qui craignent une manipulation de la monnaie britannique. Les actions anglaises sont irrégulières. Un bond en avant est réalisé par International Computers. TOKIO donne pour la première fois de l'année l'image d'une bourse affaiblie. Cette tendance est dictée par les craintes d'un train de mesures protectionnistes que Washington serait sur le point de prendre. NEW-YORK évolue toujours dans des limites étroites et sous la crainte d'une reprise du spectre inflationniste. Les pétroles, le cuivre et les téléphones figurent parmi les groupes d'actions les mieux orientés, compte tenu de l'amélioration du rendement des valeurs de ces secteurs. Mais nous ne saurions assez répéter que le public américain observe une certaine retenue tant et aussi longtemps que le mismeisme le plus complet est observé au sujet des tractations de paix à Paris; ceci malgré le volume élevé des échanges quotidiens à Wall Street. E.D.B.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel

Brejnev laisse entendre qu'il pourrait bientôt rencontrer le président Nixon

Par Bernard Veillet-Lavallée, envoyé spécial de l'AP.
En accueillant M. Pompidou dans une atmosphère dépourvue de tout protocole, jeudi à Minsk, M. Brejnev, secrétaire

général du P.C. d'Union soviétique, a laissé entendre que cette rencontre se situait dans le cadre d'une série d'entretiens avec les dirigeants occidentaux, à cette différence près

que les conversations franco-soviétiques sont organisées de façon suivie et périodique alors que la question reste posée en ce qui concerne de nouvelles négociations au sommet avec les Etats-Unis, bien que l'affaire du Viet-nam aille « peu à peu vers sa fin », ou encore avec l'Allemagne de l'Ouest.

Le dirigeant soviétique, qui était parfaitement détendu, a donné ces indications à deux reprises.

Tout d'abord, en attendant l'avion du président Pompidou sur la piste de la base militaire de Matchoulichitchi balayée par un vent aigre qui chassait quelques flocons de neige, il s'est prêté sans réticence aux questions des journalistes qui se sont groupés autour de lui, et qui étaient les premiers étonnés de la bonhomie du service d'ordre.

C'EST LA FIN...

Interrogé sur l'évolution du conflit vietnamien, M. Brejnev a tenu les propos suivants : « Cette affaire va peu à peu vers sa fin, car les deux parties tiennent à la terminer par la voie pacifique. Des négociations sont en cours. Cela ne s'était pas vu depuis longtemps. C'est la première fois depuis huit ans que cela arrive ». Il n'a rien voulu ajouter à ce commentaire relativement optimiste sur le conflit.

Comme on lui demandait s'il compte rencontrer M. Nixon prochainement, M. Brejnev a tout d'abord demandé aux journalistes de se reporter à son

discours prononcé le 21 décembre dernier dans lequel il déclarait que l'évolution des rapports américano-soviétiques dépendrait de la fin de la guerre du Viet-nam. Mais il a ajouté selon une interprétation officieuse : « Le climat est à la rencontre ».

« La question reste posée », a-t-il ajouté. De même, interrogé sur un éventuel voyage en Allemagne de l'Ouest, il s'est contenté de répondre : « Il faudra que j'y aille un jour ».

EN ALLEMAGNE

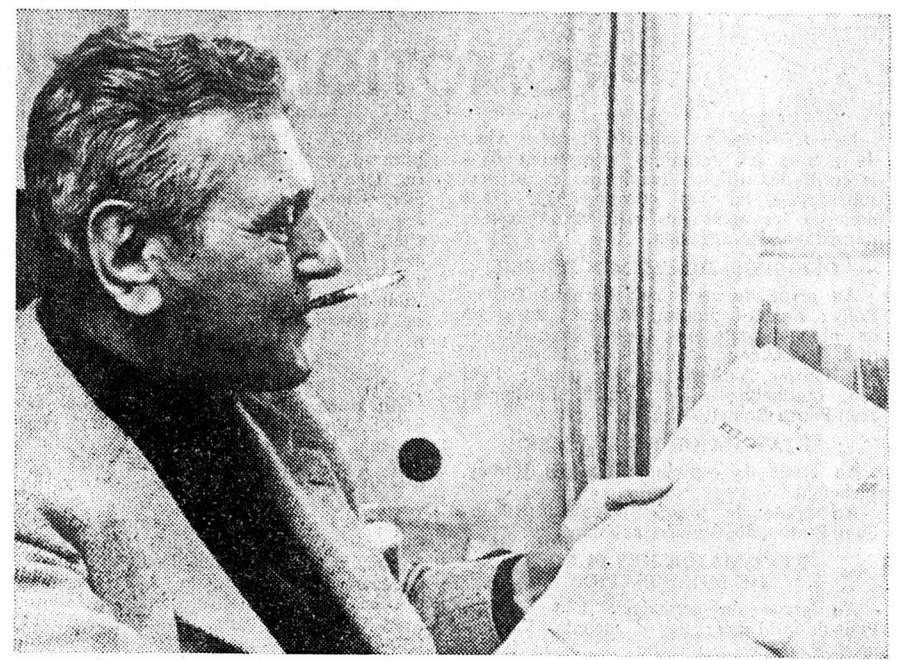
Un peu plus tard, en pénétrant avec M. Pompidou dans le salon de la datcha ou devait avoir lieu l'entretien, il s'est arrêté devant les journalistes et, d'une voix assez forte pour que tous puissent l'entendre, il a déclaré à son visiteur français :

« Ils m'ont posé des questions à l'aéroport. Ils m'ont notamment demandé si je pensais rencontrer M. Nixon. Je leur ai répondu que j'avais reçu une invitation et que je l'avais acceptée. Quant à savoir quand cette rencontre se réalisera, on verra. Il en va de même pour l'Allemagne. »



Pompidou avec Brejnev à son arrivée à Minsk.

(Téléphoto AP)



APRÈS LE GRAND-SASSO, LA HAVANE ?

Ce lecteur amusé, est l'ancien officier SS Otto Skorzeny. C'est lui qui, en 1943, par un coup de main audacieux, délivra Mussolini, prisonnier des forces royales italiennes, au sommet du Grand-Sasso. Pour l'heure, Skorzeny lit un journal où il est accusé d'avoir préparé l'enlèvement de Fidel Castro. C'est à Madrid que l'ancien chef SS a trouvé refuge. (Téléphoto AP)

Mesures de sécurité exceptionnelles à Paris à l'occasion de la venue de Mme Meir en France

PARIS (AP). — La venue de Mme Golda Meir à Paris pendant le week-end, pour la conférence de l'Internationale socialiste, survenant trois jours après la mort du représentant de l'Organisation pour la libération de la Palestine, M. Mahmoud el Hamchari, a déclenché la colère de l'extrême-gauche et posé de sérieux problèmes de sécurité.

Elle est également controversée diplomatiquement, M. Pompidou ayant qualifié d'inopportune, au cours de sa conférence de presse de mardi dernier, la réunion de l'Internationale socialiste à Paris en période préélectorale. Le premier ministre israélien, traité « en militant », sera boudé par le gouvernement français.

Quinze organisations d'extrême-gauche avaient projeté de se rassembler samedi à 15 h devant l'hôpital Cochin, où M. el Hamchari a succombé mardi aux graves blessures qu'il avait subies le 8 décembre dans l'attentat commis à son domicile, puis de se rendre en cortège jusqu'au palais du Luxembourg, où se tiendra, à huis-clos, la réunion de l'Internationale socialiste. Mais, la préfecture de police a interdit cette manifestation tout comme celle d'ailleurs que le mouvement sioniste de France voulait tenir jeudi soir au métro Malesherbes pour protester contre l'attentat commis mardi contre l'agence juive.

AUCUN CONTACT

« Nous appelons les travailleurs et le peuple de Paris à se mobiliser pour rendre hommage à Mahmoud el Hamchari, pour manifester leur colère contre Mitterrand et son invitée Golda Meir », déclarait le communiqué des organisa-

tions d'extrême-gauche au sujet de cette manifestation.

La venue à Paris de Mme Golda Meir est son premier voyage hors d'Israël depuis le massacre de Munich. Pour des raisons évidentes de sécurité, Mme Meir ne doit avoir aucun contact ni avec le public ni avec la presse. L'heure de son arrivée — probablement vendredi soir — sera tenue secrète jusqu'au dernier moment. Elle ne doit rien dire à son arrivée aux journalistes et doit gagner aussitôt une retraite sûre. Dimanche, elle n'assistera pas à la

conférence de presse que donnera M. Bruno Pittermann, le président de l'Internationale socialiste, à la fin des travaux. Elle sera sans doute déjà repartie.

Malgré la discrétion de cette visite, la police n'en est pas moins sur ses dents, en raison du climat dans lequel cette visite intervient. Il est patent, en effet, que les extrémistes palestiniens jouissent de contacts étroits avec les organisations françaises d'extrême-gauche.



Mme Meir (A.S.L.)

Dégel aux entretiens de Paris ?

PARIS (AP). — Pour la première fois depuis la relance des pourparlers, les Américains et les Nord-Vietnamiens se sont retrouvés au complet, experts compris, lors de la quatrième journée des entretiens secrets Kissinger - Le Duc-tho. Il y a eu maintenant près de 22 heures d'entretiens secrets.

Parallèlement aux travaux de Saint-Nom, la séance plénière sur le Viet-nam s'est déroulée avenue Kléber dans un climat semble-t-il de modération voulue puisque M. Isham, en l'absence du chef de la délégation américaine, M. Porter, rentré mercredi aux Etats-Unis, avait demandé que rien ne fût dit qui pût compromettre la recherche d'une solution.

A Saint-Nom, tout comme la veille à Gif-sur-Yvette, le dégel était cette fois

plus perceptible. Un membre du protocole de la délégation des Etats-Unis attendait derrière la porte d'entrée les Nord-Vietnamiens arrivés 10 minutes environ après l'envoyé du président Nixon, M. Kissinger, qui était accompagné de M. Sullivan. On pouvait donc parler d'un véritable accueil avec poignées de mains et sourires adressés tour à tour à chaque membre.



C'est avec le sourire revenu que Kissinger arrive au rendez-vous des entretiens secrets. (Téléphoto AP)

Sadate chez Tito pour solliciter un sourire de l'Union soviétique

TUNIS (AFP). — « La lutte contre l'ennemi sioniste est pour nous une question d'être ou de ne pas être, et nous nous devons de livrer la bataille et de défendre notre existence quel qu'en soit le prix », a déclaré M. Sadate, président égyptien au cours d'une conférence de presse donnée à Tripoli au domicile du président libyen, Kadhafi, et en présence de celui-ci.

« Notre décision de livrer la bataille, a-t-il dit, nous a été dictée par le fait que notre existence et notre entité se trouvent menacées. »

Les présidents Sadate et Kadhafi ont adopté par ailleurs de nouvelles mesures concernant la fusion de l'Egypte et de la Libye prévue pour le 1er septembre.

Puis, le président Sadate a pris l'avion pour Belgrade dans le but, semble-t-il, d'obtenir l'aide du maréchal Tito pour mettre fin à la tension qui se maintient dans les relations entre l'Egypte et l'Union soviétique.

Selon le journal libanais bien informé « An Nahar », le maréchal Tito « arbitrerait entre les deux pays » et le pré-

sident Sadate « serait disposé à accepter ce qu'il déciderait ».

Le président égyptien, dit-on, est conterné des hésitations des trois principaux dirigeants soviétiques à le rencontrer au Caire, bien qu'ils aient accepté le principe d'une invitation. Il souhaiterait qu'au moins l'un d'eux se rende le plus tôt possible dans la capitale égyptienne.



Sadate, à gauche, serre la main de Tito.

(Téléphoto AP)

Toujours l'Ulster

DUBLIN (AP). — Des hommes armés de rasoirs ont gravé une croix sur le front d'une jeune fille catholique parce qu'elle sortait en compagnie d'un jeune protestant. La police a indiqué que l'agression avait eu lieu à Sion-Mills, à environ 100 km à l'ouest de Belfast. Les hommes ont attaqué la jeune fille, 17 ans, et lui ont porté plusieurs coups de rasoir avant de lui graver une croix sur le front. Le visage ruisselant de sang, la victime a été hospitalisée.

DESORDRES

A Londonderry, la seconde ville de la province, des heurts violents ont éclaté après l'arrestation par les forces de sécurité d'un suspect dans le quartier de Creggan. Des voitures ont été renversées, incendiées.

Le café à la rescousse du 0,8‰

De notre collaborateur scientifique : S'ils ne veulent pas avoir d'ennuis avec la maréchassée, les gros consommateurs de cafés-pomme auront intérêt désormais à boire leurs cafés seuls, à accumuler leurs « petits verres » sur le comptoir, et... à boire l'alcool un bon quart d'heure plus tard !

C'est en effet ce que suggère une étude insolite de trois chercheurs de l'Académie de médecine ouest-allemande, C. Seigers, G. Strubold, et G. Black, à Lubeck, qui viennent de publier leurs résultats dans le Journal européen de pharmacologie.

Selon eux, le café aurait la vertu de ralentir sensiblement le passage de l'alcool dans le sang. Dans des proportions variables, cependant, selon l'« horaire » adopté dans la consommation de deux boissons. Car si l'ingestion simultanée de café et d'alcool se traduit déjà par une réduction de moitié du degré d'éthylisme au niveau du sang, le fait de boire du café un quart d'heure avant l'absorption d'alcool provoquerait une réduction de cette alcoolémie pouvant aller jusqu'à 95 % !

Après diverses expériences durant lesquelles l'alcool, et la caféine, étaient introduits dans le corps par d'autres voies que par celle de la digestion, les chercheurs allemands sont arrivés à la conclusion que cette énorme réduction d'alcoolémie était attribuable à l'effet de

bloquez l'absorption de la caféine au niveau de l'estomac. L'intestin grêle, ainsi, ne peut absorber l'alcool et le libérer dans le sang qu'à une vitesse réduite.

On pourrait imaginer alors, comme le suggère l'un des rédacteurs de « New Scientist », qu'il suffirait de « programmer » l'absorption respective de café et d'alcool pour se tenir à l'abri des foudres de la gendarmerie...

Ne vous précipitez pas pour autant au café, impatients d'appliquer la décou-

verte des savants allemands. En effet, si les doses mises en jeu dans leurs expériences correspondent bien à nos possibilités — 5 tasses de café et 6,5 centilitres d'alcool pour un homme de 80 kilos, les études n'ont cependant été menées, pour l'instant, que sur le rat ! Et il n'est pas dit que vous ou moi — fussiez-vous la souris la plus chancelante — puissions bénéficier des mêmes prodiges de la nature...

Eric SCHAERLIG

AUTOUR DU MONDE

ASIE

Une ambassade japonaise à Pékin

TOKIO (AFP). — La première ambassade du Japon en Chine populaire a été ouverte jeudi à Pékin.

En attendant la désignation d'un ambassadeur au mois de mars ou d'avril, le Japon est représenté à Pékin par un chargé d'affaires ayant rang de ministre conseiller. On s'attend à Tokyo que la Chine ouvre une mission diplomatique au Japon vers la fin du mois.

EUROPE

Nouvelle ascension de Desmason

CHAMONIX (AP). — Le guide René Desmason accompagné du guide italien Giorgio Bertone et de l'alpiniste Michel Claret, poursuit actuellement l'ascension directe de l'éperon Walker, aux Grandes-Jorasses.

Certaines allées et venues pouvaient laisser penser depuis quelque temps que René Desmason allait tenter une nouvelle fois cette ascension.

Finalement, les conditions atmosphériques donnant toutes les assurances, c'est mardi que les trois hommes ont attaqué la paroi.

Relèvement du taux d'escompte en Allemagne

FRANCFORT (AP). — La Banque centrale ouest-allemande a décidé de relever son taux d'escompte de 4,5 à 5 %.

C'est la troisième fois en trois mois que ces taux sont relevés, dans le but de combattre l'inflation.

La ceinture de sécurité outre-Manche

LONDRES (AP). — Les dirigeants de l'Association des automobilistes britanniques (qui compte cinq millions d'adhérents) ont demandé au gouvernement de rendre obligatoire le port de la ceinture de sécurité.

Le directeur général de l'Association a fait valoir que, selon un sondage national, alors que 78 % de voitures en Grande-Bretagne sont équipées de ceintures de sécurité, seulement 17 % des automobilistes déclarent qu'ils les utilisent tout le temps.

Les pigeons de Venise hors la loi

VENISE (AFP). — Après 770 ans de règne, les pigeons de Venise viennent d'être mis « hors la loi » pour atteinte à la propriété et à la conservation des monuments historiques et ils sont aujourd'hui impropriablement chassés au filet sous l'œil attentif des représentants de la Société protectrice des animaux.

C'est en effet en 1204, que le pigeon voyageur, alors vénéré, fut pignon sur rue à Venise sur l'initiative du condottiere Enrico Dandolo. Il faut croire que l'air marin et le climat conviennent parfaitement à cette espèce qui compte maintenant plus de 100.000 représentants à Venise.

Hausse des prix de 7,2 % en Norvège

OSLO (AP). — Les prix à la consommation ont augmenté de 7,2 % l'an dernier en Norvège malgré un blocage des prix qui s'est révélé inefficace. Depuis que le blocage a été levé, le 1er janvier, les prix des produits alimentaires ont sensiblement augmenté.

AMÉRIQUE

Pénurie de denrées alimentaires au Chili

SANTIAGO (REUTER). — Les denrées alimentaires essentielles vont être rationnées au Chili « pour permettre à chaque famille de recevoir une part équitable des produits de première nécessité », a annoncé devant le Sénat M. Flores, ministre chilien des finances.

Le Chili connaît une pénurie croissante de produits alimentaires essentiels, notamment de viande, par suite de l'insuffisance de la production intérieure et du manque de devises étrangères qui ne lui permet pas de procéder à d'importants achats à l'étranger.

Vol de bijoux dans une église de Brooklyn

NEW-YORK (AP). — Des voleurs se sont introduits dans une église catholique de Brooklyn où ils se sont emparés de bijoux estimés à 350.000 dollars.

Parmi les bijoux se trouvent deux couronnes d'or incrustées de diamants qui étaient placées sur la tête de la Vierge et de l'Enfant-Jésus, une boucle d'oreille en brillants, un collier et un bracelet ornés de diamants qui étaient sur la Vierge. Les deux statuettes se trouvaient dans une vitrine qui a été brisée.

Les couronnes avaient été faites à partir de l'or des alliances de veuves de la Seconde Guerre mondiale. Les pierres avaient été acquises grâce aux dons des paroissiens.

Au nombre des fidèles de cette église se trouve Carlo Gambino qui passe pour être un des dirigeants de la mafia.

Stop à l'inflation

A cette intention, nous vous proposons cette semaine quelques plats économiques, mais alléchants ; aujourd'hui :

- Canneloni au gratin
- Potée vaudoise
- Emincé de poulet au curry
- Quenelles de brochet Nantua et stop à l'inflation.

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

Pour vous simplifier faites inscrire vos intérêts lors de votre passage en ville à notre succursale de la rue de l'Hôpital 5.

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

L. GRANGER